

Parc naturel régional Livradois-Forez

Bilan

2019

Charte 2011 - 2026



*l'Auvergne, côté soleil levant*

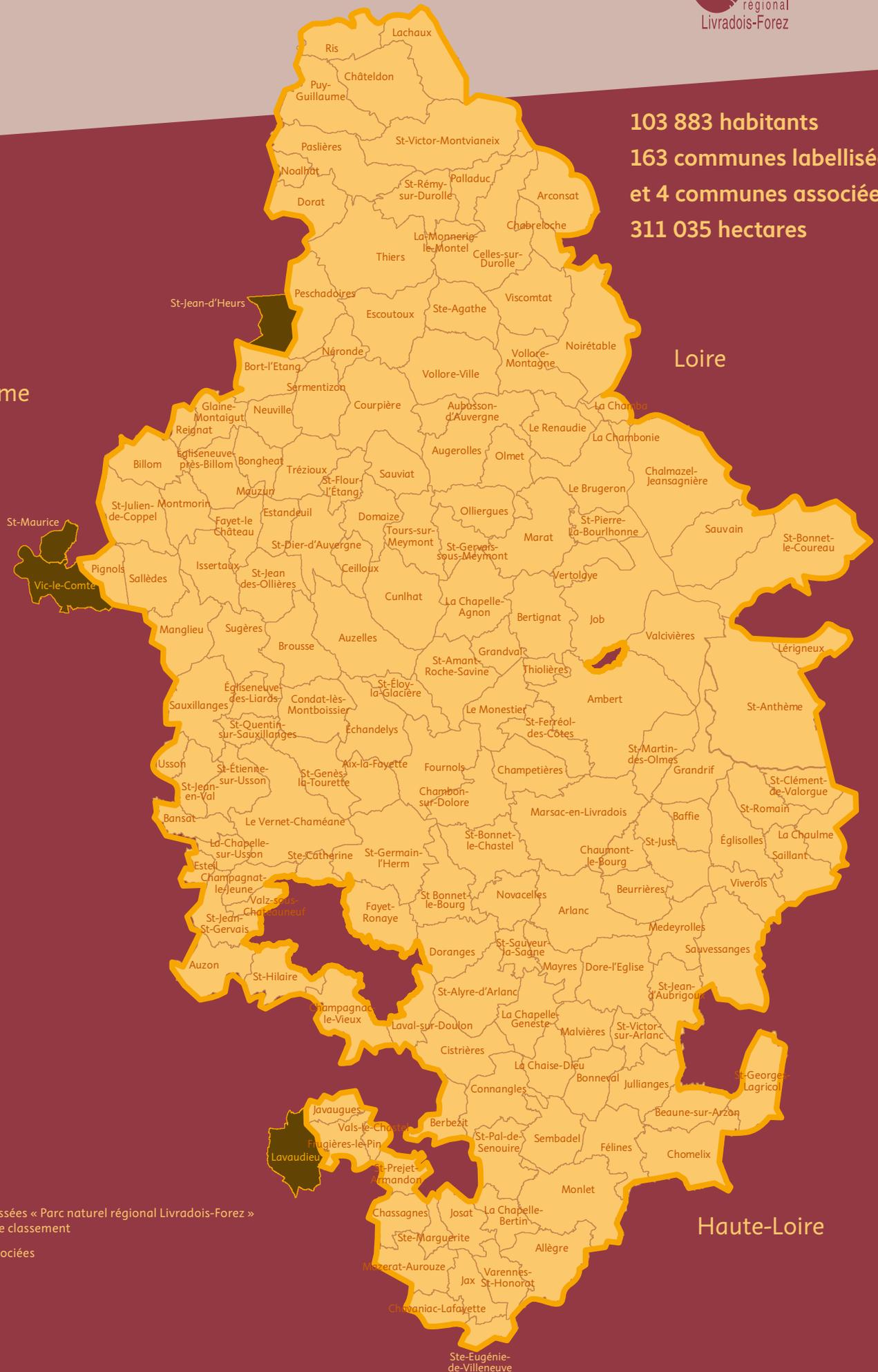
# Le territoire du Parc



103 883 habitants  
163 communes labellisées  
et 4 communes associées  
311 035 hectares

Puy-de-Dôme

Loire



- Communes classées « Parc naturel régional Livradois-Forez » et en attente de classement
- Communes associées

Haute-Loire

**AXE 1****Un socle patrimonial  
facteur d'appartenance 3****Maintenir la biodiversité  
et diversifier les habitats naturels 4**

|   |   |
|---|---|
| Mieux connaître la biodiversité et comprendre la fonctionnalité des milieux naturels et des espèces | 4 |
|---|---|

|   |   |
|---|---|
| Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables | 6 |
|---|---|

|  |    |
|--|----|
| Construire une stratégie exemplaire pour la nature quotidienne | 13 |
|--|----|

**Construire les paysages de demain 14**

|   |    |
|---|----|
| Faire face au banal et cultiver l'ouverture | 14 |
|---|----|

**AXE 2****Un territoire de ressources  
au bénéfice des habitants 15****Préserver la ressource en eau  
et les milieux aquatiques  
par une gestion exemplaire 16**

|  |    |
|--|----|
| Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau | 16 |
|--|----|

**Promouvoir et développer  
une gestion durable de la forêt 18**

|   |    |
|---|----|
| Accroître la qualité des boisements par des pratiques sylvicoles durables | 18 |
|---|----|

|   |    |
|---|----|
| Rendre l'exploitation forestière plus productive, dans le respect des paysages et des enjeux environnementaux | 19 |
|---|----|

**Encourager des pratiques agricoles saines  
favorables à une gestion durable des ressources 20**

|  |    |
|--|----|
| Accroître l'autonomie des exploitations et diffuser des pratiques durables | 20 |
|--|----|

|   |    |
|---|----|
| Développer des filières courtes et mettre en valeur les produits locaux | 21 |
|---|----|

|   |    |
|---|----|
| Maintenir un tissu agricole dense par l'installation de nouveaux actifs | 21 |
|---|----|

**Développer un tourisme durable de nature et de  
patrimoines fondé sur des rencontres 22**

|  |    |
|--|----|
| Partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image « parc naturel » | 22 |
|--|----|

|  |    |
|--|----|
| Développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes | 22 |
|--|----|

|  |    |
|--|----|
| Accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables | 23 |
|--|----|

**Valoriser les ressources  
en énergies renouvelables 24**

|   |    |
|---|----|
| Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables | 24 |
|---|----|

**AXE 3****Des pratiques plus durables  
pour une autre vie 25****Impliquer les entreprises dans plus de performance  
environnementale et sociale 26**

|  |    |
|--|----|
| Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'installation d'entreprises responsables | 26 |
|--|----|

**Mettre en œuvre un urbanisme frugal  
en espace et en énergie 29**

|  |    |
|--|----|
| Doter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat | 29 |
|--|----|

|  |    |
|--|----|
| Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement | 29 |
|--|----|

|   |    |
|---|----|
| Développer l'ingénierie territoriale en créant un atelier d'urbanisme rural | 30 |
|---|----|

**Développer des modes de transport et  
de déplacement doux en milieu rural 32**

|   |    |
|---|----|
| Jouer l'atout de la voie ferrée Peschadoires-Estivareilles-Darsac | 32 |
|---|----|

|   |    |
|---|----|
| Favoriser des modes de déplacement alternatifs au « tout voiture individuelle » | 32 |
|---|----|

**Réduire nos consommations d'énergie  
en vivant mieux 33**

|   |    |
|---|----|
| Rendre les collectivités locales exemplaires pour leur consommation d'énergie | 33 |
|---|----|

**Outiller les collectivités locales pour  
qu'elles soient les moteurs du changement 33**

|  |    |
|--|----|
| Accompagner les collectivités vers l'exemplarité | 33 |
|--|----|

**AXE 4****Citoyen d'ici et du monde :  
l'Homme au cœur du projet 35****Activer le passage des idées aux actes 36**

|   |    |
|---|----|
| Sensibiliser la population en osant l'inattendu | 36 |
|---|----|

|  |    |
|--|----|
| Evaluation de la Charte - Conseil scientifique du Parc | 38 |
|--|----|

|  |    |
|--|----|
| Renforcer l'éducation des jeunes à l'environnement et au développement durable | 39 |
|--|----|

|  |    |
|--|----|
| Impliquer les habitants dans les actions du Parc | 40 |
|--|----|

**Agir pour plus de solidarité 43**

|   |    |
|---|----|
| Maintenir et améliorer l'offre de service pour une solidarité entre les habitants | 43 |
|---|----|

**S'ouvrir aux autres et au monde par la culture 44**

|  |    |
|--|----|
| Renforcer et enrichir la mise en réseau des acteurs culturels locaux | 44 |
|--|----|

**Politiques territoriales 45**

|                  |    |
|------------------|----|
| Programme LEADER | 46 |
|------------------|----|

|                      |    |
|----------------------|----|
| SCoT Livradois-Forez | 46 |
|----------------------|----|

|                   |    |
|-------------------|----|
| Intercommunalités | 48 |
|-------------------|----|

|                        |    |
|------------------------|----|
| Pays vallée de la Dore | 48 |
|------------------------|----|

**Le Syndicat mixte 50**

|                    |    |
|--------------------|----|
| Le Comité syndical | 50 |
|--------------------|----|

|                    |    |
|--------------------|----|
| L'équipe technique | 51 |
|--------------------|----|

|           |    |
|-----------|----|
| Le budget | 52 |
|-----------|----|

# A l'échelle du Livradois-Forez

Le bilan 2019 des actions du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez est représentatif de l'évolution récente de notre organisation territoriale. Le syndicat mixte prouve que la dimension territoriale du Livradois-Forez est pertinente lorsqu'il s'agit de gérer, par exemple, les eaux du bassin versant de la Dore, de travailler l'attractivité du territoire, d'accompagner la transition écologique.

La gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau s'envisage à l'échelle du bassin versant d'un cours d'eau. Afin de répondre à cet objectif de cohérence hydrographique sur le bassin versant la Dore, le syndicat mixte du Parc a porté l'élaboration d'un nouveau Contrat territorial de la Dore pour la période 2020-2025. Ce contrat, dont l'animation sera assurée par le syndicat mixte du Parc, sera signé début 2020 avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et les différents partenaires concernés. L'année 2019 a également permis d'organiser le transfert de la compétence GEMAPI<sup>(1)</sup> des EPCI<sup>(2)</sup> au syndicat mixte du Parc qui exercera cette compétence à compter du 1er janvier 2020 pour 4 EPCI couvrant 95% du bassin versant de la Dore : Ambert Livradois-Forez, Thiers Dore et Montagne, Billom Communauté et Entre Dore et Allier.

L'organisation de l'espace et l'urbanisme, l'habitat, la mobilité, l'aménagement commercial, l'environnement... ont été réfléchis à l'échelle de trois communautés de communes dans le cadre de l'élaboration du SCoT<sup>(3)</sup> Livradois-Forez. La formation SCoT, au sein du syndicat mixte, a été garante au cours de 2019 du processus de concertation, de recueil des avis, de la qualité des débats, des modifications et enrichissements apportés aux documents finaux du SCoT. Il sera approuvé en janvier 2020.

Fort de son classement en Parc naturel régional, le Livradois-Forez a cependant besoin de renforcer sa notoriété et son attractivité. En 2019, il a élaboré une stratégie de marketing territorial. Les acteurs institutionnels, associatifs, privés mènent de longue date des actions en ce sens. En mutualisant les moyens autour de valeurs communes

et d'outils partagés il sera possible de mener ensemble des actions de promotion et de communication autour d'enjeux très importants : édition d'un manifeste fédérateur, accueil de nouveaux habitants, pourvoiement des emplois, marketing et attractivité du territoire...

Le syndicat mixte du Parc est également la bonne échelle pour assurer la coordination du comité technique chargé de rédiger le projet de contrat Territoire d'Industrie Thiers Ambert Montbrison. Ce dispositif piloté par l'Etat et la Région vise à mobiliser de manière coordonnée les interventions de l'Etat, des collectivités, des établissements publics ou des entreprises, en faveur de l'industrie et des territoires industriels.

À l'échelle du Livradois-Forez, le syndicat mixte a un rôle essentiel de soutien et d'accompagnement pour faire aboutir des initiatives qui s'inscrivent dans une logique de transition écologique et énergétique. L'opération «Coup de Pouce» met en relation celles et ceux qui portent ces initiatives avec celles et ceux qui, par leur expérience, peuvent apporter un soutien et un appui. Le Parc a répondu avec succès à l'appel à projets national Vélo et territoires pour réaliser un schéma de déplacements à vélo dans la vallée de la Dore. Nous nous réjouissons enfin de l'évolution de l'association Toit et Toits en SCIC<sup>(4)</sup> pour réaliser des toitures photovoltaïques citoyennes et contribuer ainsi au développement des énergies renouvelables en Livradois-Forez.

(1) Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

(2) Établissement public de coopération intercommunale

(3) Schéma de Cohérence territoriale

(4) Société coopérative d'intérêt collectif

**Tony BERNARD,**  
Président du Parc  
naturel régional Livradois-Forez,  
Maire de Châteldon.





# 1

Un socle patrimonial  
facteur d'appartenance

# Maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels

## Mieux connaître la biodiversité et comprendre la fonctionnalité des milieux naturels et des espèces

### Élaboration d'un contrat vert et bleu

- Pour poursuivre la mise en œuvre d'actions en faveur de la Trame verte et bleue (TVB), le Parc lançait, en septembre 2018, l'élaboration d'un Contrat vert et bleu (CVB) qui est un outil contractuel et opérationnel en faveur des continuités écologiques proposé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette démarche du Parc s'inscrit dans la continuité de la sensibilisation à la prise en compte de la Trame verte, bleue et noire (TVBN) qu'il a menée sur son territoire jusqu'en 2017. Ce projet de CVB a été transmis à la Région fin 2019. Ce contrat, dont l'animation et la coordination sont assurées par le Parc, implique 23 maîtres d'ouvrage (collectivités locales, établissements publics, associations, structures agricoles) sur des thématiques parfois nouvelles et/ou transversales pour le Parc comme pour ses partenaires. Lorsque la Région l'aura approuvé, chaque maître d'ouvrage sera amené à mettre en œuvre les actions prévues.
- Élaboré en lien avec le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) d'Auvergne-Rhône-Alpes et en complémentarité avec le Contrat territorial Dore, ce programme d'actions vise à préserver et à remettre en bon état la Trame verte, bleue et noire du Livradois-Forez, et plus particulièrement du bassin versant de la Dore. Pour la construction de ce CVB, le Parc et ses partenaires – réunis au sein d'un comité de suivi, d'ateliers et de groupes de travail thématiques - ont été accompagnés par un prestataire extérieur. Celui-ci a, dans un premier temps, réalisé le diagnostic préalable en s'appuyant notamment sur des éléments fournis par le Parc (plan biodiversité, cartographie, stratégie Trame verte et bleue) qu'il a complétés par l'analyse d'autres données, une spatialisation et des zooms cartographiques... Ce bureau d'études a également contribué à la définition des enjeux, à la construction d'un programme d'actions plu-

riannuel et à la préparation du contrat.

- Les actions du CVB concernent essentiellement et en priorité le bassin versant de la Dore. Toutefois, selon les enjeux de continuités écologiques et les actions, ce périmètre peut être élargi aux espaces limitrophes.
- Cinq axes stratégiques structurent ce programme opérationnel :
  - amélioration des milieux aquatiques et humides (notamment restauration de la dynamique fluviale et des continuités écologiques de la Dore et ses affluents, restauration et préservation des milieux humides et des tourbières) ;
  - renforcement de la biodiversité dans les milieux forestiers ;
  - renforcement de la biodiversité dans les espaces agricoles (accompagnement d'une évolution vers des pratiques agricoles plus favorables à la biodiversité, reconquête de milieux prairiaux dans des vallées fermées par les forêts, sauvegarde ou plantation de haies ou de prés-vergers) ;
  - prise en compte de la Trame verte et bleue dans la planification et les aménagements urbains et routiers ;
  - sensibilisation à la notion de continuités écologiques et communication.

Sont également prévues des actions pour l'amélioration des connaissances sur les principales espèces animales patrimoniales du Livradois-Forez (moule perlière, pie-grièche grise, écrevisse à pattes blanches, chauves-souris...) et pour leur préservation.

Afin de mutualiser les moyens et de rechercher une synergie entre les deux outils, 11 des 64 fiches actions du CVB sont communes avec le Contrat territorial Dore : les actions en faveur de la trame bleue (milieux aquatiques et humides et milieux agricoles) et les actions de communication et de sensibilisation. La durée de mise en œuvre du CVB a été fixée à 6 ans (2020 – 2025) afin d'assurer sa cohérence avec le Contrat territorial Dore.



Aconit tue loup  
© Jean-Claude CORBEL



Drosera  
© Jean-Claude CORBEL



Crocus vernus  
© Jean-Claude CORBEL

## Suivi des espèces remarquables

Dans le cadre du Plan biodiversité du Parc, de l'amélioration des connaissances et du suivi des espèces patrimoniales ou à enjeux, les chargés de mission réalisent des observations ou suivis dans les sites naturels dont ils animent les programmes d'actions. Toutes les données recueillies sont intégrées dans plusieurs bases de données dont Géonature, récemment créée par le Parc, et celles de la LPO<sup>(1)</sup> et du CBNMC<sup>(2)</sup>.

- Des Faucons pèlerins étaient présents, en début de période de nidification, sur les sites des communes de Job et de Thiers (Puy-de-Dôme) où ils sont suivis depuis plusieurs années. Malheureusement, après un début de couvain, l'aire de la Volpie (Job) a été désertée à partir de la deuxième quinzaine d'avril (le même phénomène a été observé sur ce site pour le Grand Corbeau. L'occupation de ce site par le Grand-Duc d'Europe sera vérifiée en 2020). La nidification n'est pas non plus arrivée à son terme à Thiers.
- Le Merle à plastron, espèce à enjeux qui est emblématique de la lisière supérieure forestière, a fait l'objet de 9 données d'observations de mars à octobre (dont une présence en période de nidification) autour de la zone de Pierre-sur-Haute.
- Le Parc coordonne un réseau d'observateurs pour assurer un suivi minimum de la Chouette de Tengmalm et de la Chevêchette d'Europe, la présence des deux espèces est confirmée sur l'ensemble des massifs au-dessus de 1000m.
- Une nouvelle station du Campagnol Amphibie a été découverte sur le territoire de la commune de Saint-Anthème (Puy-de-Dôme).
- La Vipère péliade a été observée à deux reprises au nord de Pierre-sur-Haute et une fois au sud des Hautes-Chaumes du Forez, à proximité du barrage des Pradeaux (Puy-de-Dôme).
- Une première donnée d'observation du Chat forestier a été enregistrée sur le territoire de la commune de Noirétable (Loire).
- Du côté de la flore, de nouvelles stations de Crocus blanc, d'Aconit Tue loup, d'Aconit Napel et de Droséra ont été découvertes.
- Plusieurs espèces de lichens patrimoniaux sont présentes sur le territoire du Parc : Sphaerophorus globosus, Lobaria pulmonaria, Sphaerophorus fragilis, Nephroma parile, Nephroma bellum, Nephroma resupinatum... Quelques données d'espèces patrimoniales supplémentaires ont été recueillies dans le massif du Forez, notamment sur le côté Loire.

## Forêts anciennes et petites chouettes de montagne

- Le programme d'actions d'information et de sensibilisation à la biodiversité des forêts anciennes d'altitude mené par le Parc pendant trois ans s'est achevé début 2019 par l'organisation d'une restitution finale. Cette manifestation a rassemblé 65 personnes d'horizons très variés : partenaires du projet, naturalistes, propriétaires forestiers, enseignants... La présentation faite par le Parc et les témoignages de porteurs de projets ont alimenté les échanges entre les participants. Des perspectives pour la poursuite, à l'échelle du Massif central et à celle du Livradois-Forez, de démarches visant à promouvoir une gestion durable de la forêt ont été évoquées.
- Ce bilan a également été présenté à l'occasion de la restitution finale d'un projet similaire porté par le Syndicat des Monts de la Madeleine, lors de la journée Forêts anciennes organisée par la FRANE<sup>(3)</sup>, dans le cadre de la restitution du Volet 2 du projet Forêts anciennes porté par l'IPAMAC<sup>(4)</sup> et au cours des rencontres nationales du réseau Petites chouettes de montagne.
- A l'occasion de réunions auxquelles participaient des propriétaires forestiers du Livradois-Forez, le Parc a diffusé plus de 500 exemplaires de son cahier technique sur la gestion sylvicole et environnementale des forêts d'altitude.



Réunion dans la Maison du Parc  
© Parc Livradois-Forez

- (1) Ligue pour la Protection des oiseaux
- (2) Conservatoire botanique national du Massif central
- (3) Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement
- (4) Inter-Parc Massif central

# Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables

## Espèces animales protégées

Dans le Plan biodiversité, adopté en 2012, le Parc a dressé la liste des espèces prioritaires du Livradois-Forez et proposé des plans de gestion ou de conservation pour les espèces ou groupes d'espèces les plus rares et les plus vulnérables. Dans le cadre de dispositifs nationaux et régionaux, il convient également d'anticiper l'arrivée de nouvelles espèces protégées ou invasives à propos desquelles une information et un accompagnement des acteurs locaux sont nécessaires.

### Le Sonneur à ventre jaune

- Les prospections menées depuis le lancement, en 2014, d'une action visant à mieux connaître la répartition du Crapaud Sonneur à ventre jaune dans le Livradois-Forez, ont permis d'identifier deux noyaux majeurs de population. L'un dans le secteur de Vodable, Courpière et Escoutoux ; l'autre sur le site Natura 2000 de la Plaine des Varennes (communes de Glaine-Montaigut, Bongheat, Egliseneuve-près-Billom et Neuville). Quatre autres noyaux de population sont jugés importants : le premier dans les communes de Paslières, Dorat et Noalhat ; le deuxième à Augerolles ; le troisième à Manglieu et le quatrième dans le périmètre de l'Espace naturel sensible ENS de la Comté (communes de Salières, Pignols et Vic-le-Comte).
- Après l'étude menée en 2014 et 2015 le Parc a entamé, depuis 2017, des démarches pour poursuivre son action de connaissance et de protection de cette espèce : suivi des principales stations de reproduction et d'hivernage, sensibilisation des habitants des communes, information des communes et des acteurs privés concernés pour la pérennisation des stations, proposition de gestion et aménagements spécifiques. Le Parc est accompagné dans cette démarche par le CPIE Clermont-Dômes et par la Société d'Histoire Naturelle Alcide d'Orbigny (SHNAO).

Sonneur à ventre jaune  
© Audrey JEAN



La *Leucorrhine douteuse* ne se reproduit que dans quelques fosses de tourbage du Forez  
© Nathanaël LEFEBVRE

### Odonates

- Dans le cadre du Plan national d'actions en faveur des Odonates, le Parc réalise le suivi de deux espèces de libellules rares des milieux tourbeux montagnards : la *Leucorrhine douteuse* et l'*Agrion à lunules*. Les noyaux de population présents sur le territoire du Parc étant un peu excentrés par rapport au noyau principal français, il apparaît que le rôle du Parc est une priorité pour la préservation de ces espèces et le maintien de leur diversité génétique. Toutefois, le nombre réduit de stations et leur isolement rendent la tâche difficile : les efforts à fournir sont conséquents car la présence de la *Leucorrhine douteuse* (dans les tourbières de Pradoux, Balayoux et Baracuchet) et, encore plus, celle de l'*Agrion à lunules* (dans l'étang de la Fargette) est précieuse.
- Le diagnostic fonctionnel et l'étude de faisabilité technique de la restauration de fosses de tourbage sur un ensemble de 8 tourbières des monts du Forez permet d'envisager la restauration de sites de reproduction pour la *Leucorrhine douteuse*. D'autant que les connaissances sur la fonctionnalité des tourbières et sur les exigences écologiques de cette espèce ont été nettement améliorées.



*Agrion à lunules*  
CC Johannes KLAPWIJK

### La Chouette chevêche

- Dans le cadre du Diagnostic de la biodiversité en Auvergne, la Chouette chevêche a été sélectionnée au titre des espèces d'oiseaux liées aux milieux agricoles dont les populations diminuent fortement.

- L'importante population de Chouette chevêche en Livradois-Forez constitue un patrimoine naturel d'intérêt national et témoigne de la bonne qualité de ses écosystèmes. La Chouette chevêche habite des territoires riches en insectes de prairie (dont elle se nourrit) et qui lui offrent une multitude de cachettes pour nicher et se reposer. Les communes du Bas-Livradois au climat tempéré disposent d'une mosaïque de prairies naturelles, de noyers, d'arbres fruitiers divers et de nombreuses maisons traditionnelles qui constituent autant de gîtes potentiels et de lieux de vie appréciés par cette chouette.

Cette richesse biologique a conduit le Parc à rejoindre, en 1996, les neuf parcs naturels qui constituaient l'Observatoire national inter-Parcs de la Chouette chevêche. Par là même, il s'est engagé à réaliser tous les 4 ans un recensement des mâles chanteurs sur un secteur de son territoire où l'espèce est présente afin d'évaluer les effectifs et de suivre leur évolution. Les derniers inventaires ont mis en évidence une baisse significative. Aussi, le Parc a-t-il engagé un programme triennal (2015 à 2017) d'actions spécifiques visant à favoriser le maintien et le développement de ces populations dans un secteur d'environ 5 620 ha répartis sur 6 communes du Puy-de-Dôme : Reignat, Glaine-Montaigut, Bort-l'Étang, Neuville, Bongheat et Mauzun. Le plan Chouette chevêche 2019-2020 élaboré par le Parc s'inscrit dans la continuité de ces démarches. Il a pour objectifs :

- de contribuer à l'Observatoire national et de mesurer l'impact du programme spécifique en réalisant le suivi des mâles chanteurs ;
- de consolider l'habitat de l'espèce sur un secteur favorable et de sensibiliser la population et les acteurs locaux.

Dans ce cadre, plusieurs actions ont été menées par le Parc en partenariat avec la LPO Auvergne en 2019 :

- inventaire, en mars-avril, des mâles chanteurs à Glaine-Montaigut, Reignat, Bort-l'Étang, Augerolles et Sauviat (repérage des points d'écoute, cartographie et bilan) ;
- relâcher de jeunes Chouettes chevêches issues du Centre de sauvegarde d'Auvergne ;
- maintenance des 20 nichoirs installés depuis 2015 et fabrication de 15 nichoirs supplémentaires.

### Filière ovine et prédation

- En raison de la progression du loup dans le Massif central et de la mosaïque de paysages agricoles et forestiers qui caractérise le Livradois-Forez, celui-ci est, dans un avenir plus ou moins proche, un territoire de présence potentielle de ce canidé. Aussi, en 2019, le Parc a-t-il convié les éleveurs ovins à une présentation d'un état des lieux et des dispositifs d'aides. En 2020, ces éleveurs seront invités à participer à un voyage d'étude en Lozère, département qui est déjà concerné par la présence du loup et dont la situation agricole est proche de celle du Livradois-Forez, avec des estives et des élevages à proximité de villages dans des paysages ruraux morcelés marqués par un taux de boisement important. Ce voyage permettra aux participants de poursuivre les échanges techniques et d'avoir un retour d'expériences de ce territoire.

- Des indices de passage du loup ayant été relevés dans la Loire et le Puy-de-Dôme, en dehors du territoire du Parc Livradois-Forez, les préfetures de ces deux départements ont activé, en 2018, des cellules « veille loup » auxquelles les parcs naturels régionaux sont invités à participer.



Loup gris  
Par Gary KRAMER  
Domaine public



Milieu à chouettes chevêche  
© Serge CHALEIL

## Valorisation et préservation des Hautes-Chaumes du Forez

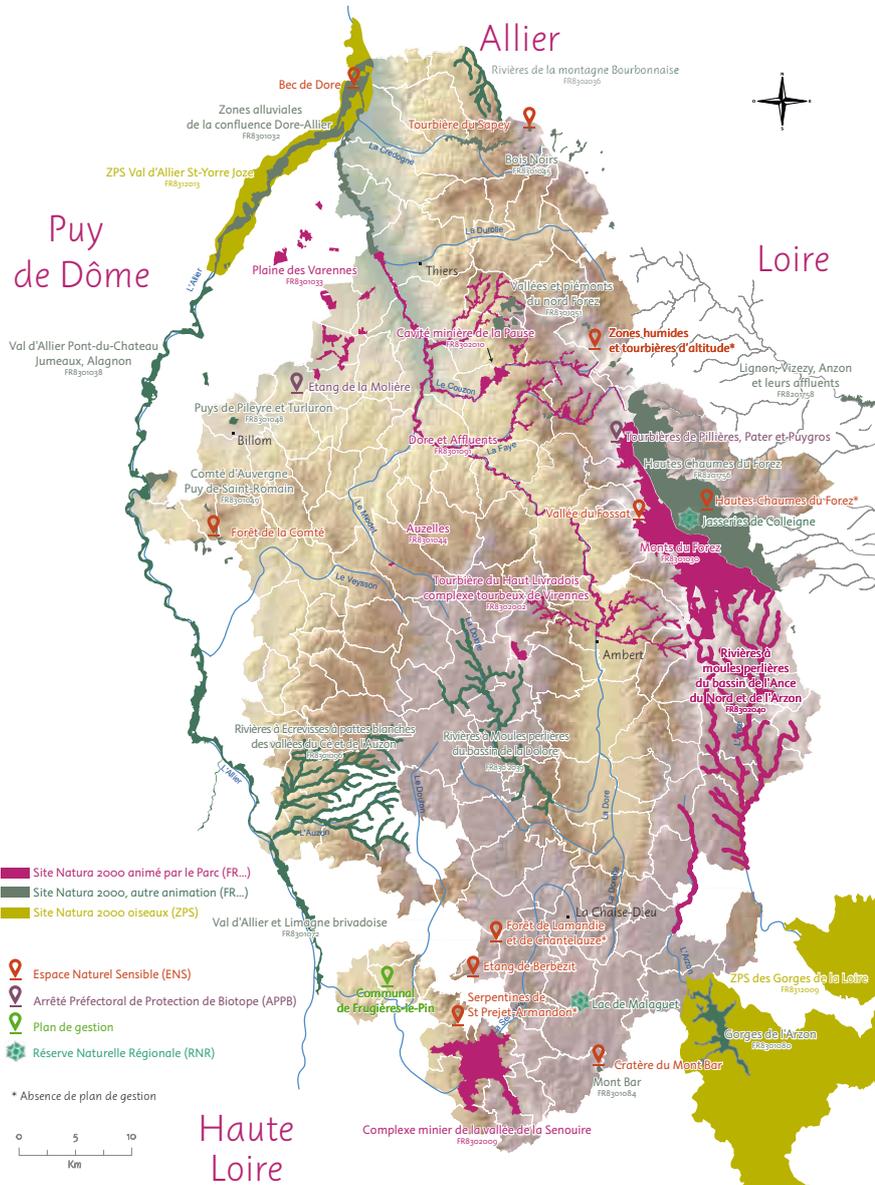
### Site Natura 2000 des Monts du Forez

- L'étude réalisée en 2018 par le CBNMC a souligné que, parmi les milieux des Hautes-Chaumes du Forez, les habitats tourbeux et humides, notamment ceux abritant des bryophytes d'intérêt communautaire, sont ceux qui nécessitent le plus d'attention en raison d'un état de conservation moyen à mauvais. Ils réclament la mise en place de mesures de gestion : adaptation des pratiques pastorales, restauration du fonctionnement hydrique, gestion forestière adaptée. Plusieurs actions répondant à ces enjeux ont été menées en 2019. Deux contrats Natura 2000 ont été élaborés, tous deux sur le territoire de la commune de Saint-Anthème. Le premier pour la restauration de la tourbière de la Tuile qui s'étend sur 13 ha. Les travaux prévus consistent à boucher 2,6 km de fossés drainants et à re-naturer un ruisseau sur environ 850 mètres linéaires. Le second pour la restauration d'une prairie de fauche de montagne au lieu-dit Jas Deyvant : après le broyage des souches d'une ancienne plantation de résineux, cette parcelle de 0,5 ha seraensemencée à partir de foin issu d'une ancienne fumade située à proximité. Enfin, le Parc a accompagné des élus et des exploitants agricoles pour le défrichement de la section de Baracuchet et la préservation de la tourbière.

- Un inventaire de nids de Damier de la Succise (papillon) a été réalisé sur la vallée des Reblats (Valcivières) : avec 52 nids recensés, cette vallée est, avec la tourbière de Baracuchet, l'un des sites majeurs pour la conservation de cette espèce.



Mâle et nid de chenilles de Damier de la Succise  
© Philippe Bachelard



## Autres sites Natura 2000

### Plaine des Varennes

- La commune d'Orléat (Puy-de-Dôme) a déposé un dossier de contrat Natura 2000 pour la mise en place d'un éco-pâturage sur les 2 parcelles communales situées sur les dunes des Girauds-Faures qui sont l'un des secteurs les plus sensibles et les plus fragiles de ce site Natura 2000. Après quelques travaux pour créer les équipements nécessaires pour l'accueil des animaux, des chèvres et des moutons arriveront dès le printemps 2020 pour éviter l'enrichissement des pelouses à Corynophore.
- Après avoir disparu pendant quelques années des abords de l'étang de Lance (Bort-l'Étang, Puy-de-Dôme), la Pilulaire à globules a fait un grand retour. Celui-ci a été rendu possible par les travaux de restauration réalisés en 2017 et 2018 par un exploitant agricole dans le cadre d'une MAEc (défrichement et étrépage de la zone humide). Cette plante amphibie de la famille des fougères protégée au niveau national n'est présente que dans 10 communes d'Auvergne.
- Le suivi annuel des amphibiens d'intérêt com-



Gazon de Pilulaire à globules  
© Guillaume MOIRON

munautaire (Sonneur à ventre jaune et Triton crêté) sur les étangs de la Molière a révélé une diminution des effectifs de Sonneur que peut expliquer la sécheresse de la fin du printemps 2019. Un suivi dans le temps est nécessaire pour prévenir d'éventuelles diminutions de la population qui seraient liées à la gestion du site.

- La gestion des populations de Damier de la Succise constitue un autre enjeu prioritaire sur ce site Natura 2000. En effet, seules trois stations sur les six connues abritent encore ce papillon d'intérêt communautaire. Une veille est réalisée sur ces trois sites.
- En 2019, la concertation avec la commune d'Orléat s'est poursuivie pour la gestion de la parcelle de Bournat et un projet de reprise agricole non conforme aux enjeux Natura 2000 a été écarté.

### Complexe minier de la vallée de la Senouire

- La plupart des chartes Natura 2000 contractualisées entre 2011 et 2013 sont arrivées à échéance en 2019. Après une visite des parcelles engagées, le CEN<sup>(1)</sup> Auvergne (missionné par le Parc pour l'animation de ce site Natura 2000 de Haute-Loire) a proposé un renouvellement de leur charte aux propriétaires concernés. Ainsi, 5 dossiers ont été montés pour 17 parcelles représentant une superficie totale de 13 ha.
- Depuis plusieurs années, le franchissement de gués par des exploitants forestiers et les participants à des manifestations sportives crée des problèmes sur les cours d'eau et leurs abords et occasionne des conflits d'usage. Face à cette situation, les communes sont démunies. En effet, malgré les nouveaux moyens mis en place (notamment la nomination de référents forestiers dans le cadre de la Charte forestière de territoire), très peu de forestiers les contactent avant le lancement de leurs chantiers et les coûts de remise en état sont conséquents. Saisi de ce problème, le comité de pilotage de ce site Natura 2000 a demandé au Parc et au CEN Auvergne d'étudier les possibilités d'aménagement durable de ces traversées de cours d'eau, et plus particulièrement du gué de la Ribeyrette situé entre les communes de Jax et de Josat. Toutefois, il était intéressant de recenser, au préalable, l'ensemble des points noirs de la vallée pour envisager un projet plus global. 15 traversées ont donc été identifiées, dont 3 sont problématiques. La commune de Jax (forêt sous délégation ONF) a déposé un dossier de demande de subvention FEADER pour l'aménagement du passage à gué de

la Ribeyrette. Une réunion d'échanges a été organisée par le CEN Auvergne et le Parc. 22 personnes étaient présentes : élus, organisateurs de manifestations sportives, représentants de l'ONF, de la DDT43, de l'AFB, du SMAT, partenaires forestiers, animateur du SAGE Haut-Allier. Mais très peu d'exploitants forestiers y ont participé.

- Depuis 2018, un exploitant de Mazerat-Aurouze participe au programme EleVE, projet inter-sites Natura 2000 qui vise à maîtriser le parasitisme des troupeaux tout en limitant l'impact des antiparasitaires sur les coprophages qui sont les proies d'espèces d'oiseaux et de chauves-souris d'intérêt communautaire. Au printemps 2019, cet exploitant, le CEN Auvergne et le vétérinaire référent ont fait le point sur les résultats du suivi du parasitisme effectué en 2018 sur ses différents lots. Ainsi, une gestion raisonnée du parasitisme de son troupeau a pu être mise en place, en adaptant les traitements et les périodes d'intervention en fonction du niveau d'infestation.
- Lors du contrôle annuel des colonies de reproduction de Petit rhinolophe (chauves-souris), 36 femelles gestantes ont été repérées dans le clocher de l'église de Sainte-Marguerite, 8 individus (6 femelles et 2 jeunes) dans les combles de l'église de Chassagnes, 22 individus (21 femelles et 1 jeune) dans la grange de Montpinoux, 5 individus (3 femelles et 2 jeunes) dans la grange de Clergeat, et 41 individus (34 femelles et 7 jeunes) dans le préventorium de Chavaniac-Lafayette. A noter qu'au moment du comptage de 2018 ces deux derniers sites n'abritaient aucun Petit rhinolophe. Ce contrôle a en outre permis de repérer une colonie au lieu-dit Montpinoux sur la commune de Mazerat-Aurouze, en limite du périmètre du site Natura 2000. La découverte de ce gîte est très intéressante en raison de sa localisation entre les églises de Chassagnes et de Sainte-Marguerite.
- La fréquentation de l'une des tours de l'église de Chassagnes par des pigeons causait un dérangement pour la colonie de Petit rhinolophe. Aussi la commune a-t-elle aménagé la fermeture d'un fenestron, selon les préconisations du CEN Auvergne.
- Plusieurs projets ont fait l'objet d'évaluations des incidences. Notamment 4 manifestations sportives avec véhicules à moteur pour lesquelles une bonne concertation en amont avec les organisateurs a permis d'adapter certains tracés et d'aménager les traversées de cours d'eau. Par ailleurs, le suivi du projet d'extension de la carrière de Sainte-Marguerite se poursuit depuis plusieurs années. En



Passage à gué dans la Senouire  
© Isabelle ROMEUF

(1) Conservatoire d'espaces naturels

2019, le CEN Auvergne a visité ce site pour échanger avec son exploitant sur les propositions de mesures de réhabilitation de la carrière actuelle au regard des enjeux environnementaux du site Natura 2000.

### Tourbière du Haut-Livradois, complexe tourbeux de Virennnes

- La préparation, par le Parc et l'ONF<sup>(1)</sup>, d'un contrat Natura 2000 forestier qui permettrait de conserver certains arbres et des îlots de sénescence dans la forêt sectionale de Virennnes (commune du Monestier, Puy-de-Dôme) s'est poursuivie en 2019. Après son adoption, fin 2018, par le conseil municipal du Monestier, le cahier des charges de ce projet – qui propose une contractualisation pour 636 arbres et 19,7 ha - a été adressé aux services de l'Etat à l'automne 2019 pour une validation avant le dépôt du dossier définitif.
- Quinze élèves de la classe de terminale *Gestion des milieux naturels et de la faune* du lycée de Noirétable (Loire) ont découvert la tourbière de Virennnes - ses origines et son rôle fonctionnel, les différentes espèces végétales et animales - et les enjeux du dispositif Natura 2000 et ont été sensibilisés au fait que la non-intervention est un mode de gestion. La plaquette de présentation du site leur a été distribuée.
- Dans un dossier consacré à la filière bois, le journal du Parc a publié un article sur le projet de contrat Natura 2000 « Bois sénescents ».

### Auzelles et Cavité minière de la Pause

- Lors du suivi hivernal des populations de chiroptères (chauves-souris), la galerie de la Pause (Aubusson d'Auvergne, Puy-de-Dôme) abritait 5 espèces : Petit Rhinolophe (27 individus), Grand Rhinolophe (3 individus), Murin de Bechstein (1 individu), Murin de Daubenton (1 individu) et Murin à moustaches/Brandt/Alcathoe (1 individu). La cavité minière de Chabanettes (Auzelles, Puy-de-Dôme) n'étant pas un gîte d'hibernation mais plutôt un gîte de transit, les effectifs hivernaux y sont généralement faibles et aucun individu n'a été observé en 2019. Sa préservation est primordiale car les autres sites repérés dans ce secteur ont disparu : la ruine s'est effondrée et la cavité de la Fouille n'a pas été retrouvée depuis une coupe des résineux, bien que les entrepreneurs et le référent forêt de la commune aient été informés de sa présence. Le Petit rhinolophe étant connu pour fréquenter un réseau de gîtes dont l'occupation peut varier en fonction des années, plusieurs gîtes situés en dehors du périmètre du site Natura 2000 mais proches de celui-ci ont également été visités.
- Dans le cadre du projet pédagogique sur les chauves-souris conduit par le Parc depuis

2017 sur ces 2 sites, les élèves de l'école primaire d'Echandelys (Puy-de-Dôme) ont découvert ces animaux mystérieux avec une animatrice nature de l'association Chauve-Souris Auvergne et une illustratrice. La biologie et la connaissance de différentes espèces, la découverte d'une approche systémique de l'écologie à travers les interactions entre la chauve-souris, son habitat et son régime alimentaire, une initiation à la chiroptérologie et à la médiation faune sauvage ont été abordés. Ces élèves ont réalisé un livret illustré qui sera édité en 2020 et mis à la disposition de chaque commune de ces sites Natura 2000.

- Une conférence gesticulée mêlant trapèze fixe et contenu scientifique sur les chauves-souris, voilà ce que des spectateurs ont découvert lors de 5 représentations d'une animation inédite. Ce spectacle a vu le jour grâce à un partenariat, initié par le Parc, entre l'association Chauve-Souris Auvergne et la compagnie de cirque La Grange Aux Ailes créée en 2018 et implantée à Auzelles. Il a été inauguré devant 70 personnes lors de la Fête de la nature de Courpière. Une autre représentation proposée à l'occasion de la foire de la Saint-Géraud de Tours-sur-Meymont a réuni 50 personnes. Cette création permet de toucher le public en apportant une dimension poétique et artistique à la connaissance scientifique des chauves-souris.
- Des informations sur les habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire et sur les précautions à prendre pour leur préservation ont été communiquées à des porteurs de projets. Ceci a concerné une étude du BRGM sur la mine d'Auzelles et les travaux (aménagement du déversoir et de la passe à poissons, création d'une micro-centrale hydroélectrique) du barrage d'Aubusson d'Auvergne (Puy-de-Dôme) pour lequel un dossier de renouvellement d'autorisation de plan d'eau a été déposé.

### Dore et affluents

- Plusieurs galeries ont été prospectées sur le site Natura 2000 Dore et affluents au cours du suivi hivernal des populations de chiroptères (chauves-souris). 6 Petits Rhinolophes, 1 Oreillard ont été trouvés dans 2 cavités au bord de Dore ; 8 Petits Rhinolophes et 1 Grand Rhinolophe dans 3 cavités à proximité du ruisseau du Cros (Vollre-Ville, Puy-de-Dôme) ; 8 Petits Rhinolophes, 1 Oreillard sur le site de Fontcuberte (Vollre-ville). Avec 205 individus repérés en 2019, le gîte d'hibernation pour le Petit Rhinolophe découvert en 2016 dans la crypte de l'église d'Olmét (Puy-de-Dôme) apparaît comme le plus important d'Auvergne pour cette espèce prioritaire inscrite à l'annexe II de la Directive Faune/Flore/Habitats. Deux gîtes de mise-bas de Petits



Petits rhinolophes - Olmet 2019  
© Isabelle ROMEUF



Tourbière du Haut-Livradois  
© Isabelle ROMEUF



Tourbière du Haut-Livradois  
© Isabelle ROMEUF



Airelle rouge  
© Isabelle ROMEUF

(1) Office national des forêts



Rhinolophes également situés à Olmet - dans le clocheton de l'église et les combles de la mairie – ont été suivis.

- Compte tenu de l'enjeu de conservation du Murin de Bechstein - espèce de chauve-souris protégée dite « parapluie » qui est présente sur les sites Natura 2000 Cavitité minière de la Pause et Dore et affluents - et du manque de connaissances de ses territoires de chasse en forêt alluviale, le Parc a confié une étude à l'association Chauve-Souris Auvergne. Réalisée en 2019, celle-ci avait deux objectifs : découvrir de nouveaux gîtes et affiner les connaissances sur la répartition du Murin de Bechstein et sur ses territoires de chasse afin d'orienter la gestion en faveur de cette espèce. Au cours de la première soirée, une équipe a compté 3 individus en sortie d'un gîte (arbre) connu. Les deuxième et troisième soirs, aucune chauve-souris n'a été observée. Sept postes de capture mis en place au cours de six soirées n'ont pas permis de capturer de Murin de Bechstein. Toutefois, 101 chauves-souris de 11 espèces différentes ont été capturées puis relâchées.



- Un suivi de populations de Cuivré des marais – espèce de papillon inscrit à l'annexe II de la directive « Habitats-Faune-Flore » – a été effectué sur trois sites où sa présence avait été relevée en 2013-2014. Le bilan de ces investigations est négatif puisqu'un seul site restait occupé en 2019. Toutefois, ce résultat doit être relativisé, d'une part, en raison du mauvais état de conservation de ces sites et, d'autre part, du fait de la très forte capacité de dispersion du Cuivré des marais qu'il n'est pas rare d'observer assez loin de tout habitat qui lui est favorable. Une étude sur l'ensemble du bassin de la Dore permettrait d'évaluer le réel état de conservation du Cuivré des marais dans le périmètre de ce site Natura 2000. Au cours de ces prospections, le Damier de la Succise – lui aussi inscrit à l'annexe II de la directive « Habitats-Faune-Flore » - a été découvert dans deux des stations. Cette présence renforce l'intérêt européen de ce site Natura 2000.



- Le Parc suit les espèces végétales envahissantes et notamment l'ambrosie qui est particulièrement présente sur les bords de la Dore et, au vu des données recueillies, en pleine expansion sur le territoire de ce site Natura 2000. Pour repérer les lieux où elle se développe, le Parc s'appuie sur un réseau de référents. En 2019, il a en outre organisé plusieurs journées de prospection. Cela lui permet, ainsi qu'à ses partenaires, de mettre en place des moyens de lutte et de prendre des mesures de gestion. Ainsi, une trentaine de signalements ont été exploités. Toutes les observations sont saisies sur la plateforme « signalement Ambrosie ».



Marquage de bois sénescents à Virenes  
© Vianney TAING

- Au cours de l'année 2019, le Parc a étudié 22 projets soumis à évaluations des incidences : notamment enfouissement de lignes électriques, extension de bâtiments industriels, travaux sur des ponts routiers, aménagements. Il a fourni à leurs responsables des informations sur les habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire et les a informés des précautions nécessaires à prendre pour leur préservation. Il a également été sollicité à propos de divers projets d'aménagement, d'activités, de documents de planification et de manifestations sportives. Pour chacun de ces dossiers, il a échangé avec les services de l'Etat, informé les responsables ou organisateurs des enjeux Natura 2000 et émis des préconisations.

### Rivières à Moules perlières de l'Ance du Nord et de l'Arzon

- L'Ance du Nord abrite l'une des plus importantes populations de Moule perlière d'Auvergne et sans doute de France. Mais le périmètre réduit de ce site Natura 2000 (10 m de chaque côté du cours d'eau) ne facilite pas la mise en place de mesures de gestion (MAEc ou contrat Natura 2000).
- Suite à l'état des lieux des populations réalisé en 2018, une étude sur l'identification des variables environnementales (potentiel d'oxydoréduction dans les sédiments, hydromorphologie...) régissant la répartition des moules dans la rivière a été effectuée en 2019. Les premiers résultats montrent que l'oxygénation des sédiments est favorable au développement des jeunes moules. Le critère qui semble plus limitant pour leur installation est l'instabilité sédimentaire car, pendant les premières années de leur vie d'adulte, les moules ont besoin de s'établir sur des zones de sable et de graviers assez stables. Faute de quoi elles sont emportées par le courant.
- Dans le cadre du contrat territorial, d'importants travaux ont été réalisés sur le seuil des Gannets (Usson-en-Forez, Haute-Loire) pour reconnecter l'Ance et l'un de ses affluents, le Champdieu. 28 individus de Moule perlière ont été déplacés pour leur éviter de subir la baisse du niveau d'eau en amont des travaux.
- Les actions de sensibilisation et de communication sont prioritaires. Les visiteurs du Moulin d'Ancette (Saint-Julien-d'Ance, Haute-Loire) ont pu voir le court-métrage sur le cycle de reproduction de la Moule perlière réalisé en 2018 par les élèves de l'école primaire de Sauvessanges (Puy-de-Dôme) dans le cadre d'un projet pédagogique. Ce film intitulé Ma vie de Moule perlière a concouru à l'édition 2019 du Grand Prix Natura 2000 dans la catégorie Communication, sensibilisation, animation.

- Le nouveau projet pédagogique, construit en 2019, sera mis en œuvre en 2020 dans une classe de 4ème du collège de Saint-Anthème (Puy-de-Dôme).
- Une page dédiée à ce site Natura 2000 est accessible à partir site internet du Parc : <http://pnrlf.fr/moules-perlieres>

## Autres sites protégés

### Les affleurements à serpentines de Saint-Préjet-Armandon

- La serpentine est une roche rare ultra-magnésique qui abrite une flore exceptionnelle, sous la forme de deux petites fougères rarissimes en Auvergne : la Notholène de Maranta et la Doradille noire (sous-espèce silesiacum). Cette roche aux allures de peau de serpent – d'où son nom – est présente sur le territoire de la commune de Saint-Préjet-Armandon. Ce haut-lieu botanique est classé site prioritaire par le Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles de Haute-Loire et a été identifié par le Parc comme devant faire l'objet de mesures de protection ou de gestion. A partir des données rassemblées et des actions menées par le Parc les années précédentes, un stagiaire a rédigé le premier plan de gestion quinquennal. Ce document a été adopté par le Conseil municipal qui va solliciter le Conseil départemental de Haute-Loire pour qu'il officialise la labellisation du site en tant qu'Espace Naturel Sensible.
- Après deux années d'animation locale et de concertation avec la commune et des propriétaires privés, une convention de pâturage a été signée avec un éleveur d'ânes et un parc de pâturage a été mis en place. Cette remise en pâturage des rochers de serpentines et des pelouses alentour garantit la conservation de cette station botanique exceptionnelle et laisse entrevoir le retour d'une biodiversité présente avant la déprise agricole du milieu du siècle dernier. Des bénéfices ont rapidement été visibles.

### Réserve Naturelle Régionale du lac de Malaguet

2019 était la deuxième année de mise en œuvre du plan de gestion de la Réserve naturelle régionale (RNR) du lac de Malaguet (communes de Monlet, Sembadel et Félines, Haute-Loire), labellisée en 2014.

Cette année a permis de réaliser diverses actions :

- le suivi d'indicateurs écologiques - gazons aquatiques, truite fario, oiseaux, libellules ;
- la concertation avec les communes, propriétaires, gérants de la Maison du lac, acteurs de l'eau ou encore scientifiques... tous membres du comité de gestion consultatif de cette RNR. Il se réunit au moins une fois par an pour que

chacun puisse s'exprimer sur les actions menées et les projets ;

- une étude paysagère proposant divers aménagements s'inscrivant dans « l'esprit Réserve naturelle » pour l'accueil du public et la réhabilitation de l'une des plages ;
- à partir de l'analyse de relevés Lidar et en s'appuyant sur le redéploiement d'un suivi de piézomètres, un ingénieur stagiaire a réalisé une étude topographique et hydrologique pour mesurer l'impact de la piste en pouzzolane sur la nappe phréatique et envisager les possibilités de réhabilitation de ce secteur du lac ;
- l'organisation de sept balades nature, certaines sur de nouveaux thèmes comme les plantes comestibles ; l'implication d'élèves du lycée de Brioude-Bonnefont dans un chantier de coupe de genêts et d'entretien d'un tresage de saule ; la conception d'un dépliant d'interprétation du sentier de la RNR.

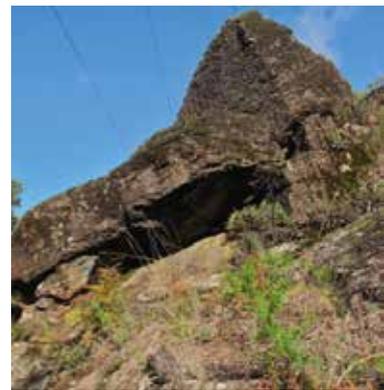
### Espace naturel sensible de la vallée du Fossat

2019 était la cinquième année de mise en œuvre du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la vallée du Fossat (commune de Job, Puy-de-Dôme).

- A partir des données Lidar et de prospections de terrain, un stagiaire a réalisé la cartographie du réseau hydrographique et des zones humides.
- Un suivi piscicole a montré une présence dense de la Truite fario et une très bonne qualité de l'eau du ruisseau.
- Le suivi de la gestion pastorale en fond de vallée et sur deux tourbières des Hautes-Chaumes a permis de recalculer la charge de pâturage. Des aménagements légers ont été mis en place pour accompagner ces pratiques pastorales.
- A l'occasion de la préparation du chantier de suppression de plantations résineuses sur des parcelles appartenant au Département du Puy-de-Dôme, plusieurs partenaires de la gestion de cet ENS se sont rencontrés sur place pour convenir des orientations de gestion à adopter.
- un cahier pédagogique destiné aux enseignants du primaire et du secondaire a été élaboré.
- Trois animations grand public ont été réalisées.

### Roselière du lac de Chaux de Bansat

Ilot humide de deux hectares, situé au milieu d'une grande plaine agricole, le site du lac de Chaux de Bansat (Puy-de-Dôme) abrite une roselière d'intérêt régional. Il est désormais pourvu d'une note d'enjeu et sera bientôt doté d'un plan de gestion que la commune souhaite préparer avec l'appui du Parc en 2020.



Les rochers abritent une des trois stations auvergnates de la très rare et méditerranéenne Notholène de Maranta à Saint-Préjet-Armandon  
© Nathanaël LEFEBVRE



Notholène de Maranta sur serpentine  
© Nathanaël LEFEBVRE



Vallée du Fossat - Pêche électrique  
© Jean-Claude CORBEL



### Vallée de la Credogne

Sur demande de la commune de Saint-Victor-Montvianeix (Puy-de-Dôme), le Parc a sollicité la DREAL<sup>(1)</sup> pour que soit étudiée la possibilité de classer, au titre de la loi Paysage ou en tant que Réserve naturelle, la vallée de la Credogne. Cette vallée forestière remarquable a été protégée jusqu'en 2014 en tant qu'Espace Boisé Classé.

### Site de Noalhat

Après avoir expertisé, à la demande de la commune de Noalhat (Puy-de-Dôme), un site aux abords de la Dore et partiellement inclus dans le site Natura 2000 des Zones alluviales de la confluence Dore-Allier, le Parc a rédigé une note d'enjeux en vue de la mise en place de mesures de protection et de valorisation.

### Frugières-le-Pin

En cette dernière année de mise en œuvre du plan de gestion du site de la Garde à Frugières-le-Pin (Haute-Loire), le Parc a réalisé un suivi du pâturage.

## Construire une stratégie exemplaire pour la nature quotidienne

### Manifestations de pleine nature non motorisées

Le Parc a étudié le parcours de 13 manifestations de pleine nature non motorisées sur lesquelles il a émis des avis. Il propose à leurs organisateurs des bombes de craie biodégradable, des gobelets réutilisables et des supports de présentation du territoire.

### Manifestations de pleine nature motorisées

A la demande des DDT<sup>(2)</sup>, le Parc a réalisé 15 études de parcours de manifestations motorisées en milieu naturel et émis 1 avis.

### Signalétique de la réglementation de la circulation des véhicules à moteur sur les Hautes-Chaumes des monts du Forez

Depuis 1996, la circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels des Hautes-Chaumes centrales des monts du Forez est réglementée. Le bon état de la signalétique conditionne l'efficacité de cette réglementation dans cette zone qui est le réservoir d'une biodiversité exceptionnelle. Aussi le Parc finance l'achat, le suivi, la maintenance et le remplacement des panneaux correspondant à cette réglementation. En 2019, il a réalisé avec l'association d'insertion Détours le renouvellement de 37 panneaux absents et les disques de 18 panneaux qui étaient dégradés ou illisibles. Ce sont maintenant 110 panneaux qui sont en place pour préserver les Hautes Chaumes.

Les informations sur cette zone de réglementation sont disponibles sur le site internet du Parc : <http://pnrlf.fr/reglementation-circulation>

### Équipements de gestion des espaces naturels et de la fréquentation

La pratique de la randonnée et des activités de pleine nature étant en pleine expansion en Livradois-Forez, il est essentiel de pouvoir évaluer la fréquentation des sites protégés et des sentiers afin d'adapter les équipements. L'analyse des données recueillies permet de comprendre précisément l'usage de chaque site, de mesurer l'impact des visiteurs sur la faune et la flore et d'organiser la préservation des sites les plus fragiles et/ou les plus emblématiques. En 2019, le Parc a investi dans l'équipement de plusieurs sites naturels de Haute-Loire : matériel mobile de pâturage (clôture mobile, poste électrique et panneaux solaires), matériel d'observation et de suivi des sites, de la faune et de la flore (tablette GPS, longue-vue, jumelles, appareils photo, piège vidéo, détecteur et enregistreur de son pour la faune, logiciel d'identification des cris de chauve-souris), malle pédagogique sur le thème de l'eau (avec aquascope, épuisettes, boîtes-loupes et bacs d'observation, bâches d'exposition sur différents thèmes, loupe binoculaire et caméra).



(1) Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

(2) Direction départementale des territoires

# Construire les paysages de demain

## Faire face au banal et cultiver l'ouverture

### Les Ateliers du paysage

- Les Ateliers du paysage organisés par le Parc permettent aux communes de sensibiliser les habitants et les usagers au patrimoine local bâti et/ou paysager en les mobilisant pour la conception et la réalisation d'un projet d'aménagement d'un espace public ou d'un site paysager. Deux de ces ateliers participatifs ont été préparés en 2019.
- La commune de Chavaniac-Lafayette (Haute-Loire) et le Parc ont lancé un projet de transformation d'un boisement de 6000 m<sup>2</sup> proche du bourg en jardin public et de métamorphose d'un ancien court de tennis. Cet Atelier du paysage sera encadré par des paysagistes et réalisé dans une démarche écologique et frugale grâce à la réutilisation de matériaux présents sur place (le bois et la pierre notamment). Le premier chantier est prévu en juin 2020.
- Afin d'initier une démarche de redynamisation de son centre-bourg, la commune de

Champaniac-le-Vieux (Haute-Loire) a préparé une résidence d'architectes et de paysagistes de 6 semaines. Des tests d'usages dans l'espace public et la fabrication de petit mobilier sont au programme de l'Atelier du paysage qui sera organisé courant 2020.

### Plan paysage pour la RD 906

Deux des 19 actions du Plan de paysage Vallée de la Dore et D906 ont été poursuivies en 2019. La première concerne les ouvertures paysagères à réaliser le long de la Dore et de la voie de chemin de fer : dans le prolongement du travail réalisé en 2018, une analyse a permis de déterminer plus précisément quels secteurs nécessitent une intervention qui préserve les dynamiques écologiques. La deuxième action concerne le projet La Dore à vélo : un bureau d'études a été chargé de créer des itinéraires cyclables et des animations sur l'usage du vélo dans la Vallée.



Le centre-bourg de Champaniac-le-Vieux © Lise SIMON



Pont ferroviaire à révéler le long de la D906 au niveau du lieu-dit La Valette © Mathilde SIVRÉ



Le futur jardin des Instituteurs à Chavaniac-Lafayette © Mathilde SIVRÉ



Ouvrage ferroviaire à révéler le long de la D906 au niveau du lieu-dit Peschadoires © Mathilde SIVRÉ



# 2

Un territoire de ressources  
au bénéfice des habitants

# Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques par une gestion exemplaire

## Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau

### SAGE Dore

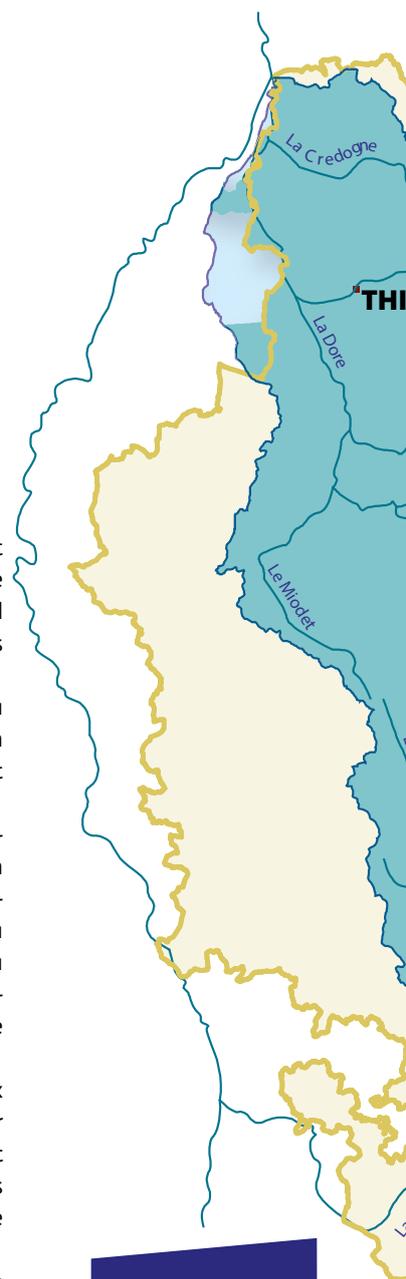
- Pour que les EPCI<sup>(1)</sup> puissent lui transférer leur compétence GEMAPI<sup>(2)</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Parc a, fin 2018, intégré dans ses statuts la "Gestion du grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore". Dans la foulée, il a créé, au sein de son comité syndical, une instance de décision spécifique – la formation Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore – qui est exclusivement composée de délégués des EPCI ayant transféré leur compétence et dispose d'un budget annexe.
- En 2019, les modalités de ce transfert de compétences ont été précisées, en lien avec la mise en œuvre du SAGE de la Dore et l'élaboration du Contrat territorial Dore.
- Quatre communautés de communes - Ambert Livradois Forez, Thiers Dore et Montagne, Billom Communauté et Entre Dore et Allier - qui sont concernées par près de 95% du bassin versant de la Dore, ont transféré au Parc leurs « compétences hors GEMAPI sur le bassin versant de la Dore », à savoir la gestion du grand cycle de l'eau et notamment l'animation du Contrat territorial Dore.
- En tant que maître d'ouvrage de la mise en œuvre du SAGE Dore et en lien avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Parc a poursuivi, en 2019, une réflexion pour l'élaboration d'un schéma d'organisation cohérent et pertinent de l'exercice des compétences relatives aux milieux aquatiques et à la prévention des inondations entrant dans le cadre de la GEMAPI sur le bassin versant de la Dore. Dans un souci de cohérence hydrographique et de solidarité amont-aval, il a poursuivi la démarche engagée avec les neuf EPCI concernés et confié une nouvelle mission d'expertise financière et juridique à un bureau d'études spécialisé. Celui-ci a apporté aux organes délibérants des EPCI et du Parc les éléments financiers, opérationnels et juridiques nécessaires pour l'instauration de la taxe GEMAPI et pour le transfert de la compétence. Ont ainsi été identifiés et précisés les champs d'intervention techniques relevant de cette com-

pétence et pouvant faire l'objet d'un transfert et les éventuels points de blocage juridique au regard des actions du Contrat territorial Dore. Puis les statuts du Parc ont été réécrits pour y intégrer ces nouvelles compétences.

- Le Parc a créé, en son sein, un pôle dédié à la gestion du Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore, dont l'encadrement est assuré par l'animatrice du SAGE Dore.
- En 2019, le bureau de la CLE<sup>(3)</sup> du SAGE a souhaité poursuivre le travail de communication par la réalisation d'un tableau de bord interactif qui permet aux habitants et aux acteurs du territoire de connaître l'état des masses d'eau du bassin versant de la Dore et de suivre la réalisation des actions du Plan d'aménagement et de gestion durable grâce aux indicateurs du SAGE.
- Le site internet du Parc et les réseaux sociaux sont mis à disposition de la CLE pour diffuser les études, les films ou tout autre document permettant d'informer et de sensibiliser les acteurs et les habitants du bassin versant de la Dore. <http://pnrlf.fr/sage-dore>
- À l'initiative de la cellule d'animation du SAGE Dore, les 9 SAGE du bassin Allier Loire Amont ont défini ensemble une communication commune. Celle-ci a commencé par la création d'une carte interactive qui permet à chaque EPCI des différents bassins versants de savoir quel SAGE concerne son territoire. Cet outil interactif a été réalisé par le service informatique du Parc dans le cadre d'une mission de développement des outils numériques <http://www.sages-allierloireamont.fr/>.

### Contrat territorial Dore

- Le Contrat territorial du bassin versant de la Dore 2020-2025, élaboré par le Parc au titre de sa compétence Gestion du grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore, a été validé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne en octobre 2019. Ce programme d'actions, qui fait suite aux contrats territoriaux Dore amont, Dore moyenne et Dore aval, répond

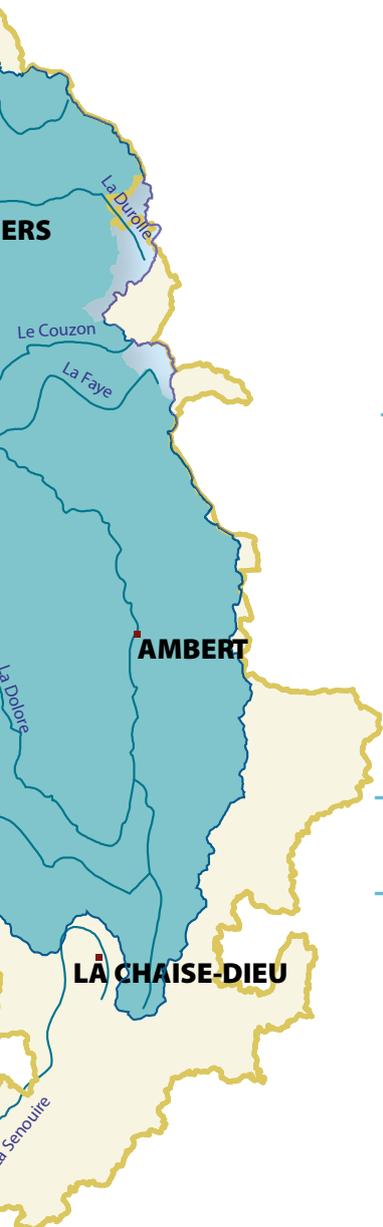


(1) Établissement public de coopération intercommunale

(2) Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

(3) Commission locale de l'eau

## Bassin versant de la Dore



en grande partie aux obligations liées à la compétence GEMAPI du Parc et est cohérent avec le Projet d'aménagement et de gestion durable du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de la Dore. Parallèlement, le Parc a engagé l'élaboration d'un Contrat Vert et Bleu 2020-2025 pour ce même bassin. L'articulation et la cohérence des deux dispositifs permettra de mobiliser des financements de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes auxquels s'ajouteront ceux du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, du FEDER<sup>(1)</sup> régional et du FEDER Massif central.

- Ce Contrat territorial du bassin versant de la Dore traduit l'accord entre 19 signataires : 17 maîtres d'ouvrages (le Parc, deux communautés d'agglomération, cinq communautés de communes, une commune, l'ONF, la Chambre départementale d'agriculture du Puy-de-Dôme, le CEN Auvergne, la FDPMA<sup>(2)</sup> du Puy-de-Dôme, Bio63, la FRCI-VAM<sup>(3)</sup> Auvergne, l'EDE<sup>(4)</sup> du Puy-de-Dôme et l'AER<sup>(5)</sup> Puy-de-Dôme), l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.
- L'animation de ce Contrat a été confiée à la cellule technique du Parc dédiée au grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore.
- La mise en place d'un comité de pilotage – regroupant les représentants de 50 structures – et l'organisation d'ateliers thématiques ont permis d'associer les acteurs de la gestion du milieu aquatique à l'élaboration de ce Contrat territorial durant l'année 2019.

La cellule d'animation de ce projet a également réalisé des visites de terrain et des présentations aux élus du territoire concerné.

- Les enjeux auxquels doit répondre le programme d'actions du Contrat territorial du bassin versant de la Dore sont nombreux. Ils s'articulent autour de trois axes principaux :
  - la reconquête de la dynamique naturelle des cours d'eau et de leurs milieux associés qui remplissent un ensemble de fonctionnalités. Il s'agit de restaurer la morphologie des cours d'eau, des milieux alluviaux, des continuités écologiques, des zones humides et de la biodiversité des milieux aquatiques sur des sites dégradés et prioritaires du bassin versant ;
  - le maintien ou l'amélioration de la qualité de l'eau qui est impactée par les usages domestiques, agricoles et industriels, et par l'aggravation des déficits en période d'étiage ;
  - la gestion quantitative de la ressource en eau et l'anticipation des conséquences du dérèglement climatique.
- Deux axes complémentaires permettent la mise en œuvre de ce programme et le suivi des pratiques des usagers :
  - la communication et l'évaluation de la stratégie territoriale ;
  - la pérennisation de la bonne gestion de l'eau et des milieux aquatiques.
- La majorité des actions permettant d'atteindre ces objectifs a été hiérarchisée par masse d'eau et une évaluation des gains attendus sur la qualité écologique du milieu



Pont ancien sur la Dore  
© Parc Livradois-Forez

(1) Fonds européen de développement régional

(2) Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique

(3) Fédération régionale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural en Auvergne

(4) Etablissement départemental de l'élevage du Puy-de-Dôme

(5) Agence Environnement et Territoire Puy-de-Dôme

aquatique a été réalisée. Priorité est donnée aux masses d'eau qui n'atteignent pas encore le bon état : pour celles-ci, une programmation sera mise en place au cours des trois premières années du contrat pour atteindre le bon état ou anticiper toute dégradation.

- L'ensemble des documents du Contrat territorial du bassin versant de la Dore est disponible à l'adresse Internet suivante : <http://pnrlf.fr/ctdore>
- Un arrêté préfectoral de Déclaration d'intérêt général étant indispensable pour la mise en œuvre d'un tel contrat, un dossier de reconnaissance d'intérêt général des travaux a

également été rédigé et soumis à enquête publique. Compte tenu du peu de temps imparti pour réaliser cette procédure, ce premier dossier ne concerne que les actions dont le projet était suffisamment avancé. A savoir, la maîtrise du piétinement des berges, la restauration de la ripisylve, la limitation de l'impact des résineux sur les cours d'eau et l'entretien régulier des secteurs à enjeux. Les travaux plus complexes ou nécessitant des études de conception spécifiques feront l'objet d'autres déclarations d'intérêt général au fur et à mesure de l'avancement des projets durant la mise en œuvre du contrat territorial.

## Promouvoir et développer une gestion durable de la forêt

### Accroître la qualité des boisements par des pratiques sylvicoles durables

#### Sylv'Acctes, projet sylvicole territorial

- Le Parc a poursuivi le déploiement de Sylv'ACCTES, dispositif d'aide à la sylviculture. Lancé fin 2018, celui-ci permet de soutenir des pratiques de gestion sylvicole vertueuses en apportant aux propriétaires forestiers des subventions pour certains travaux forestiers. Fin 2019, 15 dossiers de demande de subventions (pour des travaux sur 106 hectares au total) avaient été déposés.
- Une réunion d'information sur Sylv'ACCTES, organisée en partenariat avec la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, a réuni près de 250 participants à La Chaise-Dieu (Haute-Loire).
- Afin de former les propriétaires et gestionnaires forestiers à la mise en œuvre d'une sylviculture plus respectueuse de l'écosystème et des paysages, le Parc a organisé deux sessions sur le terrain. La première - au cours de laquelle sont intervenus des techniciens de l'association Pro Silva France et de l'ONF - a réuni 12 gestionnaires forestiers professionnels durant 3 jours pour une formation approfondie à une sylviculture irrégulière,

continue et proche de la nature prenant en compte les dynamiques naturelles et la biodiversité. Intitulée « L'écosystème forestier au service du sylviculteur », la seconde formation (de deux jours) s'est déroulée dans le Nord-Forez, avec 14 propriétaires forestiers et gestionnaires professionnels qui ont pu progresser dans la prise en compte de la biodiversité vue comme un réel atout plutôt que comme une contrainte.

- Des agents de l'antenne Auvergne de CFBL<sup>(1)</sup> ont, à la demande de celle-ci, participé à une demi-journée d'échanges techniques sur la prise en compte de la biodiversité dans la sylviculture. Ce partenariat entre la CFBL et le Parc est amené à se développer dans les prochaines années.
- Le numéro du Journal du Parc consacré à la forêt et à la filière bois a contribué à sensibiliser les habitants du Livradois-Forez à des pratiques de gestion forestière plus respectueuses des enjeux environnementaux et paysagers.



(1) Coopérative forestière Bourgogne Limousin

# Rendre l'exploitation forestière plus productive, dans le respect des paysages et des enjeux environnementaux

## Mode opératoire pour l'exploitation des bois

- Initié en 2015 par la Communauté de communes Ambert Livradois Forez - avec l'appui du Parc, de l'association des communes forestières du Puy-de-Dôme et de l'interprofession Fibois Auvergne Rhône Alpes - le mode opératoire pour l'exploitation des bois facilite le dialogue entre les élus des communes et les forestiers, notamment pour réduire les conflits liés à l'utilisation des voiries publiques. Il s'est progressivement déployé sur la quasi-totalité du Livradois-Forez. Dans le bassin d'Ambert, les retours sur son application sont très positifs : les communes sont mieux informées des chantiers et les professionnels apprécient d'avoir un interlocuteur élu à l'écoute de leurs besoins. Les conflits ont donc significativement diminué. Il est en cours de développement en Haute-Loire et dans le bassin de Thiers, avec des résultats encore partiels.
- Ce mode opératoire fait école au-delà du Livradois-Forez : une démarche similaire est en cours de déploiement dans les départements de la Loire et de l'Ardèche.

## Promotion des métiers de la forêt et du bois

- Une trentaine de collégiens d'Olliergues (Puy-de-Dôme) et de Saint-Anthème (Puy-de-Dôme) a participé à la journée de découverte des métiers de la forêt et du bois organisée par le Parc. Ils ont rencontré un gestionnaire forestier et un bucheron sur un chantier en forêt (commune de Medeyrolles, Puy-de-Dôme) puis se sont rendus au CFA <sup>(1)</sup> d'Ambert (Puy-de-Dôme) pour découvrir les sections Scierie et Construction bois. Plusieurs d'entre eux se sont dits intéressés par la formation aux métiers de la scierie proposée par ce CFA.
- La seconde édition de *Vis ma vie de bûcheron* a eu lieu. A deux reprises, adultes et enfants ont pu, dans le cadre de visites accompagnées (gratuites) dans des forêts de Thiers (Puy-de-Dôme) et de Cunlhat (Puy-de-Dôme), rencontrer des professionnels de la gestion et de l'exploitation forestière et échanger avec eux sur leur métier.

(1) Centre de formation des apprentis



Promotion des métiers du bois et de la forêt  
© Vianney TAINC

# Encourager des pratiques agricoles saines favorables à une gestion durable des ressources

## Accroître l'autonomie des exploitations et diffuser des pratiques durables

### Autonomie des exploitations et pratiques durables

#### Accompagnement pour une meilleure valorisation des estives

- Le Parc a poursuivi ses actions pour la reconquête, grâce à des Mesures agri-environnementales et climatiques (MAEC), de 50 ha d'estives sur les sectionnaux de Baracuchet (Saint-Anthème, Puy-de-Dôme). Avec le soutien des représentants de la commune et de la section, il est intervenu auprès des éleveurs pour le suivi des engagements MAEC et de la mise en œuvre des travaux prévus et pour organiser l'estive de 2020.
- La réflexion sur la création d'un groupement pastoral se poursuit. Cette structure permettrait une gestion collective de l'estive.
- A la demande de l'IPAMAC, le Parc participe à une démarche nationale qui vise à faire inscrire les pratiques de transhumance au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Une telle inscription prévoit la promotion d'un patrimoine mais elle est avant tout un levier pour la sauvegarde de celui-ci. Après un premier inventaire des pratiques dans les différents massifs français, un groupe de travail chargé d'élaborer un plan de sauvegarde de la transhumance sera constitué.

#### Transformation

- Aux côtés du syndicat de l'AOP Fourme de Montbrison et de l'INRA, le Parc accompagne une trentaine d'éleveurs et de transformateurs (laiteries et artisans) qui se sont regroupés dans un Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) appelé « Transformation », et ont lancé une réflexion sur le cahier des charges de l'AOP. Pour mieux répondre aux attentes des consommateurs, ils souhaitent orienter la production du lait vers une approche agro-écologique mêlant valorisation patrimoniale, économique et environnementale du territoire et de la Fourme de Montbrison.

#### Sauvegarde de la race bovine Ferrandaise

- L'association de sauvegarde de la race bovine Ferrandaise a poursuivi la mise en œuvre de son programme de développement 2018-2020 pour lequel elle est accompagnée par les parcs naturels régionaux des Volcans d'Auvergne et Livradois-Forez. Elle a poursuivi son travail sur le patrimoine génétique de la race, a lancé une étude sur la valorisation des produits ferrandais, a mené des réflexions sur son animation et a mis à jour ses supports de communication. Dans le cadre de la convention de partenariat qui le lie à cette association, le Parc est notamment intervenu dans l'appui à la recherche et à la mise en place de financements du programme LEADER.



Fourme de Montbrison



Vache ferrandaise  
© Claudy COMBE



# Développer des filières courtes et mettre en valeur les produits locaux



## Filière viande

- Aux côtés de la mairie d'Ambert et de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez, le Parc a poursuivi son engagement auprès de l'abattoir d'Ambert. Malgré la mise en redressement judiciaire de celui-ci et les difficultés rencontrées au cours de l'année, ce partenariat a permis la reprise en régie directe par la mairie d'Ambert et de mener une réflexion sur son statut juridique : une Société d'économie mixte (SEM) pourrait être créée en 2021. Le Parc a également lancé, avec la Chambre des métiers du Puy-de-Dôme et la Fédération des bouchers du Puy-de-Dôme, une réflexion sur les débouchés de cet abattoir.

## Préservation et valorisation de la myrtille sauvage

- La myrtille sauvage (*Vaccinium myrtillus*) est une espèce emblématique et identitaire du Livradois-Forez. Mais l'exploitation de cette ressource est menacée par le changement climatique, par la concurrence des pays européens, par l'évolution des pratiques de pâturage, par la plantation de résineux, par

l'abandon des pratiques de cueillette...

- Le Parc a rejoint un groupe de réflexion créé par le Parc naturel régional Millevaches en Limousin et l'ADDEAR<sup>(1)</sup> de la Loire.
- Avec un collectif d'éleveurs, de cueilleurs et de transformateurs et en partenariat avec l'IPAMAC et les parcs naturels régionaux des Monts d'Ardèche, du Pilat et de Millevaches en Limousin, le Parc a construit un projet de préservation et de valorisation de la myrtille sauvage qui verra le jour en 2020.

## Plantes à parfums aromatiques et médicinales

- Des cueilleurs, producteurs et transformateurs de plantes à parfums, aromatiques et médicinales du secteur des monts du Forez et de la Loire, qui fabriquent des tisanes, des huiles essentielles ou des aromates, ont constitué un collectif qui organise notamment Festisane. Souhaitant produire et vendre en commun, ils ont sollicité le Parc qui les accompagne notamment sur les volets promotion des produits et biodiversité.

Myrtilles  
© Jean-Luc MAVEL

# Maintenir un tissu agricole dense par l'installation de nouveaux actifs

## Accompagnement de porteurs de projet

En 2019, le Parc a reçu 38 porteurs de projet d'installation agricole. Parmi eux, autant d'hommes que de femmes et quelques couples. La plupart prévoient la transformation et la vente directe de leurs produits. Le maraichage bio et les volailles élevées en plein air représentent la majorité des productions envisagées. Viennent ensuite les petits fruits et les plantes à parfums, aromatiques et médicinales, les ovins et caprins, l'apiculture

et l'agritourisme. Le Parc est généralement le premier contact de ces porteurs de projet et il est perçu, notamment par des candidats extérieurs à la région, comme une porte d'entrée du dispositif d'aide à l'installation. Il apporte à ses interlocuteurs sa connaissance du territoire (vie locale, services, activités culturelles...), des acteurs du développement agricole (personnes ressources), des subventions mobilisables et du fonctionnement des filières (acteurs, débouchés...).

(1) Association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural

# Développer un tourisme durable de nature et de patrimoine fondé sur des rencontres

## Partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image parc naturel

### Maison du tourisme du Livradois-Forez



- En 2019, la Maison du tourisme du Livradois-Forez a déployé son plan marketing adopté en 2018 et mis en œuvre, sur l'ensemble de ses supports de communication, son nouveau code de marque et sa nouvelle charte graphique qui sont également utilisés par les acteurs du tourisme. Ce code de marque comprend : la marque « Livradois-Forez », la signature « Parc naturel régional en Auvergne », une nouvelle identité graphique, visuelle et sémantique pour la destination et une nouvelle façon de parler de celle-ci et de s'approprier collectivement cette marque qui exprime des valeurs communes.
- Cinquante partenaires touristiques ont adopté la charte d'utilisation de la marque Livradois-Forez.



## Développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes

### Randonnées

- Le Parc contribue au développement de la randonnée par son appui à la Maison du tourisme à laquelle il fournit le matériel nécessaire à l'entretien et au balisage des sentiers et au remplacement ou à la réparation des tables de lecture.

### Route des Métiers

- L'association *La Route des métiers*, qui fait la promotion de la richesse des activités humaines en Livradois-Forez à travers le patrimoine architectural, les métiers et les savoir-faire d'hier et d'aujourd'hui, compte 33 adhérents.

- Le Centre historique du monde sapeur-pompier de Thiers (Puy-de-Dôme), l'atelier de vitrail Verre d'Auzelles (Puy-de-Dôme) et un producteur d'huiles essentielles, Terre d'alchimie, installé à Arlanc (Puy-de-Dôme) ont adhéré en 2019. Un animateur du Parc est membre de la commission Qualité et Agrément chargée de qualifier l'offre des nouveaux adhérents.
- Fin 2019, 3 adhérents n'ont pas souhaité se réengager.
- L'association a sollicité un financement Leader pour la conception de la nouvelle maquette de son dépliant et pour réaliser une campagne photos afin d'actualiser les visuels des supports de communication de ses adhérents.





## Sur les pas de Gaspard

L'association *Sur les Pas de Gaspard* fédère des sites de visite, des hébergements et des structures d'éducation à l'environnement dont les propriétaires et animateurs ont en commun la volonté de faire partager leur connaissance des richesses du Livradois-Forez aux enfants et à leurs familles. Pour cela, ils créent des animations vivantes et de qualité (d'une journée ou d'une demi-journée) et proposent des séjours thématiques, des classes de découvertes. Elle comptait 20 adhérents en fin d'année 2018. Dans le cadre d'une convention de partenariat, la Maison du tourisme et le Parc participent à la création et à la commercialisation de ces séjours touristiques.



Accompagner les acteurs du tourisme 2019  
© Parc Livradois-Forez

## Accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables

- Le Parc accompagne les prestataires touristiques qui souhaitent adopter des pratiques de développement durable et qui adhèrent soit à la Charte européenne du tourisme durable soit à la marque Valeurs Parc naturel régional. Les adhérents à ses deux démarches forment un réseau informel de prestataires touristiques engagés avec le Parc pour développer un tourisme plus respectueux de la nature et des hommes. En 2019, 15 prestataires du Livradois-Forez étaient engagés dans la Charte européenne du tourisme durable : dans un contrat de progrès de 3 ans ils s'engagent à adopter des méthodes de gestion respectueuses de l'environnement, à améliorer leur offre, à soutenir la conservation des patrimoines.
- En 2019, 38 prestataires touristiques du Livradois-Forez ayant atteint un haut niveau de qualité en matière de tourisme durable pouvaient se prévaloir de la marque Valeurs Parc naturel régional. Pour le consommateur, cette marque atteste que l'entreprise propose un produit ou un service qui répond aux valeurs des parcs naturel régionaux de France. C'est-à-dire qu'elle s'est engagée pour la préservation et la mise en valeur des paysages, des milieux naturels et de la biodi-

versité, pour la valorisation des ressources du territoire et pour un développement maîtrisé par l'homme et pour l'homme. En reconnaissant ces engagements, la marque Valeurs Parc naturel régional apporte une véritable valeur ajoutée à l'image du prestataire touristique.

Les 53 adhérents en 2019 de ce réseau travaillent en intelligence collective au service de leur territoire en permettant de faire découvrir ses trésors cachés, hors des sentiers battus et dans le respect de leur environnement.

- Deux rencontres ont été organisées par le Parc à l'intention des prestataires touristiques engagés dans le tourisme durable. La première, qui avait pour thème le tourisme expérientiel, a été l'occasion de découvrir l'histoire des moulins à farine, huile et papier auvergnats (8 personnes y ont participé). La seconde proposait une balade naturaliste en trottinette électrique autour du Lac d'Aubusson d'Auvergne (Puy-de-Dôme) : une demi-journée à la découverte des espèces emblématiques de la faune et de la flore du Livradois-Forez et d'une nouvelle activité (12 participants).



PARC NATUREL RÉGIONAL  
LIVRADOIS-FOREZ

# Valoriser les ressources en énergies renouvelables

## Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables



### Accompagnement de projets photovoltaïques citoyens

- L'association Toi & Toits, regroupant des citoyens du territoire, qui est née début 2018 avec pour objectif de réaliser des toitures photovoltaïques citoyennes et contribuer ainsi au développement des énergies renouvelables localement, s'est transformée en Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) en 2019. La mobilisation citoyenne a permis de constituer le capital de départ de cette SAS SCIC. En fin d'année, elle comptait près de 70 sociétaires dont 7 collectivités : les communautés de communes Ambert Livradois Forez et Thiers Dore et Montagne, les communes de Cunlhat, Marsac-en-Livradois, Palladuc et Saint-Rémy-sur-Durolle et le syndicat mixte du Parc. Ses membres actifs ont formé trois groupes de travail.
- Le Parc a confié l'accompagnement de ces groupes (notamment pour les questions techniques, juridiques, financières...) à un prestataire spécialisé dans les projets d'énergies renouvelables citoyens collectifs.
- Sur la vingtaine de grandes toitures repérées par ses membres, le groupe de travail technique en a retenu 8 qui constitueront, en 2020, le premier projet de Toi & Toits. En amont de ce repérage, le Parc a organisé une réunion à l'intention des collectivités. Le cadastre solaire mis en ligne par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a permis de connaître en première approche le potentiel des toitures proposées par celles-ci. Une visite sur site a complété ces premières informations.
- Le groupe de travail communication a créé le dépliant de présentation de la SCIC et son site internet et organisé 4 réunions publiques pour faire connaître ce projet.
- Sur le blog du Parc, l'Echo du Parc Livradois-Forez, 4 articles sur Toi & Toits ont été publiés.
- Le groupe de travail juridique a établi un plan de financement et a déposé auprès de la Région une demande de subvention pour l'investissement.
- Les membres de Toi & Toits participent activement aux rencontres régionales et nationales sur les projets d'énergies renouvelables citoyennes.

## Coopérative citoyenne de production d'énergie renouvelable

>> TOI&TOITS



Projet sur le territoire du  
Parc naturel régional Livradois Forez



# 3

Des pratiques plus durables  
pour une autre vie

# Impliquer les entreprises dans plus de performance environnementale et sociale

## Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'installation d'entreprises responsables

### Contrat Territoire d'industrie Thiers Ambert Montbrison

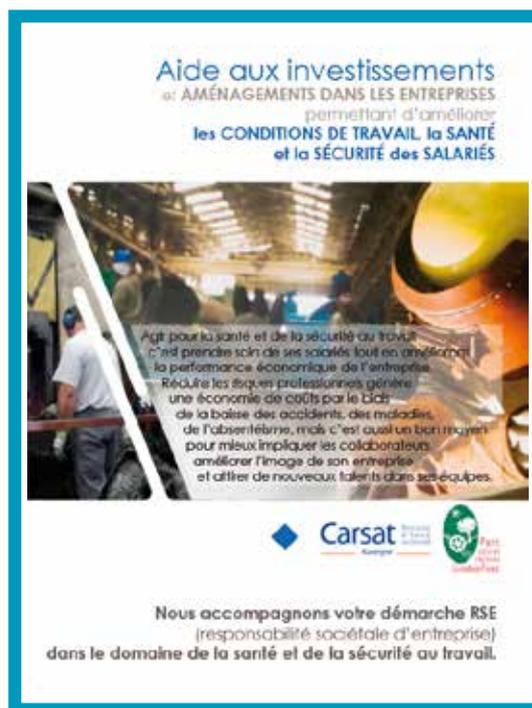
- En 2019, le Parc a assuré la coordination du comité technique chargé de rédiger le projet de contrat Territoire d'Industrie Thiers Ambert Montbrison qui a été validé en fin d'année par la commission permanente du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes. Le dispositif Territoires d'industrie - qui est piloté par l'Etat et la Région - s'inscrit dans une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires. Il vise à mobiliser de manière coordonnée les interventions de l'État, des collectivités, des établissements publics ou des entreprises, en faveur de l'industrie et des territoires industriels.
- A partir d'un diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs concernés, 8 objectifs prioritaires ont été retenus :
  - développer la connaissance de l'industrie locale, des emplois, des filières et des chaînes de valeurs ;
  - fédérer les initiatives en faveur de l'industrie au sein d'un réseau territorial de l'industrie ;
  - faciliter les recrutements des entreprises industrielles ;
  - renforcer l'attractivité du territoire et des métiers de l'industrie ;
  - accompagner le développement de l'industrie par la formation ;
  - faciliter l'intégration des apprentis et des jeunes travailleurs ;
  - engager les entreprises dans la transition « industrie du futur » ;
  - mettre des infrastructures de grande qualité à la disposition des industriels.

Puis 38 fiches actions ont été rédigées que 20 structures se sont engagées à conduire. Il s'agit notamment de syndicats professionnels (Fibois, UIMM, Fédération Française de la Coutellerie), de Chambres consulaires (CCI et CMA), d'associations d'entreprises comme Travailler et Vivre en Livradois-Forez, et de collectivités territoriales.

### Favoriser la responsabilité sociale des entreprises

Les démarches de RSE<sup>(1)</sup> pour la prévention des risques professionnels de 10 entreprises du Livradois-Forez, appartenant principalement au secteur du bâtiment, ont été accompagnées par le Parc et la Carsat<sup>(2)</sup> Auvergne. La mise en commun des moyens de ces deux partenaires permet, depuis la fin de l'an-

née 2017, de mobiliser une enveloppe conséquente pour soutenir financièrement les actions concrètes des entreprises pour la santé et la sécurité de leurs salariés. Grâce à un diagnostic gratuit des risques professionnels réalisé par la Carsat, l'entreprise peut hiérarchiser les priorités et définir un programme d'actions. Jusqu'à 50% des investissements liés à la mise en œuvre de ces actions peuvent être financés par la Carsat Auvergne et le programme Leader du Parc si l'entreprise s'engage à mener une politique globale de prévention des risques d'accident de travail et des maladies professionnelles et d'amélioration des conditions de travail.



### Projet Territoire Zéro Chômeur

- Depuis 2017, le Parc participe au Comité local pour l'emploi qui coordonne et organise les activités de l'entreprise Actypôles et détermine les modalités d'accompagnement de ses salariés. Cette entreprise à but d'emplois a été créée dans le cadre de l'expérimentation nationale Territoire zéro chômeur lancée dans 10 territoires début 2017, pour une durée de 5 ans. Depuis, elle a embauché en contrats à durée indéterminée 81 chômeurs de longue durée vivant dans deux quartiers prioritaires de Thiers.



(1) Responsabilité sociale des entreprises

(2) Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail



- Inserfac-Ebe est une nouvelle entreprise à but d'emplois créée en 2019, toujours à Thiers. Elle a notamment pour activités le recyclage, le lavage écologique des automobiles, des services auprès de bibliothèques du territoire...
- En 2019, le Parc a notamment contribué à étoffer l'équipe projet du Comité local pour l'emploi afin de préparer une nouvelle candidature qui permettrait d'élargir l'expérimentation à toute la commune de Thiers et à une autre commune du bassin thiernois.

### Accueil d'actifs

- Sur les 59 porteurs de projet rencontrés par le Parc en 2019, 20 étaient, en fin d'année, installés en Livradois-Forez ou en cours d'installation.
- Lorsqu'il accompagne un porteur de projet, le chargé de mission création d'entreprises réalise avec lui un état des lieux de son projet et une identification des étapes à venir, lui fournit des éléments méthodologiques et l'oriente vers les personnes à rencontrer.
- En fin d'année, un projet a bénéficié d'une nouvelle forme d'accompagnement qui consiste à réunir, pour certains projets stratégiques, un comité de financement.
- Des porteurs de projet ont pu s'informer sur le micro-crédit à l'occasion de La Semaine de l'ADIE<sup>(1)</sup> organisée en plusieurs points du Livradois-Forez.
- Le Printemps de la création, organisé par Pôle emploi et le Parc à la Maison du Parc, a permis à 30 demandeurs d'emploi porteurs de projet d'échanger avec l'ensemble des partenaires de la création d'entreprise à l'occasion de tables rondes et de rendez-vous individuels.
- Afin de présenter l'appel à projets Auverboost lancé par l'Espace info-jeunes de Clermont-Ferrand pour sélectionner et financer des projets de jeunes entrepreneurs, celui-ci et le Parc ont organisé deux apéritifs (after-tour), l'un à Courpière (Puy-de-Dôme) et l'autre à Domaize (Puy-de-Dôme). Une dizaine de personnes a participé à chacune de ces rencontres.
- Pour faciliter l'intégration des porteurs de projet qui arrivent en Livradois-Forez, le Parc les invite à un Up'héros annuel. En 2019, ce moment convivial autour de la création d'entreprise a réuni, à Ambert, une quinzaine d'entrepreneurs et des élus de cette commune. Sept vidéos présentant des porteurs de projet ont été réalisées au cours de cet Up'héros. Elles ont été diffusées sur les réseaux sociaux du Parc et des partenaires de la création d'entreprise en Livradois-Forez.
- A l'occasion des cérémonies d'accueil organisées dans les mairies en partenariat avec le Parc, les nouveaux habitants et entrepreneurs reçoivent la Gazette de Thiers et d'Ambert, une lettre du Président du Parc et des documents de présentation du Livradois-Forez.

- La garantie d'emprunt d'entrepreneuriat mise en place par France Active, le fonds de dotation de la Banque populaire pour les créateurs d'activités du Puy-de-Dôme, les dispositifs de financement et de mobilité de l'Adie et le financement de l'agriculture ont été les principaux thèmes abordés lors des réunions internes du réseau Entreprendre en Livradois-Forez.
- Le partenariat engagé avec Cocoshacker a permis au Parc et à la Communauté de communes Ambert Livradois Forez de proposer à des porteurs de projets de participer à une journée d'accompagnement baptisée Shaker de territoire et animée par cet incubateur d'entrepreneurs sociaux. 7 futurs entrepreneurs ont ainsi pu faire avancer leur projet et découvrir l'espace de coworking de Viverols (Puy-de-Dôme). Quatre vidéos de portraits d'entrepreneurs ont été tournées à cette occasion. Cocoshacker et le Parc ont également organisé un Aper'accueil à Ambert (Puy-de-Dôme) et une soirée à la gare de l'Utopie (Vertolay, Puy-de-Dôme).
- Le Parc a participé à deux comités de financement de France Active et est intervenu dans une formation sur l'entrepreneuriat engagé.
- Le Parc et l'incubateur d'innovation sociale Alter-incub, qui accompagne 4 à 5 projets collectifs en Livradois-Forez, ont construit un partenariat qui sera formalisé en 2020. La mise à disposition des salles de réunions de la Maison du Parc facilite l'accès des initiateurs de ces projets à ce service.

### Bouge ton commerce et le réseau des Capteurs d'initiatives

- Dans le cadre d'opérations Bouge ton commerce, le Parc a favorisé la constitution d'un réseau de Capteurs d'initiatives qu'il anime. Ces correspondants locaux du Parc et des EPCI sont des acteurs publics et privés prêts à se mobiliser pour la vitalité commerciale d'un centre-bourg et donc à agir pour la transmission des commerces et la résorption de la vacance commerciale et à accueillir des porteurs de projet.
- A Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme), un comité technique composé d'une quinzaine de Capteurs d'initiatives (association de commerçants, élus, association culturelle, techniciens...) a réalisé un repérage des locaux vacants et des activités à transmettre. Les 10 offres correspondantes ont été rédigées et diffusées. A l'occasion de l'évènement Bouge ton commerce organisé au printemps, un questionnaire et des panneaux participatifs ont permis aux habitants de s'exprimer sur leurs habitudes de consommation dans les commerces du centre-ville et sur les activités qu'ils recherchent. 150 questionnaires ont été recueillis et 6 porteurs de projet se sont présentés à la suite de cette opération. Deux émissions de radio

(1) Association pour le droit à l'initiative économique

(RCF et Variance FM) et un sujet du journal de France 3 ont rendu compte de cet événement. Cette opération a également permis à la commune de créer un groupe de travail entre commerçants sédentaires et ambulants pour l'amélioration du marché, de défendre leur candidature « petite ville de demain » et de lancer le projet de rachat-rénovation de l'hôtel de Mairie.

- Un groupe de travail composé de représentants de la commune d'Ambert, de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez, de l'association des commerçants d'Ambert, d'associations locales et du Parc a préparé un événement Bouge ton commerce. En mobilisant ces acteurs sur la problématique de la vacance commerciale cette initiative pose des bases de l'opération de revitalisation territoriale.
- En lien avec l'étude centre-bourg en cours à Chalmazel (Loire), deux réunions ont été organisées à propos de la transmission de deux activités commerciales.
- Un voyage d'étude à Saint-Etienne a permis à 20 Captateurs d'initiatives de découvrir les expériences d'activation de locaux vacants et d'accompagnement de porteurs de projets.



### Locaux vacants et entreprises à transmettre

- Un travail de repérage de locaux vacants a été effectué par le Parc, en partenariat avec les chambres consulaires, les EPCI et les communes, dans les centres-bourgs de Viverols, Saint-Anthème, Augerolles, Châteldon (trois communes du Puy-de-Dôme) et d'Auzon (Haute-Loire). Lors d'un entretien avec leurs propriétaires ou exploitants, des offres sont rédigées pour être diffusées sur le site Internet Entreprendre en Livradois-Forez et être présentées à l'occasion d'événements consacrés à la création et à la reprise d'entreprises.
- Fin 2019, le site Internet du réseau Entreprendre en Livradois-Forez proposait 90 offres de locaux et 30 offres d'entreprises à transmettre.
- Le Parc est membre du collectif « envie d'r » dans lequel sont réunis 11 territoires de la région Auvergne Rhône Alpes, cap'rural, les locaux et Macéo pour promouvoir les offres de locaux et d'activités des territoires ruraux auprès d'acteurs urbains et pour faciliter l'installation des porteurs de projets à la campagne. Une plateforme internet régionale - enviedr.com - a été créée pour diffuser les offres de locaux. Ce réseau a permis au Parc de participer à plusieurs événements : Tatou juste à Saint-Étienne, le Salon des Entrepreneurs de Lyon.

- Afin de permettre à des entrepreneurs clermontois de découvrir des propositions d'activités en milieu rural, le Parc a organisé, dans le cadre de « Envie d'r » et en partenariat avec la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et le Grand Clermont, un Café-campagne qui s'est déroulé à l'Epicentre-factory (espace de coworking) de Clermont-Ferrand. Des chargés de mission des communautés de communes Ambert Livradois Forez, Thiers Dore et Montagne et de l'agglomération du Puy en Velay ont présenté ces territoires et leurs offres. Une douzaine de porteurs de projets étaient présents.

### Communication

- Le Parc a réalisé plusieurs actions de communication au cours de l'année 2019 : diffusion d'un communiqué de presse tous les deux mois ; publication, toutes les deux semaines, d'un post Facebook sur l'entrepreneuriat et la création et d'un post sur le compte LinkedIn Entreprendre en Livradois-Forez <https://www.linkedin.com/company/entreprendre-en-livradois-forez/>
- Le Parc a déposé 7 articles sur le site Internet « je crée dans ma région ». Ce site mis en ligne par la Région Auvergne-Rhône-Alpes à l'intention des créateurs d'entreprises est alimenté par les structures locales.
- Quatre émissions radios (diffusées par RCF, Radio Campus, France Bleu Pays d'Auvergne, Variance FM) et sept articles de presse ont présenté les actions du Parc en faveur de la création d'entreprises.



### Communes dotées de panneaux d'appartenance

(Cf Signalétique page 29)

# Mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie

## Doter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat

### Accompagner l'élaboration de documents d'urbanisme

- Le suivi de l'élaboration du PLUi<sup>(1)</sup> de Billom Communauté, initié en 2015, s'est terminé en 2019. Consulté, en tant que personne publique associée, le Parc a émis un avis favorable sur le document définitif assorti de propositions d'améliorations pour réduire l'urbanisation linéaire et tirer parti du potentiel d'urbanisation de parcelles importantes. L'accompagnement de long terme de cette collectivité a permis une meilleure prise en compte de la biodiversité qui s'est traduite par une réglementation des clôtures, la préservation d'éléments de patrimoine végétal et des abords de cours d'eau, la lutte contre les espèces invasives... Le Parc a également incité les collectivités à protéger deux espaces à valeur patrimoniale qui sont trop méconnus : le Bois de la Mure (communes de Glaine-Montaigut, Bongheat et Egliseneuve-Près-Billom - Puy-de-Dôme) et l'ancien étang de La Live (Glaine-Montaigut). Pour faciliter la mise en œuvre de ce PLUi, le Parc participera, début 2020, à la formation des secrétaires de mairie.
- La Communauté de communes Ambert Livradois Forez a demandé au Parc d'accompagner une révision allégée et une modification du PLUi de la Vallée de l'Ance.
- Le Parc a été sollicité par Loire Forez Agglomération pour l'élaboration du règlement et du zonage d'urbanisme et par Mond'Arverne Communauté (Puy-de-Dôme) durant les phases de diagnostic et d'élaboration du PADD<sup>(2)</sup>. Pour ces deux PLUi, ces interventions n'ont concerné que les quelques communes à la fois membres de ces EPCI et du Syndicat mixte du Parc.
- Le Parc a suivi l'élaboration ou la révision d'une dizaine de documents d'urbanisme communaux, principalement des PLUi<sup>(3)</sup>. Il a notamment accompagné la procédure du PLU de Puy-Guillaume sur lequel il a rendu un avis réservé. Il a participé aux travaux de révision de l'AVAP<sup>(4)</sup> d'Allègre (Haute-Loire).
- Le Parc a participé à la relecture des documents du SCoT<sup>(5)</sup> Livradois-Forez et à la rédaction d'un avis qui propose de nombreuses pistes d'amélioration, notamment pour l'efficacité foncière, la résorption de la vacance de logements, la protection de la ressource en eau, l'efficacité énergétique et de clarification de la Trame verte et bleue.

- (1) Plan local d'urbanisme intercommunal
- (2) Projet d'aménagement et de développement durable
- (3) Plan local d'urbanisme
- (4) Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine
- (5) Schéma de cohérence territoriale

## Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement

### Signalétique

- Suite à un programme de 5 ans finalisé en 2019, 116 communes (7 dans la Loire, 21 en Haute Loire et 88 dans le Puy-de-Dôme) ont été dotées de panneaux signalant leur appartenance au Parc. Implantée en entrée d'agglomération, cette signalétique propre aux parcs naturels régionaux marque l'engagement volontaire des communes dans un projet de territoire fédérateur porté collectivement au sein du Parc.

### Labellisations

- Obtenir une labellisation «Petite cité de caractère» ou «Plus beau village de France» permet à une commune de faire de la sauvegarde de son patrimoine bâti un levier du développement de son territoire, notamment pour la dimension touristique ; par exemple, la signalétique des services, commerces et activités ou la signalisation des éléments patrimoniaux. Depuis 2018, le Parc soutient la démarche des communes qui souhaitent obtenir l'un ou l'autre de ces labels. Ainsi, Châteldon, Allègre et Auzon ont été reconnues

Petites cités de caractère par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Sauxillanges et La Chaise-Dieu sont en cours d'homologation.

### Sentiers patrimoniaux

- Depuis sa création, le Parc accompagne les communes et EPCI qui souhaitent valoriser leur territoire par l'aménagement de sentiers de découverte. Aujourd'hui, ceux-ci sont au nombre de 28. Chacun a pour thème l'une ou l'autre des caractéristiques du Livradois-Forez : la coutellerie, les moulins papetiers, les jasseries, la forêt, le pisé, la faune, la flore... Au fil de ces parcours, des panneaux font le lien entre passé et présent en relatant l'histoire locale et en présentant des activités d'aujourd'hui.
- En 2019, les scénographies, en vue de futurs réaménagements, du sentier des Papetiers (Ambert) et du sentier de Gaspard (Saint-Amant-Roche-Savine, Puy-de-Dôme) ont été complètement reprises.

## Accompagner le montage d'opérations en centres-bourgs



- Dans le cadre de sa politique de soutien à l'élaboration de stratégies de revitalisation de centre-bourg, le Parc accompagne plusieurs communes. Une coordination entre les chargés de mission de son pôle Aménagement et de la mission Attractivité lui permet d'apporter des réponses adaptées à chaque collectivité.
- Après la définition d'une étude stratégique - réalisée dans le cadre du dispositif d'animation et de financement mis en place par la Communauté d'agglomération Loire-Foréz -, la commune de Chalmazel-Jeansagnière (Loire) a désigné une équipe pluridisciplinaire qui, à l'issue de temps de résidence aux quatre saisons, lui proposera un projet de revitalisation adapté aux différents usagers du centre-bourg.
- La commune de Saint-Bonnet-le-Courreau (Loire) a lancé une réflexion participative pour la revitalisation de son centre-bourg. Au cours d'une résidence de travail de cinq jours, les membres du collectif d'architectes retenu pour ce projet ont échangé avec les habitants sur leurs souhaits pour l'avenir de leur bourg.
- A partir d'un travail sur la transmission des commerces, la commune d'Augerolles a envisagé de lancer une réflexion plus large sur l'animation du centre-bourg et sur une stratégie foncière.
- Plusieurs autres communes, tel qu'Allègre (Haute-Loire) et Lezoux (Puy-de-Dôme) ont engagé des travaux qui concourent à la revitalisation de leur centre-bourg.
- Des communes qui ont déjà adopté leur stratégie globale de revitalisation du centre-bourg continuent à être accompagnées par le Parc pour mener des opérations complexes de mise en œuvre des actions d'aménagement. Par exemple : études de requalification de bâtiments dans les bourgs de Saint-Jeandes-Ollières (Puy-de-Dôme) et de Courpière (Puy-de-Dôme) ; étude à l'échelle d'un îlot sur les besoins en commerces et logements et sur la qualité des espaces publics à Sauxillanges (Puy-de-Dôme).



Sauxillanges depuis le Belvédère de Saint-Quentin © Jean-Pierre FOURNIOUX

- A Olliergues (Puy-de-Dôme), l'inauguration de l'îlot Gouttefangeas a été l'occasion de mesurer le chemin parcouru par la commune et ses partenaires, accompagnés par le Parc, au cours des 5 années qui se sont écoulées entre le lancement de l'élaboration d'une stratégie de centre-bourg - projet Olliergues 2030 - et la réalisation de logements sociaux, d'une pharmacie, d'une halle-esplanade et d'un jardin au bord de la Dore.
- L'édition 2018-2019 de Valeurs d'Exemples® - palmarès régional d'architecture et d'aménagement organisé par les CAUE<sup>(1)</sup> d'Auvergne-Rhône-Alpes - a distingué l'étude de revitalisation du bourg de Sauxillanges, menée entre 2016 et 2017 et intitulée La mécanique du bourg. L'équipe d'architectes qui l'a réalisée avait mis en place un laboratoire d'urbanisme participatif ouvert aux habitants, usagers, associations... Le Parc a accompagné la commune dans les phases amont et aval de cette étude.
- Le Parc a guidé la commune d'Ambert et la Communauté de communes Ambert Livradois Forez dans l'élaboration d'une opération de revitalisation de territoire (ORT). Ce travail a conduit à la rédaction d'une stratégie dans les domaines de l'habitat, du commerce, de l'attractivité, de la mobilité et du patrimoine. Cette stratégie est traduite dans une convention ORT signée début 2020 notamment avec l'Etat.

(1) Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

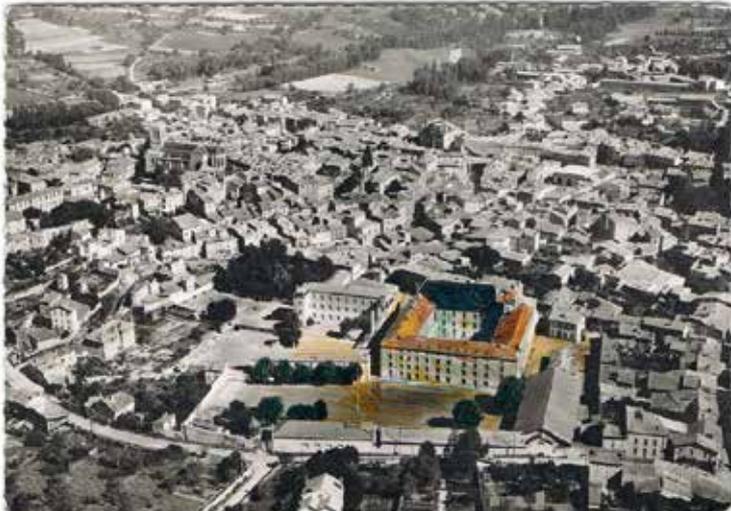
## Développer l'ingénierie territoriale en créant un atelier d'urbanisme rural

### Atelier d'urbanisme en Livradois-Foréz

- En 2019, l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Foréz a accompagné une centaine de projets d'échelle et de nature variées dont 22 nouveaux projets répartis dans 18 collectivités différentes. Depuis sa création, en 2013, il a été aux côtés des élus de 123 communes et EPCI (soit 73% des communes membres du Parc et 88% de la population de son territoire) qui ont mené plus de 320 projets. Ce soutien peut aller du simple conseil à l'animation de l'ensemble du projet, selon les besoins et les demandes des maîtres d'ouvrages.
- La montée en puissance des projets de revitalisation des centres-bourgs fait croître les activités de

l'équipe de l'Atelier d'urbanisme pour l'accompagnement en urbanisme opérationnel (voir ci-dessus). Ses interventions vont de l'appui pour la définition d'une stratégie à la réalisation des opérations qui en sont issues. En 2019, deux communes du Puy-de-Dôme, Arlanc et Puy-Guillaume, souhaitant faire le point sur les besoins de revitalisation de leur centre-bourg ont fait appel à l'Atelier d'urbanisme qui a rédigé une note d'enjeux qui permettra aux élus de décider, en 2020, d'engager ou non une démarche de revitalisation.

- Depuis 2014, la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et la commune de Thiers (Puy-de-Dôme) ont engagé une démarche ambitieuse de transformation de la ville basse de Thiers pour construire, à l'horizon 2030, une ville adaptable et réversible, une ville attractive et productive, une ville durable. Le Parc accompagne ces deux collectivités : rédaction des documents du marché de maîtrise d'œuvre urbaine, aide au recrutement de l'équipe de prestataires, organisation d'ateliers permettant la concertation entre cette équipe et des acteurs publics et privés (chefs d'entreprise, promoteurs, commerçants, salariés, consommateurs, riverains, jeunes). Deux premiers ateliers se sont tenus en 2019.



Billom © Rural Combo - Emmanuelle Guyard

- La commune de Billom (Puy-de-Dôme) porte une démarche singulière pour la remise en usage de son ancien collège qui fut le premier collège jésuite de France et est inoccupé depuis une trentaine d'années. Une étude de programmation commanditée par le Grand Clermont destine ce bâtiment patrimonial à devenir un « booster culturel ». Dans un premier temps, la ville a réalisé des travaux urgents et a proposé de tester une nouvelle manière de travailler : commencer par occuper les lieux tels quels (ou presque) pour tester des usages afin d'écrire le projet en même temps que d'en faire le chantier. Cette démarche d'architecture et d'urbanisme a été retenue pour participer à l'expérimentation nationale *La Preuve par 7* portée conjointement par les ministères de la Cohésion des territoires et de la Culture et piloté par l'architecte Patrick Bouchain, Grand prix de l'urbanisme 2019. Cette mission de reprogrammation par l'usage, d'une durée de trois ans, a été confiée à un collectif d'architectes, Rural Combo. En 2019, les Billomais ont redécouvert ce bâtiment à l'occasion d'événements construits avec le Pays d'Art et d'Histoire et les services Culture de la ville et de Billom Communauté. Le Parc participe au comité de suivi de cette mission.
- Le Parc a accompagné la commune de Thiers pour le recrutement d'une équipe d'architecte du patrimoine ; la mieux à même de concilier les enjeux

de rénovation du Centre d'art Le Creux de l'Enfer : améliorer le confort de l'équipe d'animation tout en conservant l'esprit de cette ancienne usine transformée en lieu d'exposition dans les années 90.

- Les communes d'Echandelys (Puy-de-Dôme) et de Trézioux (Puy-de-Dôme) qui souhaitent créer des logements locatifs dans des bâtiments de centre-bourg ont bénéficié de l'appui conjoint du Parc et de l'Aduhme<sup>(1)</sup> qui permettra à ces projets de concilier qualité d'usage et performance énergétique.
- L'Atelier d'urbanisme a accompagné près d'une trentaine de projets d'aménagement d'espaces publics d'échelle et de nature variées. La création d'une passerelle en bois sur la Durolle à Thiers, l'aménagement de la place de l'église du Monestier (Puy-de-Dôme), l'aménagement de la traverse d'Allègre (Haute-Loire) comptent parmi les nouveaux projets.
- Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a sollicité à plusieurs reprises l'Atelier d'urbanisme pour le choix d'essences de végétaux ou la définition de principes d'aménagement dans le cadre de projets de réaménagement de traverses de bourg (notamment à Néronde-sur-Dore, Saint-Jean-D'Heurs, Job, Noalhat...).
- Le Conseil départemental de la Haute-Loire, via son dispositif d'ingénierie départemental, InGé43, a sollicité à deux reprises le Parc pour des projets d'aménagement de traverses (Félines et Sembadel).
- Au total, près de 120 personnes, dont 81 élus, ont participé aux Rencontres de l'Atelier. Ces actions de sensibilisation sont des moments importants d'échanges sur des thèmes divers définis par le Parc et ses partenaires. Ainsi deux réunions ont été organisées, l'une sur les « documents d'urbanisme à faire vivre » et l'autre sur les ruissellements et les coulées de boue. Les participants à un premier voyage d'études ont rencontré les acteurs de trois « villages en transitions » (énergétique, écologique, sociale...) dans le Parc naturel régional Périgord-Limousin. Le second voyage d'études a conduit ses participants à la découverte des « démarches inspirantes » de planification, d'aménagement et de revitalisation des communes de Saint-Claude, Prémaman et Morez, membres du Parc naturel régional du Haut-Jura. Les caractéristiques de ce territoire de montagne sont proches de celles du Livradois-Forez : il est maillé par un réseau de petites villes industrielles et de bourgs-centres regroupant historiquement des fonctions résidentielles, de production et de services.
- 24 secrétaires de mairie ont participé à deux formations sur l'urbanisme réglementaire en milieu rural.
- Des techniciens du Parc sont intervenus dans le cadre de deux actions de sensibilisation organisées en Livradois-Forez par deux des partenaires de l'Atelier d'urbanisme. Premièrement, une rencontre proposée par le CAUE du Puy-de-Dôme ayant pour thème « la déconstruction pour accompagner la mutation des centres-bourgs ». Deuxièmement, une formation de quatre journées élaborée par Fibois à l'intention des professionnels de la filière bois et intitulée « Le bois, atout environnemental du développement local ».

(1) Agence locale des énergies et du climat

# Développer des modes de transport et de déplacement doux en milieu rural

## Jouer l'atout de la voie ferrée Peschadoires-Estivareilles-Darsac

- En 2019, les collectivités membres du syndicat Ferroviaire du Livradois-Forez ont décidé d'accroître sensiblement leur participation annuelle au syndicat et d'embaucher, au cours du deuxième semestre 2019, une secrétaire et un technicien à temps partiel pour venir en aide au chargé de mission.
- Le syndicat a poursuivi la réflexion initiée fin 2015 visant à redynamiser les circulations de tourisme ferroviaire existantes et à étudier la faisabilité d'une liaison touristique ferroviaire entre le Puy-en-Velay et La Chaise-Dieu, qui sont deux pôles touristiques majeurs du département de la Haute-Loire. Les élus alti-ligériens sont très intéressés et impliqués dans cette démarche.
- En ce qui concerne l'activité fret, un Système de Gestion de la Sécurité a été élaboré et validé par les services compétents de l'Etat, ce qui a permis de bénéficier d'une nouvelle autorisation de circuler pour cette activité.



Épareuse © Syndicat ferroviaire

## Favoriser des modes de déplacement alternatifs au « tout voiture individuelle »

- Le Parc a missionné un bureau d'études pour réaliser le diagnostic des déplacements des salariés et usagers des hôpitaux de Thiers et d'Ambert. Cette démarche s'inscrit dans un projet global des hôpitaux pour renforcer leur attractivité et leur dynamisme. Une partie du diagnostic et des enquêtes auprès des salariés et usagers ont été effectués. Des ateliers de concertation seront réunis début 2020 pour construire des pistes d'actions.
- Dans le cadre du Plan de paysage Vallée de la Dore et D 906, une réflexion a été engagée sur une action intitulée « La Dore à vélo ». Cette action, qui vise à faire de la vallée un axe privilégié pour les modes de déplacement doux, a été retenue dans le cadre de l'appel à projets Vélo et territoires lancé en 2018 par le ministère de la Transition écologique et solidaire et l'ADEME. Cet accompagnement permet au Parc et à ses partenaires, les communautés de communes Thiers Dore et Montagne et Ambert Livradois-Forez, de bénéficier de financements pour la réalisation d'un diagnostic, d'un schéma directeur et d'une étude pré-opérationnelle d'itinéraires cyclables sécurisés dans la vallée de la Dore et pour la mise en place d'actions d'animation incitant les habitants à utiliser le vélo pour leurs déplacements quotidiens. Le Parc est chargé de la coordination de ce programme pour

lequel un bureau d'études a été recruté en 2019.

- Comme chaque année, le Parc a participé au Challenge mobilité régional qui vise à promouvoir le covoiturage, le vélo, les transports en commun... Cet événement gratuit et convivial permet à tous les établissements privés ou publics de toutes tailles de mobiliser leurs salariés et d'impulser un changement de comportement. La Communauté de communes Ambert Livradois Forez, la ville d'Ambert, l'école primaire de Manglieu, la Maison du tourisme, le Parc et quatre entreprises ont participé à ce Challenge.
- Pour inciter ses agents à adopter les gestes simples de l'éco conduite (anticipation, conduite souple), le Parc a organisé avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) - délégation d'Auvergne - une formation sur l'éco conduite pendant la semaine européenne de la mobilité. 13 agents ont ainsi été formés.



# Réduire nos consommations d'énergie en vivant mieux

## Rendre les collectivités locales exemplaires pour leurs consommations d'énergie

### Certificats d'économie d'énergie

- Le Parc a déposé auprès du Pôle national des certificats d'économie d'énergie (CEE) les demandes émanant des collectivités et syndicats d'énergie qui, en 2018, ont signé une convention lui confiant la mission de regrouper et de valoriser leurs CEE. Le Parc a pu les vendre et verser à chaque commune la somme qui lui revenait. Dans le cadre de ce dispositif, 11 communes et le Parc ont réalisé des travaux de rénovation énergétique de bâtiments et 10 communes ont rénové leur éclairage public. Au-delà de l'apport de financements pour ces opérations, cette action a permis au Parc de sensibiliser les collectivités à l'optimisation de l'éclairage public et à l'aspect qualitatif des travaux d'économies d'énergie. Pour cela il a mis

en place des critères en ce sens (matériaux biosourcés concernant les bâtiments, démarche pour la préservation de la biodiversité concernant l'éclairage public).

- Les communautés de communes Thiers Dore et Montagne, Billom Communauté et Ambert Livradois Forez ont poursuivi voire terminé l'élaboration de leurs Plans climat air énergie territoriaux (PCAET). Ces plans traduisent la mobilisation de chaque territoire pour se donner une feuille de route et apporter des réponses concertées et concrètes aux enjeux locaux de transition énergétique et de changement climatique. Le Parc a accompagné ces démarches.



# Outiller les collectivités locales pour qu'elles soient les moteurs du changement

## Accompagner les collectivités vers l'exemplarité

### Sensibilisation sur l'optimisation de l'éclairage public

- L'éclairage nocturne répond à plusieurs besoins : sécurisation des déplacements, mise en valeur d'un élément de patrimoine bâti, accompagnement des activités économiques urbaines. Néanmoins, il entraîne une dégradation de l'obscurité. Celle-ci est désignée comme une « pollution lumineuse » car elle a des conséquences socio-culturelles, écologiques (effets sur la biodiversité, le fonctionnement des écosystèmes et les paysages), sanitaires, économiques, énergétiques. A l'initiative de l'IPAMAC, 8 Parcs du Massif central (Aubrac, Cévennes, Livradois-Forez, Millevaches en Limousin, Monts d'Ardèche, Morvan, Pilat et Périgord-Limousin) ont engagé une réflexion pour la préservation et la valorisation du ciel étoilé et de la biodiversité nocturne. Cette action permet de croiser les enjeux de consommation d'énergie, d'aménagement et de biodiversité et de dépasser le stade de la sensibilisation sur la question de la pollution lumineuse. L'IPAMAC a chargé un bureau d'études de réaliser une cartographie de la pollution lumineuse à partir de données sur l'éclairage public, fournies dans la mesure du possible par les syndicats d'énergie, et de relevés réalisés sur le terrain par des bénévoles avec des appareils de mesure. La réunion

de lancement a été organisée début décembre. Des associations locales, concernées par cette thématique de la pollution lumineuse, et le syndicat d'énergie présents ont ainsi pu prendre connaissance de cette action, échanger et proposer des sites pour les mesures de qualité du ciel nocturne. Le travail sera conduit au cours du premier semestre 2020. Parallèlement, un second bureau d'études réalisera une mission d'accompagnement méthodologique pour la prise en compte de la qualité du ciel nocturne dans les projets d'aménagement. Le Parc a participé à plusieurs réunions de travail et à la rédaction des cahiers des charges pour la sélection des bureaux d'études.

### Mise en place d'un Projet alimentaire territorial

- Le Projet alimentaire territorial (PAT) élaboré en 2017-2018 par le Grand Clermont et le Parc s'organise autour d'un plan d'actions constitué de 11 objectifs chiffrés et de 6 axes stratégiques. Pour associer durablement les acteurs du territoire et créer un terreau favorable à la mise en œuvre du PAT, une gouvernance élargie a été mise en place. Elle





s'articule autour de plusieurs instances : six groupes projets correspondant chacun à un axe stratégique, un comité de pilotage, une équipe technique qui anime la démarche et accompagne ses acteurs, un comité scientifique au sein duquel les acteurs et des chercheurs travaillent sur les enjeux de la transition alimentaire et le forum alimentaire local qui réunit annuellement l'ensemble des acteurs du PAT.



- Les deux premières réunions du groupe « Formation et évolutions des pratiques agricoles » ont permis de préciser les actions à mener pour accompagner des projets collectifs par la formation. Celle-ci est en effet le levier essentiel pour le changement des pratiques agricoles.
- Les membres du groupe de travail « Intégrer les enjeux du PAT dans les démarches territoriales de santé » et des professionnels de la santé ont rédigé une fiche action « Alimentation » qui sera déclinée dans les contrats locaux de santé de l'ensemble du territoire du PAT.
- La question des outils logistiques d'approvisionnement étant un enjeu fort du territoire, le groupe de travail « Vers une logistique d'approvisionnement locale et innovante » a organisé une journée de rencontres avec des acteurs régionaux de la logistique alimentaire. Cette initiative a également permis à trois porteurs de projets locaux de rencontrer des financeurs et des partenaires techniques prêts à s'impliquer à leurs côtés.
- Près de 150 personnes - acteurs impliqués ou qui souhaitent s'impliquer - ont participé à la deuxième réunion annuelle du Forum alimentaire local qui constitue un espace de rencontres, d'échanges en ateliers et de partage sur les avancées du projet. Il est le lieu où s'envisagent les perspectives de collaboration pour faire vivre le PAT.
- Des financements apportés par le CGET<sup>(1)</sup> et le GIP<sup>(2)</sup> Massif central vont permettre de pérenniser l'animation du PAT, de réaliser un travail de bilan et perspectives sur les unités de transformation locales et de lancer des études portant sur l'accompagnement du développement d'une filière locale de légumes plein champ et sur l'amélioration de la distribution des produits locaux dans les commerces de proximité.
- L'outil logiciel GéoPAT créé et mis en ligne par le laboratoire LISC<sup>(3)</sup> de l'IRSTEA<sup>(4)</sup> permet de visualiser les évolutions prévisibles des surfaces cultivées à l'horizon 2050 en prenant en compte les contraintes économiques, sociales et agro-environnementales. Ces données faciliteront la concertation et la planification autour des enjeux de préservation et remobilisation des terres agricoles (en surfaces et en qualité) pour maintenir l'activité agricole locale.
- 60 étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand ont imaginé les effets d'une transition vers une alimentation plus durable sur les paysages et l'architecture de 15 secteurs du Livradois-Forez. Ce travail a été synthétisé en posters et maquettes présentés à la Maison du Parc.

## Commerce et artisanat

- Le programme européen Leader et le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes ont permis de mobiliser des moyens financiers conséquents pour le soutien de projets de développement et de modernisation des activités de commerce, d'artisanat et de services qui sont situées dans l'un des 27 centres bourgs prioritaires du Livradois-Forez. En 2019, 25 demandes de financement ont été instruites pour des investissements de rénovation de vitrines, de requalification de façades, de mise en accessibilité, d'amélioration de l'éclairage ou des enseignes, d'équipements de sécurité, d'équipements professionnels...
- Un partenariat entre le Parc et la Chambre des métiers et de l'artisanat du Puy-de-Dôme a permis à 25 entreprises artisanales de bénéficier d'un Diagnostic d'approche globale. Réalisé par un expert, celui-ci permet aux chefs d'entreprise de faire le point sur leur activité et sur les perspectives d'évolution de celle-ci à 3 ans. Cette analyse peut déboucher sur des accompagnements spécifiques. Ainsi, 10 entreprises ont pu faire réaliser un diagnostic de l'éclairage de leur lieu de vente qui vise à obtenir une meilleure mise en valeur de la vitrine et des produits tout en réduisant la consommation d'énergie. Pour répondre à ces besoins, des électriciens ont suivi une formation à l'éclairage des commerces.

## Liens entre le Parc et les communes

- Au cours de l'année, des techniciens et/ou membres de l'exécutif du Parc se sont déplacés 30 fois pour rencontrer le maire, un adjoint au maire, le délégué au Parc et/ou la secrétaire de mairie de 30 communes.
- Le Parc a adressé 10 courriels aux délégués des communes du Parc pour les informer de l'actualité du syndicat mixte.
- Une réunion avec les élus de la Loire sur les enjeux liés au tourisme et à l'articulation des stratégies Loire/Puy-de-Dôme s'est tenue à Sauvain au printemps 2019. Elle a notamment permis au Musée de la Fourme de Sauvain de rejoindre La Route des métiers.
- L'assemblée générale annuelle des délégués s'est tenue le 25 novembre 2019. 70 personnes y ont participé.
- 25 communes ont demandé au Parc des articles sur ses activités qu'elles ont publiés dans leur bulletin municipal ou sur leur site Internet.
- Un recueil de 500 portraits de personnalités, historiques et contemporaines, liées à toutes les communes du Parc a été préparé. En lien avec les actions de marketing territorial et de développement de l'attractivité du Livradois-Forez, cette action prendra la forme d'un livre de 350 pages, imprimé en plusieurs centaines d'exemplaires et distribué gratuitement par les délégués des communes prioritairement.

(1) Commissariat général à l'égalité des territoires

(2) Groupement d'intérêt public pour le développement du Massif central

(3) Laboratoire d'ingénierie pour les systèmes complexes

(4) Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture



# 4

Citoyen d'ici et du monde :  
l'Homme au cœur du projet

# Activer le passage des idées aux actes

## Sensibiliser la population en osant l'inattendu

### Le Journal du Parc

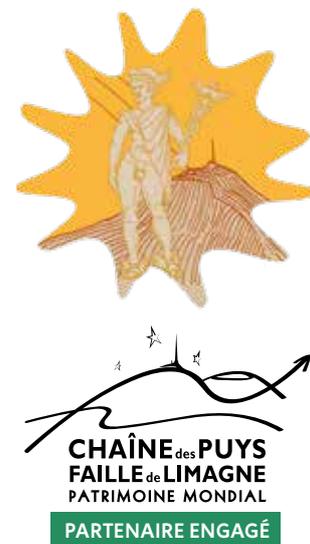
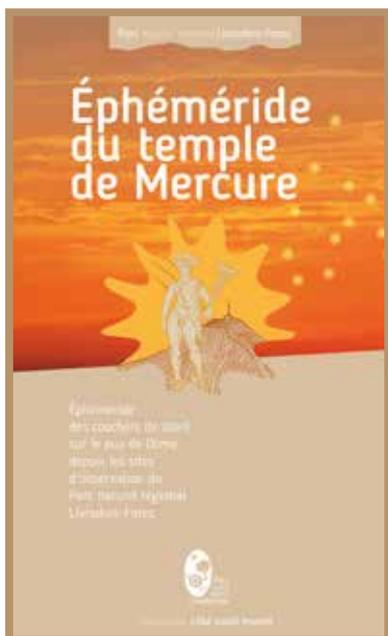
Le numéro annuel du Journal du Parc est paru en juillet. Intitulé L'Appel de la forêt, le dossier principal met en avant des acteurs de la filière forêt-bois du Livradois-Forez pratiquant une gestion durable de la forêt. Les divers articles s'attachent à démontrer qu'une attention aux milieux naturels est tout à fait compatible avec une forêt productive et rentable, que le respect des écosystèmes forestiers est gage d'une production de haute qualité et de valeur ajoutée, qu'une forêt bien gérée remplit des fonctions sociales, touristiques, culturelles. Tiré à 20 000 exemplaires, le Journal du Parc est déposé dans des commerces de bouche, dans les mairies du Livradois-Forez... Une quarantaine de communes ont distribué par leurs propres moyens le Journal du Parc à tous les habitants.



### L'éphéméride du temple de Mercure

Les reliefs du Livradois et du Forez offrent de nombreux promontoires qui permettent d'observer les volcans auvergnats : les monts du Cantal, les monts Dore et la chaîne des Puys qui est inscrite au Patrimoine mondial par l'UNESCO depuis 2018. Ces ouvertures sur l'ouest sont uniques et d'une qualité exceptionnelle. Jusqu'à présent, le Parc n'avait pas valorisé l'atout que représentent ces paysages lointains unanimement appréciés par les habitants et les visiteurs de son territoire. Cet oubli est maintenant réparé. En 2019, le Parc a identifié 12 points d'observation de

la chaîne des Puys et édité L'éphéméride du temple de Mercure qui propose un rendez-vous sur ces sites au moment où le soleil se couche derrière ce monument antique situé au sommet du puy de Dôme. Leur positionnement particulier permet à ces lieux du Livradois-Forez d'être reliés par un phénomène universel : le coucher du soleil qui produit des spectacles grandioses chaque soir recommencés et toujours renouvelés. Ce document se fonde sur la vision poétique d'un immense cadran solaire dont le puy de Dôme serait la représentation grandeur nature avec, du sud au nord, un azimut propre à chaque point d'observation correspondant peu ou prou à l'azimut du soleil couchant à deux dates de l'année. Dans ce carnet de poche original de 72 pages - magnifiquement illustré et mis en page - sont consignées les indications de localisation de ces promontoires et les dates et heures des rendez-vous du soleil avec le puy de Dôme. Les textes témoignent d'une expérience personnelle de ces lieux. Cette éphéméride est une invitation à une découverte poétique et sensible des 12 sites : pour chacun, il raconte une histoire particulière liée à la géologie, aux légendes, à l'histoire... et présente les randonnées qui y conduisent ou y passent. Avec ce document, le Parc entend contribuer au rayonnement de l'ensemble volcanique exceptionnel que constitue la chaîne des Puys et faire connaître le Livradois-Forez comme territoire incontournable pour l'observation de ce grand paysage au-



vergnat. Edité à 3 000 exemplaires, L'éphéméride du temple de Mercure est consultable dans les bureaux d'information touristique, à la Maison du Parc, dans les hébergements volontaires et engagés dans une démarche de tourisme durable, dans les médiathèques du Livradois-Forez. On peut également le trouver sur le site Internet du Parc.

### Site Internet

Il apparaît que la fréquentation du site Internet du Parc par des utilisateurs actifs a baissé de 46% en 2019 par rapport à 2018. Mais cette chute doit être relativisée : il semble qu'elle soit due à l'utilisation, en cours d'année, d'un nouvel instrument de mesure dans le cadre de la mise en application du Règlement général sur la protection des données (RGPD). Ce nouveau mode de calcul révèle une fréquentation stable durant les 6 derniers mois de l'année, avec 750 utilisateurs actifs par mois. Cette stabilité prolongeant celle constatée en début d'année, on peut supposer, après réajustement, qu'il n'y a pas de baisse significative. La consultation de 5,42 pages par session et la durée de chaque session - 2mn30 en moyenne - indiquent une amélioration de la qualité des visites. Autre constat : les utilisateurs de tablettes ont une place prépondérante parmi les visiteurs.

### L'Écho du Parc

- En 2019, 53 articles ont été mis en ligne par le blog l'Echo du Parc Livradois-Forez : 17 concernaient la biodiversité, 19 l'urbanisme, 8 l'économie, 4 les politiques territoriales et 5 le réseau Passeurs de Mots. Ces articles sont rédigés en interne. Librement accessibles à partir du site Internet du Parc, ils sont toutefois prioritairement destinés à informer régulièrement les élus du Livradois-Forez, les partenaires du Syndicat mixte et les citoyens engagés aux côtés du Parc sur les politiques et les actions de celui-ci.
- L'instrument de mesure des visites ayant été modifié en cours d'année (voir ci-dessus), la comparaison des données de fréquentation avec celles des années précédentes est quasi impossible. Le nombre moyen de visiteurs par page est proche de 150. La page qui a fait le meilleur score a reçu 454 visites.
- La plupart des connexions sont d'origine régionale. La majorité des lecteurs (52 %) se connectent via les liens directs figurant sur la lettre électronique adressée aux abonnés ; 24% le font à partir du moteur de recherche Google, 8% à partir d'autres moteurs de recherche et autant via le site Internet ou le compte Facebook du Parc.

### La Lettre électronique

- Au cours de l'année, 18 numéros de la Lettre électronique du Parc ont été envoyés à ses 4 500 abonnés, soit une moyenne de 1,5 par mois. Onze ont présenté le sommaire des articles publiés dans le blog l'Echo du Parc Livradois-Forez, les autres ayant été édités pour publier une seule information importante.

### Facebook

- En un an, la page Facebook du Parc a gagné 453 abonnés, franchissant la barre symbolique des 3 000 (3 060 fin décembre 2019). Toutefois, la progression a légèrement fléchi (+ 38 par mois en moyenne contre + 44 en 2018). Cette page alimentée quotidiennement permet de publier des informations exclusives et de diffuser celles du site et du blog du Parc ou venant des publications de ses partenaires <https://www.facebook.com/parc.livradois.forez/>
- En 2019, le Parc a créé un groupe associé pour l'Observatoire participatif de la biodiversité (27 membres en fin d'année), un groupe associé pour les ambassadrices/ambassadeurs nature de cet observatoire (53 membres en fin d'année sur 110 ambassadeurs) et une page Facebook pour la Réserve naturelle régionale du lac de Malaguet qui comptait 720 abonnés en fin d'année.



### Instagram

La campagne de communication menée par le Parc pour renforcer sa présence sur Instagram et contribuer ainsi à la notoriété du Livradois-Forez a porté ses fruits puisque le nombre d'abonnés est passé de 1 185 fin 2018 à 1 971 un an plus tard (soit une progression de +66%). Avec cette campagne le Parc a voulu faire connaître chaque commune de son territoire en publiant chaque jour (à raison de quatre jours par semaine) une photo de l'une de ces 162 communes. Ces photos étaient soit issues de la photothèque du Parc soit fournies par les communes.

<https://www.instagram.com/parclivradoisforez/>



Égliseneuve-près-Billom © Sylvain SAXER

## Twitter

Fin 2019, 404 personnes suivaient le compte Twitter du Parc sans qu'aucune politique de développement structurée et soutenue n'ait été développée. Les impressions (tweets lus) sont correctes - entre 350 et 2 660 impressions selon les tweets - mais les taux d'engagement (retweet, j'aime) sont très faibles.

<https://twitter.com/PLivradoisForez>

## Photothèque électronique

Un peu plus 1 000 photographies ayant été ajoutées en 2019, la photothèque électronique du Parc contenait 11 122 photographies en fin d'année. Mais le travail d'indexation a peu progressé : 7 300 d'entre elles sont correctement indexées, soit seulement une centaine de plus que fin de 2018. Au cours de l'année, 24 000 images de cette base de données partagée ont été consultées (contre 19 700 en 2018).

## Centre de ressources

- Près de 6 000 références d'ouvrages auxquelles s'ajoutent les numéros d'une vingtaine d'abonnements à des revues et journaux constituent le fonds du Centre de ressources pluridisciplinaire du Parc. Ses rayons recèlent un nombre important de livres et études consacrés aux richesses patrimoniales du Livradois-Forez et d'ouvrages de référence sur les enjeux de ce territoire. En 2019, l'accueil du fonds de l'association Passeurs de Mots, l'a enrichi d'ouvrages de littérature jeunesse et adulte. Pour demeurer adapté aux besoins de ses usagers, le Centre de ressources doit poursuivre l'actualisation et l'enrichissement de son fonds en insistant particulièrement sur les thèmes des priorités de la Charte du Parc.

- Ces ressources documentaires sont prioritairement destinées aux équipes du Parc et de ses partenaires. Mais ce Centre est également ouvert (sur rendez-vous) aux étudiants, aux chercheurs, aux animateurs, aux enseignants et élèves de lycées, aux habitants du Livradois-Forez, aux touristes... La modification des modalités de cet accueil a entraîné une hausse de sa fréquentation.
- L'équipe du Centre de ressources a lancé une réflexion pour modifier les usages et pratiques. Afin de valoriser les collections, elle a également engagé un tri. Les salariés du Parc sont appelés à exprimer leurs souhaits concernant cette sélection et les priorités de la politique documentaire (acquisitions, abonnements...).

## Relations avec la presse

- En 2019, le Parc a adressé aux médias locaux et régionaux 49 communiqués de presse émanant de son équipe technique. Ce nombre est en baisse sensible par rapport aux années précédentes (84 en 2018 et 91 en 2017).
- Le producteur de H2O, émission « environnement » diffusée sur l'antenne de France Bleu Pays d'Auvergne, a installé une pastille hebdomadaire « Parc Livradois-Forez » dans sa programmation 2019/2020.
- Bien que la promotion auprès de la presse du tourisme en Livradois-Forez soit maintenant du ressort de la Maison du tourisme, le Parc a, à la demande expresse de celui-ci, accueilli un journaliste de la revue Terre Sauvage qui, après une semaine de reportages, a rédigé un dossier de 15 pages.

# Évaluation de la Charte – Conseil scientifique du Parc

## Conseil scientifique

- L'unique réunion du Conseil scientifique du Parc – créé en 2015 et comprenant 12 membres : 11 chercheurs ou personnalités qualifiées œuvrant dans les sciences de la vie et de la terre et les sciences humaines et sociales et 1 membre du Bureau syndical du Parc - a été consacrée aux recherches sur les Hautes Chaumes du Forez menées par Hervé Cubizolle, professeur à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne et nouveau membre de ce Conseil scientifique.
- Le président du Conseil scientifique a participé à deux rendez-vous organisés par le Conseil d'orientation, recherche et prospective de la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux. D'une part, la réunion annuelle des

présidents de conseils scientifiques des parcs naturels régionaux. D'autre part, une journée ayant pour thème « La recherche, levier d'innovation dans les parcs naturels régionaux ».

## Le Bilan du Parc

En fin d'année, chaque animateur de l'équipe du Parc rédige un point technique et financier pour chacune des actions prévues au budget primitif et réalisées. A partir de ce document interne d'environ 120 pages, est rédigé un bilan annuel publié sous la forme d'un hors-série de La Lettre du Parc qui est édité à 1 500 exemplaires et adressé, au milieu de l'année suivante, à l'ensemble des partenaires et aux élus du Livradois-Forez.





## Renforcer l'éducation des jeunes à l'environnement et au développement durable

### Mon voisin paysan

- Au cours de l'année scolaire 2018-2019, 570 élèves de 23 établissements (situés dans 20 communes) et leurs 24 enseignants ont participé au projet éducatif et fédérateur proposé par le Parc depuis 2017. Au total, l'animateur du Parc a réalisé 110 demi-journées d'animation auprès de ces classes.
- Cette action pédagogique intitulée Mon Voisin Paysan et à laquelle sont associés 25 « voisins paysans » vise à sensibiliser les enfants du Livradois-Forez, les enseignants et les habitants aux enjeux de l'agriculture de ce territoire. Selon les classes, le thème de l'agriculture peut être abordé sous différents angles : agriculture et biodiversité, agriculture et paysages, agriculture et alimentation, agriculture et élevage, agriculture et énergie, agriculture et saisons... Aussi les sujets choisis par les classes sont très variés : les paysages, le contenu de l'assiette, les abeilles, la transformation laitière, l'élevage bovin, ovin, caprin, la pisciculture, les plantes aromatiques, les légumes de plein champ, les poules, l'élevage des escargots... Au-delà des découvertes très enrichissantes faites par les élèves et de leurs rencontres avec des agriculteurs passionnés, cette action permet de nouer des partenariats éducatifs intéressants, notamment avec des EHPAD<sup>(1)</sup>, et d'organiser des échanges avec les habitants, entre les parents d'élèves et les écoles...
- Le Parc apporte un soutien technique aux établissements scolaires. Chaque classe inscrite bénéficie de 3,5 journées d'accompagnement : 2 journées avec un animateur diplômé, 1 demi-journée de rencontre avec un agriculteur et de visite d'exploitation auxquelles s'ajoute la journée de regroupement des projets organisée par le Parc à la fin de l'année scolaire. En 2019, 280 élèves se sont répartis entre 2 journées d'échanges : l'une à Viscomtat (Puy-de-Dôme) et l'autre au Vernet-Chaméane (Puy-de-Dôme). Ils ont présenté leurs découvertes et leurs projets à travers plusieurs expositions et animations.
- En partenariat avec La maison aux mille images de Billom, le Parc a réalisé un film qui met en valeur le travail effectué, les objectifs de cette action pédagogique et ses différents acteurs : <http://pnrlf.fr/mon-voisin-paysan>
- Au total, en deux années scolaires (2017-2018 et 2018-2019) plus de 1 000 enfants et jeunes (de la maternelle au lycée) sont partis à la rencontre de leurs voisins paysans. Cette action sera proposée par le Parc jusqu'en 2021. Pour l'année scolaire 2019-2020, les 28 établissements inscrits sont accompagnés par 18 animateurs dans 12 structures d'éducation à l'environnement réparties sur le Livradois-Forez.

(1) Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes



# Impliquer les habitants dans les actions du Parc

## Chantiers participatifs et soutien à des actions exemplaires en faveur de la nature ordinaire

- Depuis 2016, un appel à projets annuel permet aux communes et communautés de communes de recevoir un soutien technique et financier du Parc pour la réalisation d'actions en faveur de la biodiversité qui sont exemplaires, innovantes et reproductibles et qui s'appuient sur l'implication et la participation de leurs habitants. En 4 ans, plus de 60 actions ont déjà ainsi été menées : création de vergers communaux, de jardins partagés, restauration et/ou création de mares, plantation de haies, végétalisation de bourgs avec des plantes vivaces et locales, pose de nichoirs pour les oiseaux et chauves-souris dans les bâtiments publics ...
- En 2019, 11 collectivités du Puy-de-Dôme ont bénéficié de ce dispositif. A Beurières, l'installation de panneaux d'information et de plaques d'identification des arbres et la création d'un sentier pédagogique visent à mettre en valeur le patrimoine fruitier du Pays d'Arlanc par la sauvegarde de variétés anciennes. La commune de Grandval a tracé

un sentier pédagogique de découverte des pollinisateurs. La commune de Saint-Amant-Roche-Savine a créé une serve pédagogique. A proximité de la Maison de l'enfance d'Eglisolles ont été créés une mare, un poulailler et un jardin. La commune d'Arlanc a elle aussi aménagé les abords de sa Maison de l'enfance avec un jardin pédagogique et un espace fleuri. La commune de Saillant a créé son « jardin des écoliers ». La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne a aménagé les espaces extérieurs de la ferme maraichère du Chandalon (plantation de haies et d'arbres fruitiers et pose de nichoirs) pour améliorer l'accueil de la biodiversité. A l'issue des travaux de ravalement de la façade de l'école communale Peschadoires, des nichoirs pour les hirondelles de fenêtre ont été installés. La commune de Châteldon a, elle aussi, posé des nichoirs dans son bourg. Un verger communal a été créé à Reignat. Une mare communale de Novacelles a été restaurée.



Inauguration d'une mare à Augerolles  
© Serge CHALEIL 2018

## Balades nature et patrimoine

- 3 640 personnes ont participé aux 273 balades labellisées Parc et organisées par la Maison du tourisme du Livradois-Forez entre le 1er juin et le 30 septembre et accompagnées par des guides confirmés. Certaines étaient plus particulièrement destinées aux familles, d'autres se sont déroulées à la tombée du jour... Leurs thèmes - la nature, les sites, les paysages, le patrimoine et l'histoire - sont autant d'entrées pour découvrir et faire découvrir le Livradois-Forez.
- Un guide de 40 pages édité à 8 000 exemplaires a annoncé toutes ces balades.



Autour du Lac d'Aubusson  
© La Catiche

## Observatoire participatif de la biodiversité en Livradois-Forez

- Plus de 400 personnes contribuent à l'un des inventaires de l'Observatoire participatif de la biodiversité créé par le Parc en 2016. En proposant aux habitants du Livradois-Forez de faire avancer les connaissances sur les espèces concernées, cet Observatoire leur permet de se reconnecter avec la nature et les sensibilise à la biodiversité pour mieux la protéger.
- 107 de ces contributeurs(trices), les ambassadeurs/ambassadrices nature, s'engagent d'une façon plus prononcée en faveur de l'écocitoyenneté. Ils (elles) bénéficient de formations pour participer à des inventaires plus techniques. Ainsi, en 2019, deux ateliers de formation leur ont été proposés : l'un sur les crapauds, l'autre les auxiliaires au jardin. Chacun a réuni une vingtaine de participants.
- En janvier et février, 72 observateurs des oiseaux à la mangeoire ont repéré 2 206 individus (soit une moyenne de 30 individus par mangeoire) appartenant à 28 espèces (sur 30 recherchées). Cet inventaire a deux objectifs. D'une part, améliorer les connaissances sur les espèces qui hivernent en Livradois-Forez pour rechercher d'éventuels liens entre leur présence et les effets du changement climatique. D'autre part, permettre à un grand nombre d'habitants d'utiliser des outils simples pour reconnaître ces espèces et, ainsi, être plus enclins à les protéger.
- De juin à octobre, les 15 participants à l'inventaire des hérissons ont observé 37 individus : 22 vivants dont 3 jeunes ; 15 morts dont 3 jeunes. Ce recensement permet de localiser les points routiers où la mortalité est importante. C'est aussi l'occasion de présenter aux observateurs et habitants qui vont sur le site de l'observatoire cet animal, sa biologie et les gestes à avoir pour le protéger.
- L'inventaire de 4 espèces de crapauds emblématiques du Livradois-Forez - le sonneur à ventre jaune, le crapaud calamite, l'alyte accoucheur et le crapaud commun - a été proposé pour la première fois en 2019. 32 observateurs (dont 13 novices) ont repéré 117 individus à l'occasion de 84 observations. Ce nouvel inventaire doit permettre d'améliorer les connaissances sur la répartition de ces espèces, de créer un outil de vulgarisation scientifique, de lutter contre les a priori sur les crapauds et de sensibiliser le grand public aux enjeux autour des amphibiens et de leurs habitats de vie. Un stagiaire a préparé cet inventaire : réalisation d'une fiche de présentation de chaque espèce, mise en ligne de ces fiches sur le site de l'Observatoire, conception d'outils de sensibilisation et de communication, organisation d'animations.
- Pour annoncer chacun de ces inventaires participatifs, le Parc a publié un article dans l'Echo du Parc et édité des flyers et affiches.
- Le bilan de ces inventaires a été adressé aux participants et déposé sur le site Internet de l'Observatoire de la biodiversité du Parc.



Mésange bleue © Danielle FOURNIOUX, Dolomède des marais © Jean-Pierre FOURNIOUX, Pinson du nord © Danielle FOURNIOUX, Salamandre © Serge CHALEIL, Xylocope ou Abeille charpentière © Danielle FOURNIOUX, Grenouille rousse © Jean-Pierre FOURNIOUX

## Réseau des initiatives éco-citoyennes en Livradois-Forez

- Le futur réseau d'initiatives éco-citoyennes en Livradois-Forez doit permettre de faire aboutir des initiatives qui s'inscrivent dans une logique de transition (écologique, énergétique...) en mettant en relation celles et ceux qui les portent avec celles et ceux qui, par leur parcours, leur expérience, leur savoir-faire, leurs connaissances, peuvent leur apporter un soutien et un appui. Dans la pratique, un petit groupe se constitue autour de chacun des porteurs d'initiatives. Une première rencontre permet de bien comprendre le projet et les questions qu'il peut soulever et d'établir une feuille de route. Des points réguliers sont organisés pour accompagner chaque initiative tout au long de son avancement.
- Le Parc a poursuivi la mise en place de Coup de pousse. Après une première phase menée en 2018 - étude de faisabilité, définition et organisation de ce dispositif - est venu le temps de l'expérimentation : création d'un fichier des personnes intéressées et d'un site Internet dédié ; présentation de Coup de pousse aux communautés de communes ; organisation de 4 rencontres autour d'autant d'initiatives - habitat participatif, Fab Lab, forêt-jardin et Système d'échanges local (SEL). Ces actions ont confirmé l'intérêt qu'il y a à soutenir des initiatives citoyennes.
- La Banque des territoires (banque du groupe Caisse des Dépôts) a publié sur son site Internet un article consacré à Coup de Pousse.

## La Maison du Parc, véritable « lieu de rencontre » ouvert aux habitants

- La Maison du Parc dispose de quatre salles de réunions d'une capacité variant de 15 à 80 places et équipées, pour deux d'entre elles, de matériel de visioconférence. Ses salles sont ouvertes au public et peuvent être réservées par les partenaires, les associations et les habitants du Livradois-Forez pendant les horaires d'ouverture de la Maison du Parc. L'une de ces salles peut même être réservée en dehors de ces horaires.
- En 2019, ces quatre salles ont été occupées pendant près de 2 700 heures dont 1 000 heures environ par des partenaires extérieurs ou des réseaux.

## Animations à la Maison du Parc

- La Maison du Parc a présenté deux expositions : l'une proposant de découvrir le papillon Appolon à travers les photos d'Emmanuel Boitier et l'autre consacrée aux « communs » ou « biens communs ».



© Photothèque du Parc



Une autre vie s'invente ici

# COUP DE POUSSE

Réseau des initiatives éco-citoyennes en Livradois-Forez

**Vous avez une idée, vous aimeriez être accompagné dans sa mise en œuvre...**

**Vous avez connaissance d'une initiative qui mériterait d'être accompagnée...**

**Aidez ceux qui ont de bonnes idées à les mettre en pratique vous mêmes...**

**Notre objectif :**

Vous accompagner dans la mise en œuvre de vos projets.

**Notre territoire :**

Maison du Parc (Livradois-Forez)  
17110 - Saint-Gervais-les-Bains  
Téléphone : 04 77 95 52 12

**Notre contact :**

04 77 95 52 12

<https://couppousse.maison-parc-livradois-forez.org/>

**Présentation de Coup de pousse**

**COUP DE POUSSE FACILITE L'EMERGENCE D'INITIATIVES ÉCO-CITOYENNES, C'EST-À-DIRE DES INITIATIVES QUI :**

1. répondent à un intérêt collectif, se rattachent à la notion de « bien commun » ;
2. s'inscrivent dans une logique :
  - de transition (écologique, énergétique) ;
  - et/ou de recherche de réponses/solutions collectives à des problématiques qui n'en trouvent pas dans le champ des activités/compétences habituelles des collectivités publiques (ou des entreprises privées).

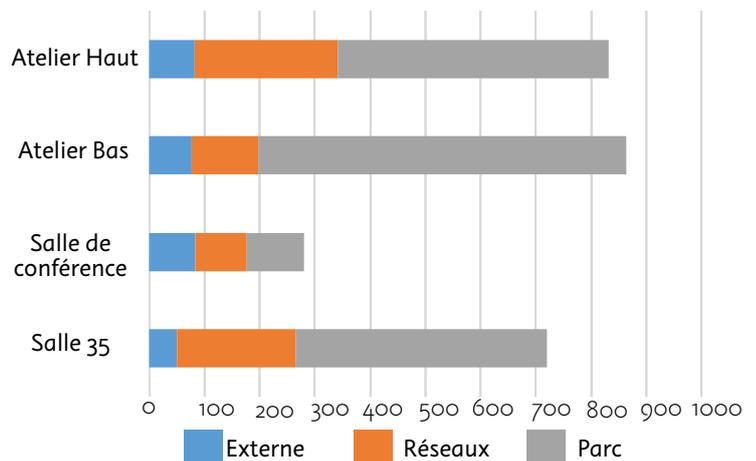
Le but de « Coup de pousse » est de faciliter les contacts/les rapprochements/les échanges entre ceux qui, sur le territoire du Parc, poursuivent dans cette logique des objectifs communs ou convergents.

**COUP DE POUSSE REPOSE SUR :**

1. des rencontres autour des initiatives identifiées :
  - Le Parc prend dans un premier temps l'initiative d'organiser ces rencontres, pour susciter et favoriser les premiers contacts, les premiers échanges.
2. une communication pour faire connaître les initiatives éco-citoyennes :
  - Favoriser le rapprochement entre toutes les personnes intéressées par des objectifs communs.
  - Les valoriser, pour contribuer à développer l'attractivité du territoire.
3. un réseau constitué de personnes intéressées par les initiatives et les dynamiques qui se développent sur le territoire du Parc. Elles sont tenues informées de ces initiatives et peuvent donner un « Coup de pousse » en apportant l'appui dont elles peuvent avoir besoin.

La finalité de « Coup de pousse » répond à l'un des objectifs du Parc qui vise à favoriser « de nouvelles pratiques durables et solidaires, qui soient non pas subies, mais désirées et investies positivement par les entreprises, les habitants et les collectivités locales » et pour cela « activer le passage des idées aux actes (...) encourager et susciter les initiatives éco-citoyennes ».

Occupation des salles de la Maison du Parc en nombre d'heures



# Agir pour plus de solidarité

## Maintenir et améliorer l'offre de service pour une solidarité entre les habitants

### Développement d'équipements numériques et mobiles

- Le programme Leader 2014-2020 permet au Parc d'accompagner des expérimentations et des projets numériques d'acteurs du Livradois-Forez. En 2019, Coup de pouce (voir ci-dessus) a créé son site Internet, la Réserve naturelle régionale du lac de Malaguet a lancé son site internet et une page Facebook et les associations Sur les pas de Gaspard et Les Jeunes Pousses ont revu leurs sites. L'Association des centres de loisirs du Livradois-Forez a entamé une réflexion pour la modernisation du sien. La mission Développement du numérique du Parc a accompagné Billom Communauté pour la création d'une application interne de gestion des inscriptions à son école de musique.

### Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de marketing territorial et d'attractivité pour le Livradois-Forez

- Le Parc a chargé une agence spécialisée d'accompagner la co-construction d'une stratégie d'attractivité pour le Livradois-Forez. De nombreuses actions visant à développer la notoriété de ce territoire sont menées par des acteurs institutionnels, associatifs, privés... mais elles ne sont pas coordonnées. Cette mission vise à renforcer l'image du Livradois-Forez et à créer une marque (en lien avec l'image de la région Auvergne-Rhône-Alpes, avec la marque Auvergne et la marque Parc). Ce qui suppose de rassembler et de mobiliser tous ceux qui sont concernés par son attractivité pour mutualiser leurs moyens autour de valeurs communes et d'outils partagés. Il s'agit de définir un positionnement marketing à l'adresse des différentes cibles (habitants, nouveaux habitants, futurs habitants, touristes, entrepreneurs, salariés, futurs salariés, consommateurs de produits locaux...) et de mener ensemble des actions de promotion et de communication.
- En avril 2019, un voyage d'étude en Aveyron a permis aux élus et techniciens du Parc et de la Maison du tourisme de rencontrer les responsables de l'association Aveyron Ambition Attractivité qui gère les marques Aveyron vivre vrai et Fabriqué en Aveyron. Ils ont ainsi pu mieux appréhender ce que sont le marketing territorial, sa gouvernance, un code de marque.

- Pour que l'agence chargée de cette mission travaille en lien avec les habitants et les acteurs du territoire, ont été constitués une équipe projet, un comité de pilotage - composé d'élus et de techniciens des collectivités territoriales, des chambres consulaires, d'associations - et un collectif d'attractivité Livradois-Forez rassemblant près de 200 personnes issues de différents secteurs : industrie, artisanat, agriculture, culture, tourisme, éducation...
- L'étude a débuté par un diagnostic participatif effectué dans le cadre de quatre ateliers pour lesquels étaient invités les membres du collectif attractivité Livradois-Forez - qui se sont tenus à Ambert, à La Chaise-Dieu, à Billom et à Thiers. Durant ces ateliers, l'ADN du territoire (son image, ses valeurs) a été défini et les publics cibles ont été identifiés. Puis, à l'été, un questionnaire a été adressé aux habitants du territoire via les réseaux sociaux afin de recueillir, d'une part, l'avis de la population sur les atouts et l'identité du Livradois-Forez et, d'autre part, des pistes de réflexion sur le positionnement de ce territoire. A l'automne, les membres du collectif attractivité Livradois-Forez ont été invités à participer à un atelier pour travailler sur le positionnement du territoire. Leur réflexion a abouti à un slogan - La fabrique d'un monde nouveau - qui traduit le fait que le Livradois-Forez réconcilie les paradoxes (entre nature préservée et industrie, entre grands espaces et intensité des relations humaines, etc. et qu'il permet à chacun de construire son projet personnel et professionnel en s'insérant dans un projet collectif.



Voyage d'étude en Aveyron © Photothèque du Parc

# S'ouvrir aux autres et au monde par la culture

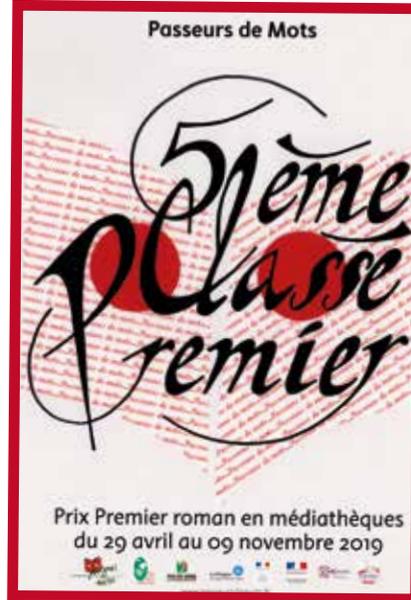
## Renforcer et enrichir la mise en réseau des acteurs culturels locaux

### Lecture

- Depuis plus de 30 ans<sup>(1)</sup>, les membres de l'association Passeurs de mots travaillent à faire partager au plus grand nombre leur passion du livre et de la lecture. Cette promotion de la littérature prend diverses formes. Son réseau de plus de 80 bibliothèques et points lectures, de librairies et d'adhérents à titre individuel maille le territoire du Livradois-Forez. Chaque année, Passeurs de mots organise plusieurs prix littéraires à l'adresse de publics différents. La journée de clôture de chacun de ces prix est l'occasion de rencontres entre passionnés des livres et avec des auteurs.



- Le Livre élu jeunesse en Livradois-Forez – qui se déroule en classe et dans les bibliothèques – est le plus ancien des prix littéraires organisé par Passeurs de mots : sa 22<sup>ème</sup> édition a débuté en novembre 2019. Les enfants de 3 à 10 ans étaient invités à découvrir 13 albums et 2 petits romans ayant pour thème commun « Voyage(s) ».
- La 21<sup>ème</sup> édition du prix littéraire Le Livre élu Ados en Livradois-Forez organisé par Passeurs de Mots a été lancée en novembre. Les adolescents sont invités à départager 7 romans et une bande dessinée. Cette action se déroule dans les établissements scolaires et les médiathèques où diverses activités – lecture à voix haute, comité ado, chroniques radios, lecture-spectacle... – sont proposées tout au long de l'année.



- La 5<sup>ème</sup> édition de Classé Premier organisée par Passeurs de Mots s'est déroulée d'avril à novembre 2019. Ce prix littéraire destiné aux adultes récompense un premier roman parmi une sélection de cinq. Au cours de la journée de clôture, 45 personnes ont pu participer à un jeu littéraire, écouter des lectures à voix haute, déguster un buffet gourmand et littéraire, rencontrer un auteur. Cette manifestation veut témoigner de la dynamique locale créée par les bibliothèques et points lecture du Livradois-Forez.
- Pour la quatrième année consécutive, l'association Passeurs de Mots et ses partenaires ont organisé une résidence d'auteur. Au cours du mois d'octobre, les habitants du Livradois-Forez ont pu participer à plusieurs rencontres, ateliers et stages animés par un auteur de mangas.
- L'association Hop Hop Hop, créée en 2018 à Augerolles, a organisé plusieurs événements dont « Une nuit dans les bulles » : 24 heures consacrées à la bande dessinée. Ateliers, lectures, échanges étaient au programme. Grâce à un partenariat avec la Médiathèque départementale, 1 000 albums de bande dessinée de tous styles et pour tous les âges étaient mis à la disposition du public.



(1) L'Association des bibliothécaires du Livradois-Forez (ABLF) est devenue Passeurs de mots en 2017.

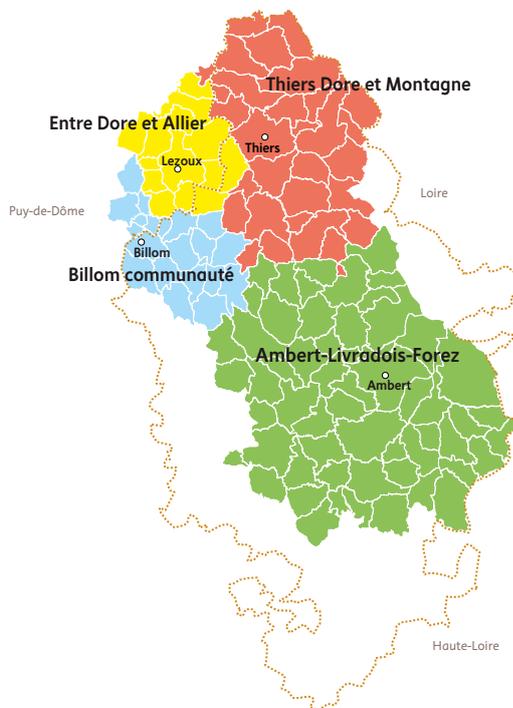


# 5

## Politiques territoriales et syndicat mixte du Parc

# Programme LEADER

- Le programme Leader 2014-2020 permet au territoire du Parc de bénéficier d'une enveloppe de fonds européens de 5 943 214 €. Ceux-ci sont destinés à co-financer des projets publics ou privés. Son plan d'actions se décline en trois objectifs opérationnels : la reconquête des centres-bourgs ; la « relocalisation » de l'économie et des services ; un « art de vivre » basé sur la créativité, le sentiment d'appartenance et les usages du numérique. 13 fiches-actions précisent qui peut bénéficier de ces financements et pour quels types d'opérations. En 2019, une enveloppe financière complémentaire de 1,2 millions d'euros a été sollicitée et obtenue auprès du Conseil régional. Ainsi, avec 5 943 214 €, le Livradois-Forez est le territoire le mieux doté de toute la région Auvergne Rhône Alpes.
- Son instance décisionnelle, le Comité de programmation, veille à sa bonne mise en œuvre et décide de l'attribution des subventions sur la base d'une grille et de critères de sélection qui permettent de vérifier que chaque projet s'inscrit dans le plan d'actions. Ce comité est constitué de 25 membres : 9 élus et 16 issus de la société civile. Depuis la fin de l'année 2015, il s'est réuni à 17 reprises dont 3 fois en 2019.
- En 2019, le rythme est resté soutenu en raison de l'avancée de la programmation des dossiers et de la fin du rattrapage de l'instruction initié en 2018. 49 dossiers ont été programmés, pour un montant total de subventions Leader de 1 211 008,12€ (soit environ 20% de l'enveloppe totale) ; 14 dossiers relevant majoritairement du dispositif d'aide au commerce et à l'artisanat (représentant un montant de subvention Leader de 120 840,20 €) ont reçu un avis préalable favorable.
- Depuis le début du programme, les 135 dossiers ayant reçu un avis préalable favorable représentent un montant total de 4 332 300,04 € de subvention Leader, soit plus de 73 % de la maquette financière ; les dossiers validés en programmation atteignent 3 356 616,13 € de subvention Leader, soit plus de 56 % de l'enveloppe totale. Par ailleurs, les dossiers payés atteignent un total de 465 377,95 € de subvention soit près de 8 % de la maquette.
- Depuis 1991, les cinq programmes Leader qui se sont succédé au profit du Livradois-Forez ont permis la réalisation de plus de 1 000 projets. Environ 10 millions d'euros de financements européens ont ainsi été investis dans ce territoire.
- Le Livradois-Forez est partenaire du projet de coopération Access'r (Accessibilité des services à la population en milieu rural) porté par l'association Leader France. Démarré en 2017,



ce programme d'une durée de 3 ans vise, dans un premier temps, à recenser, dans l'ensemble des territoires Leader participants, des services innovants en milieu rural. Puis ceux-ci seront analysés pour permettre leur diffusion ou leur adaptabilité dans d'autres territoires. Le repérage conduit en Livradois-Forez a permis d'identifier une centaine d'initiatives de services dans des domaines divers : social et solidarité (autonomie) ; emploi ; enfance, jeunesse et éducation ; santé ; culture, sports et loisirs ; commerces ; transports et mobilité. En 2020, une trentaine d'entre eux seront sélectionnés et bénéficieront d'une analyse plus poussée pour envisager leur reproductibilité.

## SCoT Livradois-Forez

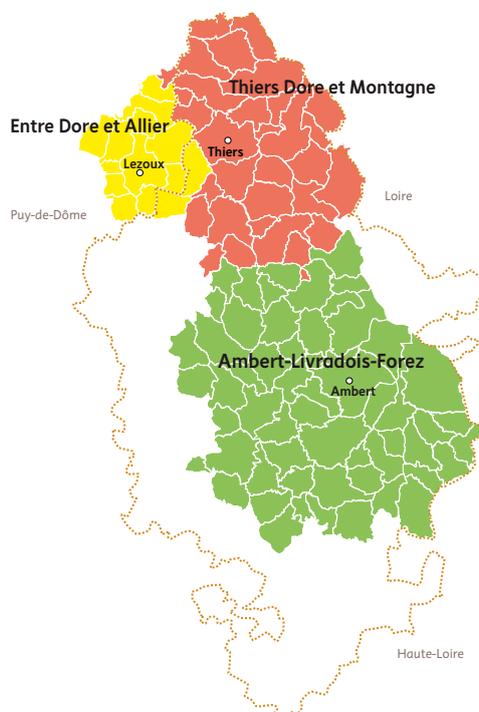
- 2019 a vu la fin du processus d'élaboration et de validation du SCoT<sup>(1)</sup> Livradois Forez. Lorsqu'il aura été approuvé par la formation SCoT du syndicat mixte du Parc, celui-ci s'appliquera pour une durée de 18 ans sur un vaste territoire de 102 communes membres des communautés de communes Entre Dore et Allier, Thiers Dore et Montagne et Ambert Livradois-Forez qui regroupent 84 000 habitants. Ce document guidera les choix d'aménagement et de développement du territoire, notamment pour l'organisation de l'espace et l'urbanisme, l'habitat, la mobilité, l'aménagement commercial, l'environnement..., tout en garantissant la limitation de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Il assurera la cohérence entre les documents



(1) Schéma de cohérence territoriale

d'urbanisme locaux qui devront être compatibles avec lui.

- Après son adoption en janvier 2019, le projet de SCoT a été soumis à l'avis de la CDPENAF<sup>(1)</sup> du Puy-de-Dôme, de la MRAe<sup>(2)</sup> et des personnes publiques associées, notamment les EPCI et communes concernés. Ces instances et collectivités ont émis 59 avis : 18 avis favorables, 14 avis favorables avec réserves, 2 avis réservés, 17 avis défavorables et 8 avis non renseignés. Puis, 49 observations ont été émises au cours de l'enquête publique qui s'est déroulée en juin-juillet.
- En réponse à tous les avis émis par les personnes publiques associées et aux observations formulées lors de l'enquête publique, les élus membres de la formation SCoT du Parc ont rédigé en septembre un mémoire concernant les thématiques importantes du SCoT : la Trame verte et bleue, l'agriculture, l'armature territoriale, la consommation d'espaces par l'habitat et par les zones d'activités, le logement et le bâti vacant, la gestion et la préservation de la forêt, les unités touristiques nouvelles, les énergies, le commerce. Après avoir pris connaissance de ce document, la commission d'enquête, estimant que les conditions n'étaient pas réunies pour qu'aboutisse le projet de SCoT Livradois-Forez soumis à l'enquête, a émis un avis défavorable sur celui-ci.
- Après plusieurs séances de débats, le SCoT Livradois-Forez, modifié et enrichi par ces différents avis, a été approuvé en janvier 2020 par délibération de la formation SCoT du syndicat mixte du Parc.
- A chaque étape de cette procédure, le Parc a publié un article sur son site Internet et/ou dans le blog L'Echo du Parc.
- L'équipe technique du Parc a travaillé à la rédaction d'un schéma de validation en continu des avis que le Parc doit rendre sur des documents d'urbanisme, des permis d'aménager, des autorisations commerciales, des aménagements cinématographiques, des plans de sauvegarde... Ce document devrait être validé en 2020.
- Pour s'inspirer de l'expérience de certains territoires quant à l'évaluation qualitative et quantitative des effets d'un SCoT, des élus et techniciens du Parc ont rencontré leurs homologues du SMAD<sup>(3)</sup> des Combrailles, de l'Agglo Pays d'Issoire, du Grand Clermont et du Haut-Jura.
- Pour la troisième année, à la demande d'enseignants du collège Jules Romains d'Ambert, la chargée de mission du Parc a présenté et expliqué le SCoT - comme outil de planification permettant d'avoir un regard partagé



du territoire - devant des classes de 6<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>. Ces interventions - 9 en 2019 - visent à sensibiliser les jeunes citoyens aux enjeux de l'aménagement du territoire. Leur traitement est adapté au programme de chaque niveau : la ville durable pour les classes de 6<sup>ème</sup> avec un jeu adapté ; l'aménagement du territoire pour les 3<sup>ème</sup> avec la lecture d'une BD sur les SCoT, un travail sur les statistiques liées à l'aménagement du territoire, une présentation du territoire (en insistant sur la notion d'échelles) et de ses enjeux et de l'outil SCoT.

- Une présentation du SCoT Livradois-Forez était au programme de la formation organisée par l'Atelier d'urbanisme du Parc pour transmettre aux secrétaires de mairie des connaissances sur l'architecture, les paysages, les documents d'urbanisme...
- Le Président et la chargée de mission SCoT du Parc ont participé aux 14<sup>èmes</sup> rencontres nationales organisées par la Fédération nationale des SCoT sur le thème « SCoT et transitions ».
- Le Parc est membre du club technique « SCoT de montagne » créé par la Fédération nationale des SCoT pour permettre un partage d'expériences et des échanges entre les territoires dont le SCoT comprend une zone de montagne. Ces SCoT ont en effet une particularité : ils doivent intégrer les dispositions de la loi Montagne.
- Les objectifs chiffrés du SCoT en termes de logements et d'habitat ont été repris lors de l'élaboration du Programme local de l'habitat (PLH) de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.
- Le Comité syndical du Parc a donné un avis sur quatre projets de révisions de PLU<sup>(4)</sup> de communes situées dans le périmètre du SCoT Livradois-Forez.

(1) Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers

(2) Mission régionale d'autorité environnementale

(3) Syndicat mixte d'aménagement et de développement des Combrailles

(4) Plan local d'urbanisme

# Intercommunalités

- La fusion des communautés de communes, au 1er janvier 2017, a fait passer de 25 à 11 le nombre d'EPCI<sup>(1)</sup> adhérents au Syndicat mixte du Parc. Cette modification a fortement bouleversé les relations et la coopération entre le Parc et ces EPCI. Les nouvelles modalités d'une concertation continue ont été définies : il a été décidé d'organiser des temps d'échanges réguliers entre les équipes de direction pour appréhender au mieux leur collaboration en fonction de l'évolution des missions/compétences et des programmes/projets des uns et des autres.
- En 2019, deux réunions ont été organisées auxquelles ont participé les équipes de 5 à 7 communautés de communes.

(1) Etablissement public de coopération intercommunale



# Pays vallée de la Dore

- En tant que formation autonome du syndicat mixte du Parc, le Pays vallée de la Dore – qui est composé des communautés de communes Thiers Dore et Montagne, Ambert Livradois Forez et Entre Dore et Allier - est impliqué dans les domaines de la santé, du numérique et de la mobilité.

## Santé

- Le Contrat local de santé (CLS) Thiers Ambert signé en 2012 arrivant à échéance en 2019, une réflexion sur l'opportunité d'un nouveau Contrat local de santé (CLS) à l'échelle du Pays vallée de la Dore a été lancée. La première réunion du comité de pilotage du futur CLS a été consacrée à la définition d'une méthodologie pour la mise à jour du diagnostic local de santé et l'élaboration du programme d'actions. De nouveaux signataires – le CHU de Clermont-Ferrand, les centres hospitaliers de Thiers, Ambert et Billom, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et le Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand - devraient rejoindre ceux du premier CLS.
- L'accompagnement des professionnels de santé dans le cadre du CLS a porté ses fruits. L'installation à Chabreloche et à Puy-Guillaume de deux "équipes de soins primaires" labélisées témoigne de la capacité des professionnels à se structurer et à travailler ensemble. Réunis dans le cadre de l'Association des professionnels de santé pour la qualité des soins en Pays d'Ambert (APSSA), plusieurs professionnels de santé exerçant à Ambert ont souhaité s'investir dans la coordination des soins. Les collecti-

vités locales et un opérateur privé soutiennent leur projet de se réunir au sein d'un même lieu.

- Le Pays est concerné par un projet médical unique élaboré et adopté par les centres hospitaliers de Thiers et d'Ambert. Sans affecter l'autonomie de chacun d'eux celui-ci propose le développement de filières de soins : urgences, gériatrie, santé mentale, gynécologie, pédiatrie. Ce qui rejoint les objectifs des collectivités de renforcer l'attractivité de ce territoire à l'intention des patients et des professionnels de santé.
- Le Pays est associé à l'élaboration des politiques publiques de santé. Il a participé à un groupe de travail départemental sur la démographie médicale mis en place et copiloté par le Conseil départemental et l'Etat dans le cadre de l'élaboration du Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public. Il a adhéré au groupement régional des centres de santé afin de bénéficier d'une expertise juridique pour la création d'un centre de santé.
- Depuis novembre, des patients du territoire peuvent pratiquer, à Courpière et à Cunlhat, des activités physiques adaptées à leurs pathologies en étant encadrés par un coach spécialisé. Cette initiative de l'association Kass'Patt bénéficie du soutien financier des collectivités, de l'Agence régionale de santé et de la Conférence des financeurs du Puy-de-Dôme. Des ateliers de marche adaptés ont déjà permis à une trentaine de patients de retrouver une activité physique et une autonomie.



## Numérique

- Le Pays poursuit l'accompagnement des collectivités et des écoles pour leur équipement numérique. En association avec les enseignants référents aux usages numériques, il a guidé une quinzaine d'écoles dans leur choix d'équipements et leur a permis de bénéficier d'un financement Leader. Depuis 2011, près de 90% des écoles du territoire du Pays ont été équipés.
- A l'occasion de tables rondes consacrées au numérique éducatif dans les territoires ruraux, le Pays a témoigné de la plus-value d'un accompagnement pour le choix des équipements et de l'impact que le développement du numérique à l'école a sur l'attractivité d'un territoire.
- Dans le cadre du Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public, le Pays a participé aux réflexions du groupe de travail dédié aux usages numériques.
- Le Pays a accompagné les EPCI pour la montée en puissance des Maisons de services au public devenues Maisons France Services.

## Mobilité

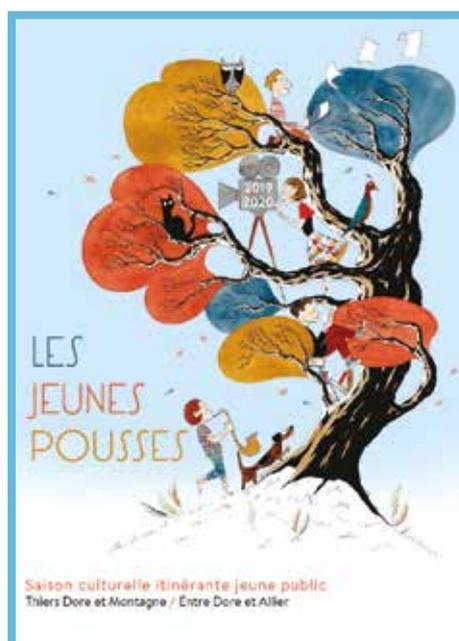
- Le Pays a accompagné le SIVU<sup>(1)</sup> des Transports urbains thiernois pour la finalisation de son étude en vue de la mise en place d'un nouveau service de mobilité. Ce projet prévoit la constitution d'un syndicat mixte composé de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et des communes de Lezoux, Peschadoires et Saint-Jean-d'Heurs. Cette nouvelle organisation permet de créer de nouveaux services réguliers et rend possible des expérimentations.
- Le SIVU des Transports urbains thiernois et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ont souhaité apporter une réponse concrète aux difficultés de mobilité rencontrées par les apprentis qui logent à la résidence l'Atrium à Thiers. Un service de transport à la demande, co-construit par l'Atrium et Actyroles, l'entreprise à but d'emploi de Thiers, permet à ses usagers de se rendre sur leur lieu de formation ou d'apprentissage. Dans la première partie de l'année 2019, 7 apprentis ont bénéficié de ce service. Le nombre de bénéficiaires a doublé à la rentrée de septembre 2019. Pour les trajets professionnels qui peuvent être effectués à vélo, les jeunes peuvent utiliser deux vélos à assistance électrique acquis par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et mis à leur disposition à l'Atrium.

## Culture

- A l'automne 2019, la saison culturelle dédiée au jeune public du bassin de Thiers, baptisée Les Jeunes pousses, a lancé sa cinquième saison, qui invite les spectateurs à « enrichir

leurs cinq sens », avec son lot de découvertes et de voyages à travers différentes disciplines artistiques. Portée par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Communauté de communes Entre Dore et Allier et les villes de Thiers et Courpière, cette saison culturelle est devenue un rendez-vous incontournable pour les familles et jouit d'une certaine notoriété auprès des compagnies artistiques et culturelles régionales et nationales. Pour cette saison, elle a noué de nouveaux partenariats, notamment avec le Château d'Aulteribe. La création de l'affiche a été confiée à un jeune illustrateur thiernois dont le travail a été l'occasion de proposer aux enfants des ateliers et expositions dans chaque lieu culturel de ce territoire.

- La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne a signé avec l'Etat une convention d'éducation aux arts et à la culture, en présence du ministre de la Culture. Cette signature a permis d'amorcer un nouveau projet destiné aux écoles et intitulé « J'habite un pays merveilleux ».
- L'opération Marionnettes à Domicile s'est poursuivie pour la troisième année avec deux spectacles proposés au domicile de personnes âgées de l'arrondissement d'Ambert. Parallèlement, la compagnie a travaillé en résidence à la création d'un spectacle destiné à être donné en salle. La sociologue qui a suivi cette initiative depuis 2017 a terminé son travail. Il sera présenté début 2020 à l'occasion d'une journée qui rassemblera des professionnels du territoire autour de la question du bien vieillir.



- Le Pays vallée de la Dore est également impliqué dans plusieurs projets et actions du Parc : le Projet alimentaire territorial, le SCoT, la démarche de marketing territorial et Entreprendre en Livradois-Forez.



(1) Syndicat intercommunal à vocation unique

## Le Comité syndical en décembre 2019

### Collège des communes

#### COMMUNES CLASSÉES PARC

40 représentants (dont 2 à pourvoir) :

#### PUY-DE-DÔME

**Laurent BACHELERIE**

Maire de Novacelles

**Christine BATISSON**

Conseillère municipale d'Églisolles

**Gérard BÉRARD**

Maire de Glaine-Montaigut

**Bernard BERAUD**

Maire-Adjoint de La Chaulme

**Tony BERNARD**

Maire de Châteldon

**Marina BEYNEIX**

Conseillère municipale d'Égliseneuve-Près-Billom

**Geneviève BLANC-GARIN**

Conseillère municipale de Grandval

**Jean BOREL**

Maire-Adjoint de Ceilloux

**Rachel BOURNIER**

Conseillère municipale de Sauviat

**Mathieu CAPITAINE**

Conseiller municipal de St-Genès-La-Tourette

**Josiane COMBRIS**

Conseillère municipale de St-Amant-Roche-Savine

**Eric DUBOURGNOUX**

Maire de Saint-Gervais-Sous-Meymont

**Ludovic FARDEY**

Conseiller municipal de Marat

**Jean-Yves GALLIEN**

Conseiller municipal de Fournols

**Michel GIRARD**

Maire-Adjoint de St-Victor-Montvianeix

**Jacky GRAND**

Maire-Adjoint de Billom

**Christelle GROISNE**

Maire de Domaize

**Christian HEUX**

Conseiller municipal d'Échandelys

**Johan IMBERT**

Maire-Adjoint d'Ambert

**Sylvain LAMARTINE**

Maire-Adjoint de Montmorin

**Bernard LORTON**

Maire d'Abusson d'Auvergne

**Isabelle MOSNIER**

Conseillère municipale de Sauvessanges

**Jacques ROUSSEL**

Conseiller municipal de Vic-le-Comte

**Christiane SAMSON**

Maire de Courpière

**Michel SAUVADE**

Maire de Marsac-en-Livradois

**Bernard SAXER**

Conseiller municipal de Peschadoires

**Lionel ZWENGER**

Conseiller municipal de Valcivrières

#### HAUTE-LOIRE

**Hervé ALLEZARD,**

Conseiller municipal de St-Vert

**Jérémie BARBAROUX**

Conseiller municipal de Chassagnes

**Jean-François BLANC**

Conseiller municipal de Jax

#### HAUTE-LOIRE (SUITE)

**Nathalie BOUDOUL**

Conseillère municipale de Berbezit

**Jean-Robert CHAIZE**

Conseiller municipal de Malvières

**Annie CHALOYARD**

Conseillère municipale de Bonneval

**Solange FALGON**

Conseillère municipale d'Allègre

**Jean-Pierre OLIVIERI**

Conseiller municipal de St-Georges-Lagrècol

**Isabelle PEPIN**

Conseillère municipale de La-Chaise-Dieu

#### LOIRE

**Patricia DUBIEN**

Maire-Adjointe de Chalmazel-Jeansagnière

**Bruno PILONCHÉRY,**

Conseiller municipal de Les Salles

### Collège des EPCI à fiscalité propre

8 représentants :

**Christine BEDOUIN,** Déléguée de la Communauté d'Agglomération Loire Forez

**Vincent CHALLET,** Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Issoire

**Michel GONIN,** Vice-président de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne

**Corinne MONDIN,** Déléguée de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez

**Jean-Claude DAURAT,** Président de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez

**Josiane HUGUET,** Déléguée de la Communauté de Communes Entre Dore et Allier

**Dominique VAURIS,** Vice-président de la Communauté de Communes Billom communauté

**Serge DESCHEEMACKER,** Délégué de la Communauté de Communes Rives du Haut-Allier

### Collège des Départements

13 représentants :

**10 représentants du Conseil départemental du Puy-de-Dôme ,  
2 du Conseil départemental de la Haute-Loire et 1 du  
Conseil départemental de la Loire.**

#### PUY-DE-DÔME

**Annie CHEVALDONNÉ et Olivier CHAMBON,** Thiers

**Jean-Luc COUPAT,** Monts du Livradois

**Jeanne ESPINASSE,** Vic-le-Comte

**Jocelyne GLASSE LE GARS,** Billom

**Serge PICHOT,** Gerzat

**Monique ROUGIER et Florent MONEYRON,** Lezoux

**Valérie PRUNIER,** Ambert

**Bernard SAUVADE,** Brassac-les-Mines

#### HAUTE-LOIRE

**Marie-Agnès PETIT et Bernard BRIGNON**

Plateau du Haut-Velay granitique

#### LOIRE

**Pierre-Jean ROCHETTE,** Boën-sur-Lignon

### Collège de la Région

7 représentants :

**Caroline BEVILLARD**

**Alain BUSSIÈRE**

**Gabriel DE PEYRECAVE**

**Catherine FROMAGE**

**Myriam FOUGÈRE**

**Anne PELLET**

**Jean-Pierre TAITE**

### Autres formations

3 représentants :

**Bernard LORTON,** formation Pays vallée de la Dore

**Yves FOURNET FAYARD,** formation SCot Livradois-Forez

**Éric DUBOURGNOUX,** formation Grand cycle de l'eau

## Le Bureau syndical

#### PRÉSIDENT

**Tony BERNARD**

#### VICE-PRÉSIDENTS DU SYNDICAT MIXTE

**Nathalie BOUDOUL**

**Annie CHEVALDONNÉ**

**Eric DUBOURGNOUX**

**Myriam FOUGÈRE**

**Corinne MONDIN**

#### VICE-PRÉSIDENTS DE DROIT

**Bernard LORTON,** formation Pays vallée de la Dore

**Yves FOURNET FAYARD,** formation SCot

#### COLLÈGE DES COMMUNES

**Tony BERNARD**

**Nathalie BOUDOUL**

**Jean-Robert CHAIZE**

**Patricia DUBIEN**

**Eric DUBOURGNOUX**

**Johan IMBERT**

**Michel SAUVADE**

#### COLLÈGE DES EPCI

##### À FISCALITÉ PROPRE

**Vincent CHALLET**

**Corinne MONDIN**

#### COLLÈGE DES DÉPARTEMENTS

**Bernard BRIGNON**

**Annie CHEVALDONNÉ**

**Jean-Luc COUPAT**

**Valérie PRUNIER**

**Pierre-Jean ROCHETTE**

#### COLLÈGE DE LA RÉGION

**Caroline BEVILLARD**

**Alain BUSSIÈRE**

**Myriam FOUGÈRE**

**Anne PELLET**

# L'équipe technique

## DIRECTEUR

**Dominique VERGNAUD**

## DIRECTEUR ADJOINT

**Éric COURNOT**

Organigramme et mouvements  
mis à jour au 1<sup>er</sup> mai 2020

## Pôle biodiversité, éducation à l'environnement

### Nadine NOGARET

responsable du pôle, protection et gestion des milieux naturels-biodiversité

### Guillaume MOIRON

Natura 2000

### Isabelle ROMEUF

Natura 2000

### Anne MALET

gestion d'espaces naturels remarquables

### Audrey JEAN

éducation à l'environnement et au développement durable

### Serge CHALEIL

médiation des patrimoines

### Jean-Claude CORBEL

espèces et activités de pleine nature

### Catherine BREUIL

assistante - secrétariat

## Grand cycle de l'eau du bassin versant de la Dore

### Delphine GIRAULT

responsable du pôle, gestion de l'eau et des milieux aquatiques

### Sylvain SAXER, Sébastien BRET, Sylvain RIGAUD

animation du contrat territorial Dore

### Marc CLADIÈRE, Sébastien FAYE

techniciens rivières - contrat territorial Dore

### Kévin COLLAY, Yoann COLLAY, Guillaume LAGOUTTE

entretien, travaux en rivières - contrat territorial Dore

### Valérie PONCELAS

assistante - gestion administrative du contrat territorial Dore

## Pôle développement, promotion, valorisation

### Étienne CLAIR

responsable du pôle, économie et responsabilité sociétale des entreprises

### Christelle PEYRE

création d'entreprises, accueil de nouveaux actifs

### Élodie PERRET

agriculture et valorisation des produits

### Vianney TAING

forêt - filière bois

### Amandine THERON

tourisme durable marketing territorial

### Jean-Pierre FOURNIOUX

communication, éditions

Le Parc naturel régional Livradois-Forez est géré par un syndicat mixte, établissement public qui regroupe quatre types de collectivités territoriales : les communes, les EPCI, les conseils départementaux du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire, le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce syndicat est administré par un Comité syndical de 71 membres (25 femmes, 44 hommes et 2 postes à pourvoir) répartis en quatre collèges. La gestion courante est assurée par un Bureau comprenant 21 membres. En 2019, le Comité syndical s'est réuni 5 fois et a examiné 94 dossiers ; le Bureau syndical ne s'est pas réuni.

### Claudy COMBE

relations avec les communes, relations avec la presse

### Agnès CHASSAING

assistante - secrétariat

## Pôle urbanisme aménagement et énergie

### Juliane COURT

responsable du pôle, aménagement, architecture et urbanisme

### Claire MALLET

urbanisme opérationnel

### Claire BUTTY

aménagement - centres-bourgs

### Candice BARRIÈRE / Mathilde SIVRÉ (remplacement)

paysage - aménagement

### Émilie JAILLET

énergies

### Dominique GIRON

publicité, signalétique, patrimoine bâti

### Valérie ARTHAUD

assistante - secrétariat

## Pôle politiques territoriales

### Eric COURNOT

responsable du pôle

### Émilie GRILLE

mobilité, santé, numérique

### Audrey CHAMARD

SCoT Livradois-Forez

### Amélie DEBIÈVRE

chargée de mission programme LEADER

### Solange LHOSTAL

gestion administrative et financière du programme leader

## Pôle administration générale et logistique

### Caroline MIROWSKI

responsable du pôle gestion administrative financière et ressources humaines

### Clémence CASTELO

assistante de direction

### Martine CAYRE

gestion du personnel et comptabilité

### Christine MONDIÈRE

budget et comptabilité

### Renaud LAIRE

géomatique et systèmes informatiques

### Mélanie NOURRISSON

développement numérique

### Agnès CHASSAING

accueil et secrétariat

### Aubéri FOURNET-FAYARD

accueil et secrétariat

### Elisabeth ROURRE

entretien des locaux

### René COGNÉT

maintenance des bâtiments et des espaces extérieurs

## Mouvements

### ARRIVÉES

#### Guillaume MOIRON

Natura 2000

#### Mathilde SIVRÉ

paysage - aménagement

#### Anne MALET

gestion d'espaces naturels remarquables

#### Sébastien BRET, Sylvain RIGAUD

animation du contrat territorial Dore

#### Marc CLADIÈRE, Sébastien FAYE

techniciens rivières - contrat territorial Dore

#### Kévin COLLAY, Yoann COLLAY, Guillaume LAGOUTTE

entretien, travaux en rivières - contrat territorial Dore

#### Valérie PONCELAS

assistante - gestion administrative du contrat territorial Dore

#### Élodie PERRET

agriculture et valorisation des produits

#### Audrey CHAMARD

SCoT Livradois-Forez

### DÉPARTS

#### Lucien COMPTE

agriculture et valorisation des produits

#### Nathanaël LEFEBVRE

gestion d'espaces naturels remarquables

#### Clémentine DELPRAT

SCoT Livradois-Forez

### STAGIAIRES

- **Hugo CHAUDRILLER**, aide à la mise en place d'un programme de sciences participatives sur les crapauds
- **Pierre MARTIN**, étude topographique et hydrologique sur la Réserve naturelle régionale du lac de Malaguet
- **Edouard CONVERT**, mise en conformité RGPD, loi informatique et liberté
- **Eléonore FRAU**, rédaction du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible des serpentines de St Préjet-Armandon (Haute-Loire)
- **Brice DELARUE**, conception et rédaction de deux panneaux d'information sur la faune et la flore de la commune de Champagnac-le-Vieux (Haute-Loire) dans le cadre du label « Pavillon Bleu »
- **Juliette PAQUET**, stage d'observation
- **Céleste GIRAUD**, stage d'observation sur aménagement (outils de planification / outil contractuel)
- **Julien SARRY**, stage de découverte
- **Clara PICQUART**, stage d'observation de suivi d'espèces et éducation à l'environnement
- **Amalia LE BIDEAU**, stage d'observation des métiers liés au développement rural

# Partenaires hébergés à la Maison du Parc

— Passeurs de Mots :

**Brice GRENIER**

**Pauline ÉMILE-CHATAING**

**Léa MEUNIER**

— Syndicat intercommunal

« Ciné Parc » :

**Christophe JEANPETIT**

**Candice ROUSSEL**

**Patrice JOUVE**

**Chantal PERRON**

— Syndicat ferroviaire du Livradois-Forez :

**Guillaume SOURNAC**

**Sandrine GROISNE**

**Pierre GALTIER**

— Éducation Nationale :

**Mathieu MISSONNIER**

— Maison du Tourisme :

**Benoît BARRÈS**

**Brigitte ARCIS**

**Nicolas PINAUD**

**Sébastien GIRAUD**

**Aubéri FOURNET-FAYARD**

# Le budget

## 1. Les prévisions (budget primitif, budget supplémentaire et décisions budgétaires modificatives)

Le montant total du Budget Primitif 2019 (fonctionnement et investissement) s'élève à 3 359 777,47 €, soit une hausse de 3 % par rapport au budget 2018.

Les dépenses et recettes initialement votées le 5 février 2019 au budget primitif (BP) ont été modifiées en cours d'exercice par une décision modificative (DM) votée le 15 octobre 2019.

Le budget supplémentaire (BS) 2019 a été adopté le 2 juillet 2019 avec reprise des résultats.

En intégrant les décisions modificatives en cours d'exercice et le budget supplémentaire, le montant budgété prévu (fonctionnement et investissement) était à hauteur de 6 222 553,03 € en recettes et en dépenses.

## 2. Les réalisations

Le décalage entre les dépenses réalisées et les recettes enregistrées durant l'exercice 2019 dégagent un solde positif de 834 724,80 €.

Les dépenses sont en augmentation en raison notamment :

- de la hausse des dépenses d'investissement dans le cadre de la mise en œuvre d'actions structurantes : poursuite de l'aménagement de la maison du Parc, équipements divers pour accompagner les projets, achat de matériel spécifique de terrain ;

## Programme d'actions (fonctionnement et investissements cumulés)

|   | Dépenses (€)        | Recettes (€)      |
|---|---------------------|-------------------|
| AXE 1 / Un « socle patrimonial » facteur d'appartenance           | <b>271 800,22</b>   | <b>390 214,19</b> |
| AXE 2 / Un « territoire de ressources » au bénéfice des habitants | <b>194 842,87</b>   | <b>198 503,51</b> |
| AXE 3 / Des pratiques plus durables pour une « autre vie »        | <b>1 263 750,63</b> | <b>67 896,83</b>  |
| AXE 4 / « Citoyen d'ici et du monde » : l'homme au cœur du projet | <b>184 172,62</b>   | <b>61 738,37</b>  |
| <b>TOTAL ACTIONS</b>  | <b>1 914 566,34</b> | <b>718 352,90</b> |

- les dépenses de fonctionnement liées au programme d'actions et notamment au paiement des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) mobilisés par le syndicat mixte du Parc dans le cadre de son programme TEPCV qui a permis de financer des projets communaux de rénovation énergétique et optimiser l'éclairage public.

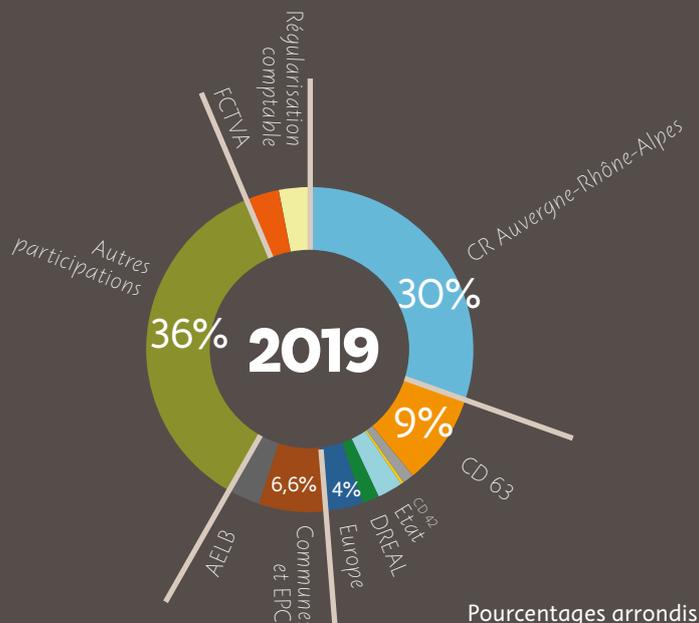
Les dépenses liées à la structure sont quant à elles contenues.

Les recettes sont en hausse en raison notamment :

- l'encaissement des Certificats d'économies d'Energie bonifiés mobilisés dans le cadre du programme TEPCV ;
- l'encaissement de subventions attendues en 2019 ;
- l'encaissement des recettes d'investissement attendues pour le financement des travaux de rénovation énergétique et de l'accueil de la Maison du Parc, l'acquisition de mobilier adapté aux nouveaux espaces et l'achat de véhicules électriques.

## Répartition des recettes sur les trois dernières années

|                                | réalisé 2017        | réalisé 2018        | réalisé 2019        |
|--------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| CR Auvergne-Rhône-Alpes        | <b>1 190 323,91</b> | <b>1 262 490,95</b> | <b>1 570 476,53</b> |
| CD 63                          | <b>558 350,95</b>   | <b>562 170,01</b>   | <b>476 937,00</b>   |
| CD 43                          | <b>64 896,46</b>    | <b>57 564,00</b>    | <b>58 571,00</b>    |
| CD 42                          | <b>20 691,45</b>    | <b>20 691,45</b>    | <b>20 691,45</b>    |
| État                           | <b>109 231,10</b>   | <b>132 258,24</b>   | <b>123 161,95</b>   |
| DREAL                          | <b>69 979,99</b>    | <b>86 269,64</b>    | <b>87 856,65</b>    |
| Europe                         | <b>85 388,71</b>    | <b>300 088,97</b>   | <b>202 033,08</b>   |
| Communes et EPCL               | <b>331 878,69</b>   | <b>343 218,39</b>   | <b>345 231,72</b>   |
| Agence de l'Eau Loire Bretagne | <b>182 618,30</b>   | <b>140 647,52</b>   | <b>148 286,85</b>   |
| Autres participations          | <b>350 792,09</b>   | <b>260 776,18</b>   | <b>1 875 755,99</b> |
| FCTVA                          | <b>18 847,06</b>    | <b>0,00</b>         | <b>171 038,88</b>   |
| Régularisation comptable       | <b>435 819,02</b>   | <b>119 282,63</b>   | <b>145 295,90</b>   |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>3 418 817,73</b> | <b>3 285 457,98</b> | <b>5 225 337,00</b> |



En dépenses, le montant réalisé de l'exercice 2019 est de **4 390 612,20 €** (4 256 354,26 € en fonctionnement et 134 257,94 € en investissement) et **270 577,58 €** restant à réaliser en 2019 en investissement.

En recettes, le montant réalisé de l'exercice 2019 est de **5 225 337,00 €** (4 692 297,18 € en fonctionnement et 533 039,8227 € en investissement) ; **99 912,00 €** restant à réaliser en investissement.

### 3. Le fonctionnement de la structure Parc

**Les dépenses de fonctionnement** réalisées pour la structure « syndicat mixte » sont de 2 268 738,46 € (contre 2 289 424,58 € en 2018) soit une diminution de -0,9 %.

Les dépenses de fonctionnement sont contenues :

- Les dépenses liées à la masse salariale représentent 78% de ces dépenses de structure soit un montant de 1 777 719,99 € en 2019 (contre 1 757 908,16 € en 2018).

L'effectif du syndicat mixte comprend 42 agents dont une grande partie de titulaires (27 agents) et se répartit selon les missions, objets et compétences du syndicat :

- 31 emplois pour la mise œuvre de la Charte et le programme LEADER ;
- 1 emploi pour l'objet « Pays Vallée de la Dore » ;
- 1 emploi pour la compétence « SCoT » (Schéma de Cohérence Territoriale) ;
- 2 emplois pour l'élaboration du Contrat territorial Dore.

Les emplois liés à des actions (soit 7 agents) sont inscrits dans le budget du « programme d'actions ».

- Les dépenses liées aux charges courantes représentent 22 % des dépenses de structure. 491 018,47 € en 2019 (contre 530 606,49 € en 2018). Le syndicat mixte du Parc s'efforce de limiter ces dépenses en procédant régulièrement au renouvellement des différents contrats (maintenance, assurance, téléphonie, internet...).

**Les dépenses d'investissement** réalisées pour la structure représentent 580 475 € (contre 385 974,17 € en 2018) et ont permis de financer :

- les travaux de rénovation énergétique et de réaménagement de l'accueil de la Maison du parc, pour un montant de 368 877,61 € ;
- l'acquisition de mobilier pour les nouveaux espaces de travail pour un montant de 30 462,95 €
- l'acquisition de véhicules électriques et un camion pour un montant de 110 934,42 €
- l'acquisition de petit matériel, de postes informatiques, de logiciels ou de panneaux signalétiques, pour un montant de 62 748,79 €.
- Reprise de subventions d'investissement pour un montant de 7 451,23 €.

**Les dépenses liées aux opérations d'ordre** correspondent à la dotation aux amortissements réalisées en 2019 s'élève à un montant de 136 241,17 € contre 111 831,40 € en 2018.

**1 219 mandats pour régler les factures et 367 titres de recettes ont été émis.**

Berme-Bas | Saint-Étienne-sur-Usson | Chemin de la Résistance | Hameau incendié par l'armée allemande le 30 juillet 1944 © Jean-Pierre FOURNIOUX décembre 2019



Bilan 2019 du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

Édition : Parc naturel régional Livradois-Forez - Directeur de publication : Tony Bernard

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2020 - ISSN imprimé 2647-3097 - ISSN en ligne 2647-8269 - Tirage : 1500 exemplaires - Rédaction : Sylvie Jolivet  
Conception graphique Crescend'O - Mise en page : Parc Livradois-Forez - Impression : GROUPE DROUIN



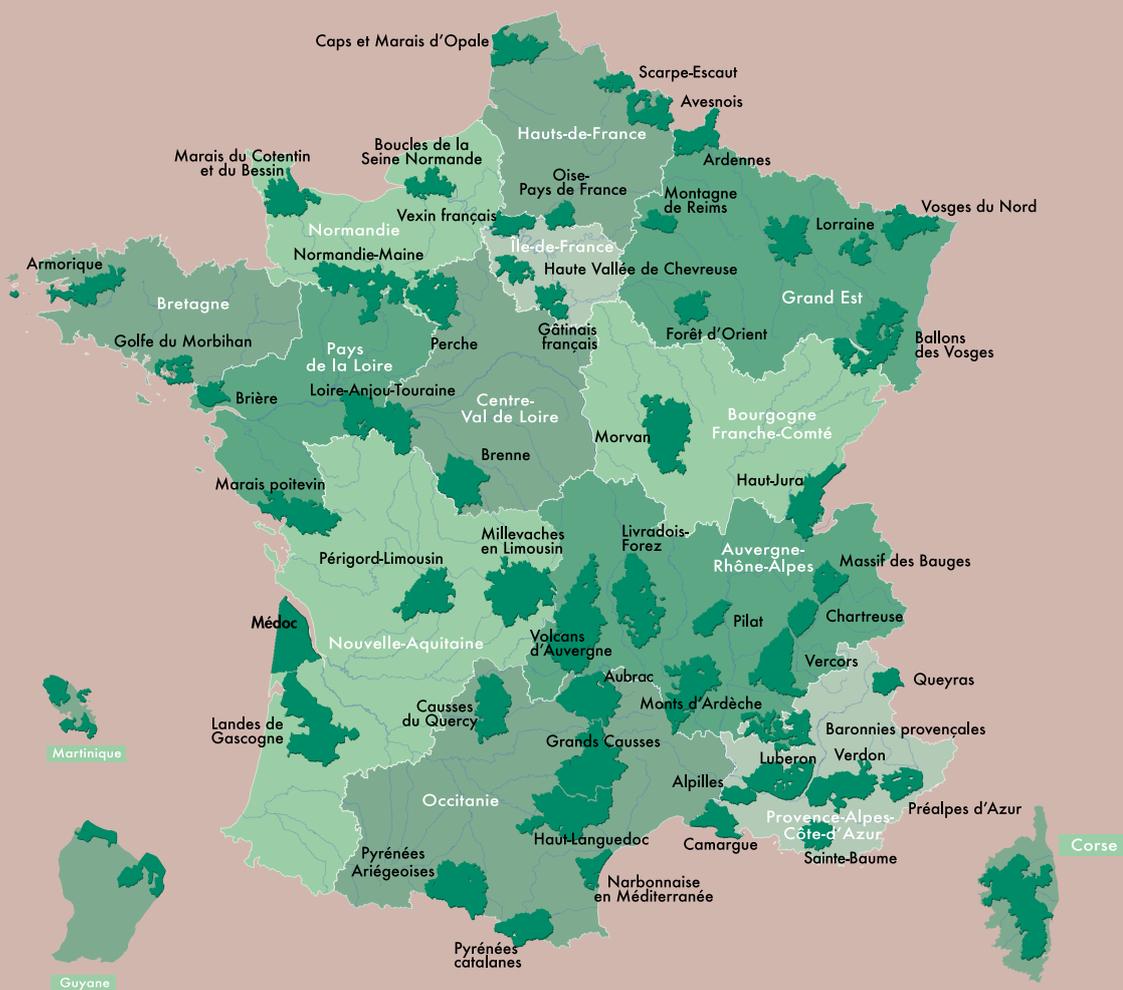
# Le réseau des Parcs

Une autre vie s'invente ici

## 54 Parcs naturels régionaux de France

[www.parcs-naturels-régionaux.fr](http://www.parcs-naturels-régionaux.fr)

Les 54 Parcs naturels régionaux rassemblent  
près de 4 500 communes.  
Sur 15 régions, ils concernent plus de 4 millions  
d'habitants et représentent 15% du territoire.



Parcs  
naturels  
régionaux  
de France



Parc  
naturel  
régional  
Livradois-Forez

Parc naturel régional Livradois-Forez  
63880 Saint-Gervais-sous-Meymont  
Tél. 04 73 95 57 57  
Courriel [info@parc-livradois-forez.org](mailto:info@parc-livradois-forez.org)  
[www.parc-livradois-forez.org](http://www.parc-livradois-forez.org)



Haute-Loire  
le DÉPARTEMENT

Loire  
LE DÉPARTEMENT

PUY-DE-DÔME  
LE DÉPARTEMENT

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



L'EUROPE S'ENGAGE  
en région  
Auvergne-Rhône-Alpes  
avec le FEDER

